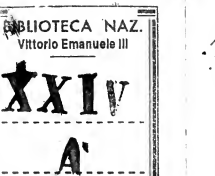




TRAITÉ DE MORALE.

Par l'AUTEUR
De la Recherche de la Vérité.

SECONDE PARTIE.



A ROTTERDAM,
Chez REINIER LEERS,
M. DC. LXXXIV.







TRAITÉ DE MORALE.

SECONDE PARTIE. Des Devoirs.

CHAPITRE XIV.

Les justes font souvent de méchantes actions. L'amour de l'ordre doit être éclairé pour être réglé. Trois conditions pour rendre une action parfaitement vertueuse. Il faut étudier les devoirs de l'homme en général, & prendre un tems chaque jour pour en examiner en particulier l'ordre & les circonstances.

I. TOutes les actions des personnes qui ont une solide vertu, ne sont pas pour cela solidement vertueuses. Il s'y rencontre presque toûjours quelque défaut, ou quelque imperfection; & souvent même ce sont de véritables péchés. La raison de cela, c'est que l'homme n'agit pas toûjours par l'influen-

ce de ſon habitude dominante, mais par l'activité de la paſſion qui eſt actuellement excitée. Car ſi l'habitude dominante dort, pour ainſi dire, & que les autres ſoient reveillées, les actions d'un homme de bien pourront être criminelles en pluſieurs maniéres. Mais de-plus, quoi que l'habitude dominante de l'amour de l'ordre ſoit actuellement excitée dans un homme juſte, peut-être arrivera-t-il dans ce même moment, qu'il fera des actions défectueuſes & imparfaites, & même directement oppoſées à l'ordre qu'il aime actuellement, & qu'il prétend ſuivre. Car, outre qu'il eſt difficile de rendre une obeïſſance exacte à l'ordre connu, ſouvent le zéle indiſcret & malréglé nous fait agir contre l'ordre que nous ne connoiſſons pas. Afin qu'une action ſoit vertueuſe en toutes maniéres, il ne ſuffit donc pas qu'elle procéde d'un homme de bien, ni d'un homme actuellement émû de l'amour de l'ordre; il faut qu'elle ſoit conforme à l'ordre dans toutes ſes circonſtances: & cela même non par une eſpéce de hazard qui détermine heureuſement le mouvement actuel de l'ame, mais par la force de la Raiſon, qui nous conduiſe de maniere, que nous

nous remplissions tous nos devoirs.

II. Ainsi, quoi qu'il suffise pour être juste & agréable à Dieu, que l'amour de l'ordre soit nôtre habitude dominante, néanmoins, pour être parfait, il faut sçavoir régler cet amour par la connoissance exacte de ses devoirs. On peut même dire, que celui qui néglige, ou méprise cette connoissance, n'a nullement le cœur droit, quelque zéle qu'il sente en lui-même pour l'ordre. Car enfin, l'ordre veut être aimé par raison, & non point uniquement par l'ardeur de cet instinct, qui remplit souvent de zéle indiscret les imaginations trop vives, ceux qui ne sont point accoûtumés à rentrer en eux-mêmes, & qui prennent à tous momens les inspirations secretes de leurs passions, pour les réponses infaillibles de la vérité intérieure.

III. Il est vrai que ceux qui ont l'esprit si foible, & les passions si fortes, qu'ils ne sont point en état de se conseiller eux-mêmes, ou plûtôt de prendre conseil de celui qui éclaire tous les hommes, sont excusables devant Dieu; pourvû que de bonne foi ils demandent & suivent les avis de ceux qu'ils croyent les plus gens de bien & les plus sages. Mais

ceux qui ont de l'esprit, ou assez de vanité pour se piquer d'en avoir, sont criminels devant Dieu, s'ils entreprennent quelque dessein sans le consulter, je veux dire sans consulter la Raison, quelque ardent que soit le zéle qui les transporte. Car il faut discerner les réponses de la vérité intérieure qui éclaire l'esprit par l'évidence de ses lumiéres, du langage & des inspirations secretes des passions qui le troublent & le séduisent par des sentimens vifs & agréables, mais toûjours obscurs & confus.

IV. L'amour de l'ordre exige donc trois conditions, afin qu'une action lui soit conforme. La premiére, qu'on examine, autant qu'on en est capable, l'action en elle-même, & ses circonstances. La seconde, qu'on suspende son consentement, jusqu'à ce que l'évidence l'emporte; ou l'exécution, jusqu'à ce que la nécessité oblige à ne pas différer davantage. La troisiéme, qu'on obéïsse promptement, exactement, inviolablement à l'ordre connu. La force de l'esprit doit faire porter courageusement le travail de l'attention. La liberté de l'esprit doit arrêter & régler sagement le désir du consentement. La soûmission

de

de l'esprit doit faire suivre pas-à-pas la lumiére, sans jamais ni la prévenir, ni s'en écarter : & c'est l'amour de l'ordre qui doit animer ces trois puissances, par lesquelles, quoi que caché dans le fond du cœur, il se fait paroître aux yeux du monde, & sanctifie devant Dieu toutes nos démarches.

V. Mais comme il n'est pas possible, qu'un homme qui ne seroit pas instruit dans la Morale, pust dans des rencontres imprévûës reconnoître l'ordre de ses devoirs, quelque force & quelque liberté d'esprit qu'il eust ; il est nécessaire de prévenir les occasions où le tems ne permet pas de rien examiner, & par une sage prévoyance s'instruire en général de ses devoirs, ou des principes incontestables sur lesquels on doit régler sa conduite dans les occasions particuliéres. Cette étude de ses devoirs doit sans doute être préférée à toutes les autres. Sa fin, sa récompense, c'est l'éternité. Et celui qui s'applique aux Langues, aux Mathématiques, aux affaires, au-lieu d'étudier les régles générales de sa conduite, ressemble à un voyageur insensé, qui s'amuse ou s'égare, & que la nuit surprendra, mais une nuit éternelle, qui le

privera pour jamais du séjour de sa patrie, le remplira d'un immortel désespoir, & le laissera exposé à la colere terrible de l'Agneau, au pouvoir des Démons, ou plûtôt à la justice d'un Dieu vangeur.

VI. Qui voudroit examiner en détail tous les devoirs des conditions, entreprendroit un ouvrage dont il ne verroit pas l'accomplissement, quelque infatigable qu'il fust dans le travail. Pour moi, je ne me sens point assez de force pour m'engager dans un dessein si vaste & si difficile : & tout ce que je prétens faire maintenant, c'est de marquer en général, & principalement pour mon utilité particuliére, les devoirs que tout homme doit rendre à Dieu, à son prochain & à soi-même, autant qu'il en est capable. C'est à chacun d'examiner ses devoirs particuliers, par rapport aux obligations générales & essentielles, & selon les circonstances qui changent à tous momens. Il faut prendre tous les jours quelque tems réglé pour cela, & ne pas s'attendre de trouver dans les livres, ni peut-être dans les autres hommes, autant de seureté & de lumiére qu'on en trouvera en soi-même, si de bonnefoi &

dans

dans le mouvement de l'amour de l'ordre, on consulte fidélement la vérité intérieure.

CHAPITRE XV.

Nos devoirs envers Dieu se doivent rapporter à ses attributs, à sa puissance, à sa sagesse, à son amour. Dieu seul est cause véritable de toutes choses. Devoirs que nous devons rendre à la puissance, qui consistent principalement en des jugemens clairs, & dans des mouvemens réglés par ces jugemens.

I. L'Ordre immuable & nécessaire demande que la créature dépende du Créateur, que toute expression se rapporte à son modéle, & que l'homme fait à l'image de Dieu, vive soûmis à Dieu, uni à Dieu, semblable à Dieu en toutes les maniéres possibles; soumis à sa puissance, uni à sa sagesse, parfaitement semblable à lui dans tous les mouvemens de son cœur. *Soyez parfaits*, disoit Jesus Christ à ses Disciples, *comme vôtre Pere céleste est parfait.* Il est vrai que nous ne serons véritablement semblables à Dieu, que lors qu'absorbés dans la contemplation

Estote ergò vos perfecti, sicut & Pater vester cœlestis perfectus est. Matth. 5: 48.

de son essence, nous serons tous pénétrés de ses lumiéres & de ses plaisirs. Mais c'est à cela que nous devons tendre: c'est à cela que la foi nous donne droit d'espérer: c'est à cela qu'elle nous conduit: c'est ce qu'elle commence à faire par la réformation intérieure que la grace de Jesus Christ opére en nous. Car la foi nous conduit à l'intelligence de la vérité, & nous mérite la charité. Or l'intelligence & la charité sont les deux traits essentiels qui réforment les esprits sur celui qui se dit vérité & charité dans les Saintes Ecritures. *Mes bien-aimés*, dit
1 Joan. 3: 2. St. Jean, *nous sommes déja enfans de Dieu; mais il ne paroit pas encore ce que nous serons quelque jour. Nous sçavons néanmoins, que lors qu'il paroîtra, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est. Et tous ceux qui ont cette espérance, se sanctifient pour être saints*
Matth. 5: 8. *comme lui.* HEUREUX *sont ceux*, dit Jesus Christ même, *qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.*

II. Pour découvrir les devoirs que nous devons rendre à Dieu, il faut considérer avec attention tous ses attributs essentiels, & nous consulter nous-mêmes par rapport à eux. Il faut sur tout examiner

ner sa puissance, sa sagesse & son amour; & de nôtre part, nos jugemens & nos mouvemens. Car ce n'est que par des jugemens & des mouvemens que les esprits rendent à Dieu ce qu'ils lui doivent; comme c'est principalement à cause de la puissance, de la sagesse & de l'amour divin, que nous lui devons indispensablement de très-grands devoirs.

III. Lors qu'en pensant à Dieu, on ne voit encore qu'une réalité ou une perfection infinie, on reconnoit bien que l'ordre veut qu'on estime Dieu infiniment. Mais de cela seul on ne juge pas nécessairement qu'il le faille adorer, craindre, aimer, &c. Dieu considéré seulement en lui-même, ou sans aucun rapport à nous, n'excite point les mouvemens de l'ame qui la transportent vers le bien, ou la cause de son bonheur, & qui lui donnent les dispositions propres pour en recevoir les influences. Rien n'est plus clair, que l'Etre infiniment parfait doit être infiniment estimé. Il n'y a point d'esprit qui puisse refuser à Dieu ce devoir spéculatif: car ce devoir ne consiste que dans un simple jugement, qu'on ne peut suspendre, quand l'évidence est entiére. Aussi les impies, ceux

qui n'ont point de religion, ceux qui nient la providence, rendent volontiers ce devoir à Dieu. Mais comme ils s'imaginent, que Dieu ne se mesle point de nos affaires, qu'il n'est point la cause véritable & immédiate de tout ce qui se fait ici bas, que nous ne pouvons point avoir de commerce, de société, d'union avec lui, ni par une Raison, ni par une puissance commune en quelque maniére; ils suivent brutalement tous les mouvemens agréables de leurs passions, & rendent à une nature aveugle les devoirs que méritent uniquement la sagesse & la puissance du Créateur.

IV. Ces aveugles raisonnent assez conséquemment, mais ils péchent dans le principe; & on ne peut facilement leur faire comprendre, que Dieu exige des devoirs de sa créature, lors qu'on ne les désabuse pas des fausses maximes dont ils sont remplis: que si Dieu, par exemple, se mesloit de nos affaires, le monde n'iroit pas comme il va, l'injustice ne seroit jamais sur le thrône, ni les corps arrangés aussi irréguliérement qu'ils le sont: que le monde défiguré comme il est, ne peut être que l'ouvrage d'une nature aveugle, & que Dieu n'exi-

n'exige pas de nous, viles créatures, des honneurs indignes de lui: que ce qui nous paroit juste, ne l'est point en lui-même, ou ne l'est point devant Dieu, qui, si cela étoit, puniroit souvent celui qu'il doit récompenser; car souvent les derniers malheurs nous surprennent dans le tems même que nous faisons de bonnes œuvres. J'ai réfuté ailleurs ces faux principes: & si l'on ne conçoit pas clairement ce que je vas dire, on peut lire les huict premiéres Meditations Chrêtiennes.

V. Pour reconnoître donc nos devoirs dans leur principe, il ne suffit pas de considérer sans rapport à nous, l'Etre infiniment parfait. Au-contraire, il faut sur tout prendre garde, que nous dépendons de la puissance de Dieu, que nous sommes unis à sa sagesse, & que nous n'avons de mouvement que par son Esprit, que par l'amour qu'il se porte à lui-même. Nous dépendons de la puissance de Dieu: car nous n'existons que par elle, nous n'agissons que par elle, nous ne pouvons rien que par elle. Nous sommes unis à la sagesse de Dieu: car ce n'est que par elle que nous sommes éclairés, ce n'est qu'en elle que nous découvrons la

vérité, nous ne sommes raisonnables que par elle, qui seule est la Raison universelle des intelligences. Enfin nous n'avons de mouvement que par l'Esprit divin: car comme Dieu n'agit que par sa volonté, comme il n'agit que par l'amour qu'il se porte à lui-même, tout l'amour que nous avons pour le bien, n'est qu'une effusion, ou qu'une impression de l'amour par lequel Dieu s'aime. Nous n'aimons invinciblement & naturellement que Dieu, parce que nous n'aimons & ne pouvons aimer que le bien, & que le bien, j'entens la cause du bonheur, ne se peut trouver qu'en Dieu; nulle créature ne pouvant agir par elle-même dans les esprits. Il faut encore expliquer tout ceci plus au-long, pour en tirer les régles de nôtre conduite. Je commence par la puissance, & par les devoirs qu'on y doit rendre.

Soli Deo honor & gloria, 1 Tim. 1.

VI. C'est à Dieu seul que la gloire & l'honneur appartiennent: c'est vers lui seul que tous les mouvemens des esprits doivent tendre, parce que c'est dans lui seul que réside la puissance. Toutes les volontés des créatures sont par elles-mêmes inefficaces. Il n'y a que celui qui donne l'être, qui puisse donner les maniéres

niéres de l'être; puis que les maniéres des êtres ne sont que les êtres mêmes de telle ou telle façon: rien n'est plus évident à celui qui sçait consulter dans un grand silence la vérité intérieure. Car qu'y a-t-il de plus évident, que si Dieu, par exemple, conserve un corps toûjours dans le même lieu, nulle créature ne pourra le mettre dans un autre; & que l'homme ne peut même remuer son bras, que parce que Dieu veut bien s'accorder à faire ce que l'homme ingrat & stupide pense faire. C'est la même chose des maniéres d'être des esprits. Si Dieu conserve ou crée l'ame dans une maniére d'être qui l'afflige, telle qu'est la douleur, nul esprit ne pourra l'en délivrer, ni lui faire sentir du plaisir, si Dieu ne s'accorde avec lui pour exécuter ses* désirs. Or c'est par cet accord & cette libéralité toute singuliére, que Dieu sans rien perdre de sa puissance, sans rien diminuer de sa grandeur, sans rien retrancher de sa gloire, fait part aux créatures de sa gloire, de sa grandeur, de sa puissance.

Voyez la 5. & la 6. des Meditat. Chrêtiennes.

Ego Dominus: hoc est nomen meum, gloriam meam alteri non dabo. Isaïe, 42: 8.

VII. Dieu a soûmis aux Anges le monde présent: ils agissent, & c'est Dieu qui fait tout. Dieu a donné à Jesus Christ comme Chef de l'Eglise, une

sou-

ſouveraine puiſſance ſur toutes les Nations de la terre. C'eſt Jeſus Chriſt qui diſtribuë les vrais biens : mais c'eſt Dieu ſeul qui les répand : lui ſeul agit dans les ames, lui ſeul rompt la dureté de nos cœurs. Jeſus Chriſt comme homme prie, intercéde, déſire, fait l'office d'Avocat, de Médiateur, de Souverain Preſtre. Mais Dieu ſeul opére, Dieu ſeul a la puiſſance, lui ſeul eſt la cauſe & le principe de toutes choſes ; lui ſeul auſſi en doit être la fin. C'eſt vers lui que doivent tendre tous les mouvemens des eſprits : c'eſt à lui ſeul que la gloire & l'honneur appartiennent. Telle eſt la loi éternelle, néceſſaire, inviolable que Dieu a établie par la néceſſité même de ſon être, par l'amour néceſſaire qu'il ſe porte à lui-même ; amour toûjours conforme à l'ordre, & qui fait même de l'ordre la loi inviolable de tous les eſprits. Quand Dieu ceſſera de ſe connoître tel qu'il eſt, quand il ceſſera de s'aimer autant qu'il le mérite, quand il ceſſera d'agir ſelon ſes lumiéres, & par le mouvement de ſon amour, quand il ceſſera de ſuivre cette loi ; alors on pourra impunément déſirer la gloire, ou la rendre à quelque autre qu'à lui ; alors on pourra

ſans crainte ſe réjoüir & ſe conſoler dans l'amitié des créatures ; on pourra aimer & être aimé, adorer & ſe faire adorer, ſe montrer au monde, pour s'attirer l'eſtime & l'amour du monde ; on pourra s'élever & ſe mettre en vûë, comme un objet digne d'occuper les eſprits & les cœurs que Dieu n'a faits que pour lui ; on pourra s'occuper ſoi-même, ou de ſoi-même, ou de la puiſſance imaginaire des créatures.

VIII. Oüi ſans doute, rien n'eſt plus chrêtien, rien n'eſt plus raiſonnable, que ce principe, que Dieu ſeul fait tout, & qu'il ne communique ſa puiſſance aux créatures, qu'en les établiſſant *cauſes occaſionnelles*, pour agir par elles d'une maniére qui porte le caractére d'une ſageſſe infinie, d'une nature immuable, d'une cauſe univerſelle : de telle maniére que toute la gloire que mérite l'ouvrage de la créature, ſe rapporte uniquement au Créateur ; les créatures exécutant par une puiſſance qu'elles n'ont pas, des deſſeins formés avant leur naiſſance. Qu'y a-t-il de plus ſaint que ce principe, qui fait clairement comprendre à ceux qui ſont capables de le bien entendre, qu'il eſt ſouvent permis de s'approcher des

des objets de nos sens par le mouvement de nôtre corps, mais qu'il faut reserver pour Dieu seul tous les mouvemens de nôtre ame? Car on peut, & souvent même on doit s'approcher de la cause occasionnelle de nos sentimens; mais on ne doit jamais l'aimer. On peut se lier aux autres hommes; mais on ne doit point les adorer par le mouvement de son amour, comme nos biens, ou comme capables de nous faire aucun bien. Il ne faut aimer & craindre que la cause véritable & des biens & des maux: il ne faut aimer & craindre que Dieu dans les créatures. *Heureux celui qui met son espérance en Dieu, & maudit est celui qui met*
Jerem. 17: 5. *dans l'homme sa confiance.* MALEDICTUS *homo qui confidit in homine, & ponit carnem brachium suum.*

IX. Apparemment c'étoit là la philosophie du généreux Mardochée, & qu'il avoit apprise à Esther sa chére fille adoptive. Car les Juifs avoient une philosophie plus sainte, que celle que nous ont laissée les Payens. C'étoit sans doute dans un mouvement conforme aux principes de cette philosophie, qu'elle fait à Dieu cette priére, en lui exposant les
Esther. 14. vrais sentimens de son cœur. *Délivrez*

vous, Seigneur, par la force de vôtre bras: & secourez moi, qui ne cherche qu'en vous le secours qui m'est nécessaire. Seigneur, qui pénétrez les cœurs, vous sçavez que je hai la gloire des méchans, & que je déteste la couche des incirconcis & de tous ceux qui ne sont point de ma Nation. Vous sçavez que c'est pour moi une nécessité malheureuse, & que j'ai en abomination la couronne que je porte aux jours que je parois en public, cette marque funeste de ma grandeur & de ma gloire. Je l'ai, Seigneur, en une extrême horreur, & je ne la porte jamais, lors que je suis à moi-même. Je n'ai jamais mangé à la table d'Aman, & je n'ai jamais pris de plaisir dans les festins du Roi même. Jamais vôtre servante n'a eu de joye qu'en vous, Seigneur Dieu d'Abraham, depuis que j'ai été transportée ici jusqu'à présent. Cette grande Reine prend Dieu à témoin, *qu'elle n'a jamais eu de joye qu'en lui seul :* TU SCIS QUOD NUNQUAM LÆTATA SIT ANCILLA TUA *ex quò huc translata sum usque in præsentem diem, nisi in te, Domine Deus Abrahami.* Quoi que femme d'un Prince qui commandoit à cent dix-sept Provinces, quoi que parmi les plaisirs, elle n'a que du mépris pour sa grandeur, & que de l'horreur

reur pour les délices d'une Cour voluptueuse : elle demeure immobile au milieu de tant d'attraits, & Dieu seul est l'objet de tous les mouvemens de son ame. *Nunquam lætata est ancilla tua, nisi in te, Deus Abrahami.* Que de fermeté d'esprit ! que de grandeur d'ame ! C'est là ce qu'apprend la loi de Dieu. Mais c'est aussi ce que démontre ce principe, que Dieu seul fait tout, & que les créatures ne sont que des *causes occasionnelles* de l'éclat qui paroit les environner, & des plaisirs qu'ils semblent répandre. Mais il faut expliquer plus en particulier les devoirs qu'on doit rendre à la puissance, qui ne se trouve qu'en Dieu.

X. Tous nos devoirs ne consistent proprement qu'en des jugemens & en des mouvemens de l'ame, ainsi que j'ai dêja dit. *Car Dieu est esprit, & veut être adoré en esprit & en vérité*; & toutes les actions extérieures ne sont que des suites de l'action de nôtre esprit. Cette *perception* claire, *que Dieu seul a la puissance*, nous oblige à former les *jugemens* qui suivent.

1. Que Dieu seul est la cause de nôtre être.

2. Que

2. Que lui ſeul eſt la cauſe de la durée de nôtre être ou de nôtre tems.

3. Que lui ſeul eſt la cauſe de nos connoiſſances.

4. Que lui ſeul eſt la cauſe des mouvemens naturels de nos volontés.

5. Que lui ſeul eſt la cauſe de nos ſentimens, le plaiſir, la douleur, la faim, la ſoif, &c.

6. Que lui ſeul eſt la cauſe de tous les mouvemens de nôtre corps.

7. Que ni les hommes, ni les Anges, ni les Démons, ni aucune créature ne peut par elle-même nous faire ni bien ni mal. Qu'ils peuvent néanmoins, comme *cauſes occaſionnelles*, déterminer Dieu en conſéquence de quelques loix générales, à nous faire du bien ou du mal, par le moyen du corps auquel nous ſommes unis.

8. Que nous non-plus nous ne pouvons faire ni bien ni mal à perſonne par nos propres forces, mais ſeulement obliger Dieu par nos deſirs pratiques, en conſéquence des loix de l'union de l'ame & du corps, à faire du bien & du mal aux autres hommes: car c'eſt nous qui voulons remuer nôtre langue & nôtre bras; mais Dieu ſeul ſçait & peut les remuer.

XI. Ces

XI. Ces jugemens demandent de nous les mouvemens qui ſuivent.

1. N'aimer que Dieu d'un *amour d'union* ou d'attachement, puis que lui ſeul eſt la cauſe de nôtre bonheur, petit ou grand, paſſager ou durable. Je dis d'un *amour d'union* : car on doit aimer ſon prochain non comme ſon bien, ou la cauſe de ſon bonheur, mais comme capable de joüir du même bonheur. Ce mot *aimer* eſt équivoque, on doit y prendre garde.

2. N'avoir de joye qu'en Dieu ſeul : car celui qui ſe réjoüit en autre choſe, juge que cette autre choſe peut le rendre heureux ; ce qui eſt un faux jugement, qui ne peut cauſer qu'un mouvement déréglé.

3. Ne s'unir jamais aux cauſes occaſionnelles de ſon bonheur contre la deffenſe de la cauſe véritable : car ce ſeroit obliger Dieu en conſéquence de ſes loix, à ſervir à l'iniquité.

4. Ne s'y point unir ſans un beſoin particulier : car le pécheur doit éviter les plaiſirs, puis que le plaiſir actuel rend actuellement heureux, & que le bonheur eſt une récompenſe que le pécheur ne mérite point ; outre que le plaiſir dont

dont on joüit à l'occasion des corps, fortifie la concupiscence, trouble l'esprit, & corrompt le cœur en mille maniéres. C'est là le principe de la nécessité de la pénitence.

5. Ne craindre que Dieu, puis que Dieu seul peut nous punir. Il faut craindre Dieu en cette vie, pour ne le point offenser. Le jour heureux viendra, qui excluant le péché, bannira aussi toute crainte.

6. N'avoir de tristesse que de son péché, puis qu'il n'y a que le péché qui oblige un Dieu juste à nous rendre malheureux. Celui qui s'attriste de la perte d'un faux bien, lui rend honneur, & le regarde comme un vrai bien. Et celui qui s'attriste d'un malheur auquel il ne peut remédier, se chagrine en vain. L'amour propre éclairé ne s'attriste que de ses désordres, & la charité que de ceux des autres.

7. Quoi que Dieu seul puisse nous rendre malheureux, on ne doit point le haïr, quoi qu'on puisse le craindre. Il n'y a que celui qui est endurci dans son péché, qui par amour propre haïsse Dieu; parce que sentant bien qu'il ne veut point obéir à Dieu, ou sçachant bien, comme les

les damnés, qu'il n'y a plus pour lui, dans l'état où il se plait, d'accès ou de retour vers Dieu, l'amour invincible du bonheur lui inspire sans cesse une haine invincible contre celui qui seul peut être la cause du malheur.

8. On ne doit point ni haïr, ni craindre les causes occasionnelles du mal physique ou du malheur. On peut s'en séparer. Néanmoins il ne faut jamais s'en séparer contre la volonté de la cause véritable, j'entens contre l'ordre ou la loi divine.

9. L'homme ne doit *vouloir* faire que ce que Dieu veut; puis que l'homme ne *peut* faire que ce que Dieu fait. S'il n'a point le *pouvoir* d'agir, il est visible qu'il ne doit point *vouloir* agir. L'ordre ou la loi divine doit être sa loi ou la régle de ses désirs & de ses actions; puis que ses désirs ne sont efficaces que par la puissance & l'action de Dieu seul. Je ne puis remuer le bras par ma propre *force*: je ne dois donc pas le remuer selon mes propres *désirs*. La loi de Dieu doit régler tous les effets de la *puissance*, non seulement en Dieu, mais encore dans les créatures. L'ordre ou la loi de Dieu est commune à tous les esprits: la puissance

ſance de Dieu eſt commune à toutes les cauſes. On ne peut donc ſe diſpenſer de ſe ſoûmettre à cette loi, puis qu'on ne peut agir que par l'efficace de cette puiſſance.

10. L'homme néanmoins peut vouloir être heureux; il ne peut pas même vouloir être malheureux. Mais il ne doit rien vouloir ou faire pour devenir heureux, que ce que l'ordre permet. On ne trouvera jamais le bonheur, ſi on le cherche par la *puiſſance* de Dieu contre ſa *loi*. C'eſt abuſer de la puiſſance, que de s'en ſervir contre la volonté de celui qui la communique. Et le voluptueux qui veut être heureux dans ce monde, le ſera peut-être en partie, en conſéquence des loix naturelles: mais il ſera éternellement malheureux dans l'autre, en conſéquence de l'ordre immuable de la juſtice, ou par la néceſſité de la loi divine, qui veut que tout abus des choſes divines ſoit éternellement puni par la puiſſance divine. Car, qu'on y prenne garde, rien n'eſt plus ſaint, plus ſacré, plus divin que la puiſſance: & celui qui ſe l'attribuë, celui qui la fait ſervir à ſes plaiſirs, à ſon orgueil, à ſes déſirs particuliers, commet un crime dont Dieu

ſeul peut connoître & punir l'énormité.

11. C'eſt une injuſtice abominable, que de tirer vanité de ſa nobleſſe, de ſa dignité, de ſa qualité, de ſa ſcience, de
2 Cor. 10. ſes richeſſes & de toute autre choſe. *Que celui qui ſe glorifie, le faſſe dans le Seigneur*, & lui rapporte toutes choſes, puis que hors de Dieu il n'y a ni grandeur, ni puiſſance. L'homme peut s'eſtimer quelque choſe, & ſe préférer à ſon cheval : il peut & doit eſtimer les autres hommes, & généralement toutes les créatures. Dieu leur a véritablement fait part de ſon être. Mais, à parler exactement, il ne leur a point fait part de ſa puiſſance & de ſa gloire. Dieu fait tout ce que l'homme croit faire : il mérite ſeul tout l'honneur qu'on rend à ſes créatures: il merite ſeul tous les mouvemens des eſprits. Ainſi celui qui veut être aimé, honoré, craint des autres hommes, veut ſe mettre à la place du Tout-puiſſant, & partager avec lui les devoirs qu'on ne doit rendre qu'à la puiſſance.

12. De-même, celui qui craint, aime, honore les créatures, comme de véritables puiſſances, commet une eſpéce d'idolâtrie : & ſa faute devient très-

cri-

criminelle, lors que sa crainte, ou son amour vont jusqu'à cet excès, qu'ils dominent dans son cœur sur la crainte & l'amour de Dieu. Lors qu'il est moins disposé à s'occuper du Créateur que des créatures, par une disposition acquise par choix, ou par des actes libres, il est en abomination devant Dieu.

13. Tout le tems qu'on perd, ou qu'on n'employe pas pour Dieu, qui seul est la cause de la durée de nôtre être, est un vol, ou plûtôt une espéce de sacrilége. Dieu n'agit que pour sa gloire, & non pour nôtre plaisir : & alors, du-moins autant qu'il est en nous, nous rendons son action inutile à ses desseins.

14. Généralement, tout don que Dieu nous fait, & que nous rendons inutile par rapport à sa gloire, est un vol. Dieu, par la nécessité de sa loi, nous en demandera compte.

15. La puissance enfin par laquelle Dieu nous crée à tous momens, & avec toutes nos facultés, lui donne un droit indispensable sur tout ce que nous sommes & sur tout ce qui nous appartient; qui certainement ne nous appartient,

qu'afin que le rendant à Dieu avec toute la fidélité & la reconnoissance possible, nous puissions mériter par ses dons de le posséder lui-même par Jesus Christ nôtre Seigneur & nôtre Chef, qui nous tire de nôtre état prophane pour nous sanctifier, & nous rendre dignes d'honorer Dieu, dignes d'entrer comme enfans adoptifs, en société de biens avec le Pere & le Fils dans l'unité du Saint Esprit durant des siécles infinis.

CHAPITRE XVI.

Des devoirs qu'on doit rendre à la sagesse de Dieu. Elle seule éclaire l'esprit en conséquence des loix naturelles dont nos désirs sont les causes occasionnelles qui déterminent leur efficace. Jugemens & devoirs des esprits à l'égard de la Raison universelle.

I. APrès avoir reconnu les principaux devoirs que nous devons rendre à la *puissance* de Dieu, il faut examiner ceux que nous devons à sa *sagesse*, lesquels, quoi que moins connus, ne sont pas moins dûs. Toute créature dépend essentiellement du Créateur: tout esprit aussi est uni essentiellement à la Rai-

Raiſon. Nulle créature ne peut agir par ſes propres forces : nul eſprit auſſi ne peut s'éclairer de ſes propres lumiéres. Car toutes nos *idées* claires viennent uniquement de la *Raiſon* univerſelle qui les renferme ; de-même que toute noſtre *force* vient uniquement de *l'efficace de la cauſe générale*, qui ſeule a la puiſſance. Celui qui croit être à lui-même ſa *lumiére* & ſa *Raiſon*, n'eſt pas moins trompé, que celui qui croit poſſéder véritablement la *puiſſance*: & celui qui rend grace à ſon bienfaiteur pour les fruits de la terre, qui ne ſont propres qu'à nourrir le corps, eſt bien ingrat, bien ſuperbe, ou du-moins bien ſtupide, s'il refuſe de reconnoître qu'il doit à Dieu les vrais biens, la nourriture de l'eſprit, la connoiſſance de la vérité.

II. L'eſprit de l'homme a deux rapports eſſentiels. Il eſt uni à la Raiſon univerſelle, & par elle il a, ou peut avoir commerce avec toutes les intelligences ; & avec Dieu même. Il eſt uni à un corps, & par lui il a, ou peut avoir rapport avec toutes les créatures ſenſibles. C'eſt la puiſſance de Dieu qui eſt uniquement le principe efficace, ou le lien de ces deux unions : mais l'homme impuiſſant & ſtupide s'imagine que c'eſt par l'efficace de

ses propres volontés, qu'il est sage & puissant, qu'il s'unit au monde intelligible, dont il contemple les rapports, & au monde visible, dont il admire les beautés.

III. Dieu seul, en conséquence des loix de l'union de l'ame & du corps, fait dans l'homme tous les mouvemens corporels qui l'approchent des objets sensibles, ou qui l'en éloignent. Mais, comme la cause occasionnelle de ces mouvemens, ne sont que les différens désirs de sa volonté, l'homme s'attribuë le pouvoir de faire ce qu'il n'y a que Dieu qui opére en lui. L'effort même qui accompagne ses désirs, effort pénible, effort marque certaine d'impuissance & de dépendance, effort souvent inefficace, effort que Dieu lui fait sentir pour abbatre son orgueil, & lui faire mériter ses dons; cet effort, dis-je, sensible & confus, lui persuade qu'il a de la force, ou de l'efficace. Comme il sent bien qu'il veut remuer le bras, & qu'il ne voit, ni ne sent point en lui l'opération divine; d'autant plus que Dieu est exact, & fidéle à exécuter ses desirs, d'autant plus est-il infidéle à reconnoître ses bontés.

IV. De-même, Dieu seul, en conséquence des loix naturelles de l'union de l'esprit

l'esprit avec la Raison, découvre à l'homme toutes les idées qui l'éclairent, & le proméne, pour ainsi dire, dans le païs de la vérité, où habite l'ame, pour lui en montrer l'ordre & les merveilles. Mais, comme la cause occasionnelle de la présence, ou de l'éloignement des idées, ne sont que les différens désirs de nos volontés ; nous nous attribuons indiscrétement le pouvoir de faire ce qu'il n'y a que Dieu qui opére en nous. Et l'effort même qui accompagne nôtre attention, effort pénible, marque certaine d'impuissance & de dépendance, effort souvent inefficace, effort que Dieu nous fait sentir pour punir nôtre orgueil, & nous faire mériter ses dons ; cet effort, dis-je, sensible & confus, nous persuade, comme celui que nous faisons pour remuer les membres de nôtre corps, que nous sommes l'auteur des connoissances qui accompagnent nos désirs. Car, comme l'opération de Dieu n'a rien de sensible, & que nous avons sentiment intérieur de nôtre propre attention ; nous regardons cette même attention, comme la cause véritable des effets qui l'accompagnent, ou qui la suivent avec une fidélité inviolable; par la même rai-

raison que nous attribuons à nos volontés la puissance de mouvoir les corps, & aux objets les qualités sensibles dont nous sommes touchés à leur occasion.

V. Celui qui par le mouvement de son corps s'approche ou s'éloigne des objets sensibles, se sentant lui-même frappé par les corps qu'il choque, croit bien qu'il est la cause du transport de son propre corps; mais du-moins ne croit-il pas donner l'être à ceux qui l'environnent. Mais celui qui par l'application de son esprit, quitte, pour ainsi dire, le corps, & s'unit uniquement à la Raison, il s'imagine tirer de son propre fonds les vérités qu'il contemple: il croit donner l'être aux idées qu'il découvre, & former, pour ainsi dire, de sa propre substance le monde intelligible, dans lequel il se perd. Comme les choses qu'il voit alors ne le touchent point, ou ne frappent point ses sens, il s'imagine qu'elles n'ont point hors de lui de réalité véritable. Car chacun juge de la réalité des êtres, comme de la solidité des corps, par l'impression qu'ils font sur les sens.

VI. Certainement l'homme n'est point à lui-même sa sagesse & sa lumiére. Il y a une Raison universelle qui éclaire tous

tous les esprits, une substance intelligible commune à toutes les intelligences; substance immuable, necessaire, eternelle. Tous les esprits la contemplent, sans s'empêcher les uns les autres : tous la possédent, sans se nuire les uns aux autres : tous s'en nourrissent, sans rien diminuer de son abondance. Elle se donne toute entiére à tous, & toute entiére à chacun d'eux. Car tous les esprits peuvent, pour ainsi dire, embrasser une même idée dans un même tems & différens lieux, tous la posséder également, tous la pénétrer, ou en être pénétrés.

VII. Deux hommes ne peuvent pas se nourrir d'un même fruit, embrasser le même corps, &, s'ils sont éloignés, entendre la même voix, ni même souvent regarder les mêmes objets. Toutes les créatures sont des êtres particuliers, qui ne peuvent être un bien général & commun. Ceux qui possédent ces biens particuliers, en privent les autres; & par là les irritent, & en font des ennemis, ou des envieux. Mais la Raison est un bien commun, qui unit d'une amitié parfaite & durable ceux qui la possédent. Car c'est un bien qui ne se divise point par la possession, qui ne s'enferme

ferme point dans un espace, qui ne se corrompt point par l'usage. La vérité est indivisible, immense, éternelle,
Sap. 6: 13. 7: 10. immuable, incorruptible. *Nunquam marcessit sapientia : inextinguibile est lumen illius*, dit l'Ecriture.

VIII. Or cette sagesse commune & immuable, cette Raison universelle, c'est
Prov. 8. la sagesse de Dieu même, celle par laquelle & pour laquelle nous sommes faits. Car Dieu nous a créés par sa puissance, pour nous unir à sa sagesse, & par elle nous faire cet honneur, de pouvoir lier avec lui une société éternelle, avoir communion de pensées & de désirs, & par là lui devenir semblables, autant qu'en est
Sap. 7: 27, 28. capable une créature. *In se permanens sapientia, omnia innovat*, dit le Sage, *& per nationes in animas sanctas se transfert, amicos Dei & prophetas constituit : neminem enim diligit Deus, nisi eum qui cum sapientia habitat.* La sagesse, quoi qu'immuable en elle-même, renouvelle toutes choses. C'est elle qui nous rend amis de Dieu ; parce que Dieu n'aime que celui qui habite avec la sagesse. Car enfin, nous n'avons accès auprès de Dieu, nous n'avons de société avec lui, que par son Fils, son Verbe, la Raison univer-

ſelle & intelligible, incarnée dans le tems, & renduë viſible pour éclairer des eſprits groſſiers & charnels; & les conduire par leurs ſens, par la foi, par une autorité ſenſible, juſqu'à l'intelligence: mais toûjours Raiſon, toûjours ſageſſe, toûjours lumiére & vérité. Car celui qui renonce à la Raiſon univerſelle, renonce à l'auteur de la foi, qui eſt la Raiſon même renduë ſenſible & proportionnée à la foibleſſe des hommes, qui n'écoutent maintenant que leurs ſens. Rien ſans doute n'eſt plus conforme à la Raiſon, que ce que la foi nous enſeigne: plus on y penſe, plus on s'en convainc, pourvû que la foi conduiſe toutes les démarches de l'eſprit, & que l'imagination ne vienne point à la traverſe, diſſiper par de vains fantômes, ou des penſées humaines, la lumiére que cette même foi répand en nous.

IX. Pour reconnoître donc nos devoirs envers Diéu, comme ſageſſe ou Raiſon univerſelle des intelligences, il ne ſuffit pas d'être convaincu en toutes maniéres de l'union de l'eſprit avec Dieu, il faut encore examiner avec ſoin les loix de l'union de l'ame & du corps: parce que nous ſommes tellement ſitués entre

Dieu & les corps, que plus l'union de l'esprit & du corps s'augmente & se fortifie, plus l'union de l'esprit avec Dieu s'affoiblit & diminuë; & au-contraire, moins le corps agit sur l'esprit, plus l'esprit consulte librement la vérité intérieure. Je n'expliquerai point ici en particulier quelles sont les loix de l'union de l'esprit & du corps; on doit s'en être instruit ailleurs. Qu'on se souvienne du-moins en général, que nos sentimens répandent nôtre ame dans nôtre corps, & la rendent attentive à ses besoins; & que nôtre imagination & nos passions la répandent dans tous ceux qui nous environnent: que le corps ne parle jamais à l'esprit que pour le corps, & qu'il nous tire insolemment de la présence de nôtre maître intérieur, qui ne nous parle jamais que pour le bien ou la perfection de nôtre être: en un mot, que nôtre union avec la Raison est maintenant si foible & si délicate, que le moindre sentiment qui nous frappe, la rompt entiérement, quelque effort que nous fassions pour rentrer en nous-mêmes, & retenir nos idées qui se dissipent.

X. Jugemens qu'on doit former en l'honneur de la Raison universelle.

1. Il n'y a point plusieurs sagesses ou plusieurs Raisons.

2. L'homme n'est point à lui-même, ni à nul autre sa sagesse & sa lumiére, ni nulle intelligence à aucune autre.

3. Dieu par sa *puissance* est la *cause* de nos perceptions ou de nos connoissances claires, en conséquence de nos désirs ou de nôtre attention: mais c'est uniquement la substance intelligible & commune de la vérité, qui en est la forme, l'idée, l'objet immédiat. L'esprit séparé de la *Raison* ne peut connoître aucune vérité. Il peut bien par l'action de Dieu sur lui, sentir sa douleur, son plaisir, sa perception, & toutes les autres modifications particuliéres dont sa substance est capable; mais il ne peut connoître en lui-même des vérités communes à tous les esprits. Car l'homme qui dépend de la puissance de Dieu pour être heureux & puissant, doit encore être uni à sa *sagesse* pour devenir raisonnable, sage, juste, parfait en toutes maniéres.

4. Nous ne tirons donc point des objets les idées que nous en avons.

5. Les hommes que nous appellons nos *maîtres*, ne sont donc que des *moniteurs*.

6. Et lors que nous rentrons en nous-mêmes, nous ne nous répondons

pas, mais le maître intérieur qui habite en nous, celui qui préside immédiatement à tous les esprits, & leur rend à tous les mêmes réponses.

Vos autem nolite vocari Rabbi: unus est enim Magister vester, Matth. 23: 8. *Voyez le livre de St. Augustin,* de Magistro.

XI. Tout cela se réduit à cette proposition générale de Jesus Christ: que nous n'avons qu'un maître, Jesus Christ lui-même, qui nous éclaire par l'évidence de ses lumiéres, quand nous rentrons en nous-mêmes; & qui nous instruit seurement par la foi, lors que nous consultons l'autorité visible & infaillible de l'Eglise, qui conserve le sacré dépost de sa parole écrite, ou non-écrite.

XII. De ce grand principe naissent les devoirs qui suivent.

1. Ne point tirer vanité de ses connoissances, mais en remercier humblement celui qui en est le principe & l'auteur.

2. Rentrer en soi-même autant qu'on le peut: écouter plus volontiers la Raison que les hommes.

3. Ne se rendre qu'à l'évidence de la Raison & à l'autorité infaillible de l'Eglise.

4. Lors que les hommes parlent, ne pas manquer de confronter ce qu'ils disent à nos oreilles, avec ce que la Raison

Raiſon répond à nôtre eſprit : ne les croire jamais que ſur des faits, & encore comme par proviſion.

5. Ne leur parler jamais, du-moins avec un air de confiance, avant que la Raiſon nous ait parlé à nous-mêmes par ſon évidence.

6. Leur parler toûjours en *moniteurs*, & non en *maîtres* : les interroger ſouvent, & par diverſes maniéres : les mener inſenſiblement au maître, à la Raiſon univerſelle, en les obligeant de rentrer en eux-mêmes. On ne les inſtruit que par cette voye.

7. Ne diſputer jamais pour diſputer, & ne propoſer même jamais la vérité aux autres, lors que la compagnie, la paſſion, ou quelque autre raiſon fait aſſez connoître, qu'on ne rentrera pas en ſoi-même pour écouter la déciſion du juſte juge.

8. Ne conſulter jamais la Raiſon que ſur des ſujets dignes d'elle, & qui nous ſoient utiles, ſoit pour nous porter au bien, ou pour nous unir à la vérité, ſoit pour nous régler le cœur, ou pour acquérir quelque force ou quelque liberté d'eſprit.

9. Ne conſerver chérement dans ſa mé-

mémoire, autant que cela se peut faire, que des principes certains & féconds en conséquences, que des vérités nécessaires, que les réponses précieuses de la vérité intérieure.

10. Négliger ordinairement les faits, ceux-là principalement qui n'ont point de régles certaines, tels que sont les actions des hommes. Cela n'éclaire point l'esprit, & corrompt souvent le cœur.

11. Nôtre loi inviolable, c'est l'ordre : ce n'est point la coûtume, souvent opposée à l'ordre & à la Raison. Suivre l'exemple sans le confronter avec l'ordre, c'est agir en bête, & uniquement par machine. Encore vaut-il mieux, ce qui ne vaut rien du-tout, faire sa loi de son plaisir, que d'obeïr sottement à de méchantes & fâcheuses coûtumes. Il faut que nôtre vie ou nôtre conduite rende honneur à nôtre Raison, & soit digne des grandes qualités que nous portons.

12. Mépriser la délicatesse, la beauté, la force même de l'imagination, & toutes les études qui cultivent cette partie de nous-mêmes qui nous rend si estimables & si agréables aux yeux du monde. Une imagination trop délicate, ou trop instruite, ne se soûmet pas volontiers à

la Raiſon. C'eſt toûjours le corps qui parle par l'imagination ; & lors que le corps parle, c'eſt une néceſſité malheureuſe, il faut que la Raiſon ſe taiſe, ou ſoit négligée.

13. Pour ſe fortifier dans ce mépris, il faut ſouvent, & avec une application particuliére, comparer à la lumiére intérieure ce qui brille à l'imagination, afin de faire évanouïr l'éclat trompeur & charmant dont elle couvre ſes folles penſées: il ne faut preſque jamais avoir égard aux maniéres dont on ſe paye dans le monde.

14. Fermer avec ſoin les avenuës par leſquelles l'ame ſort de la préſence de ſon Dieu, & ſe répand dans les créatures. Un eſprit diſſipé ſans ceſſe par l'action des objets ſenſibles, ne peut rendre à la Raiſon le reſpect & l'aſſiduité qui lui ſont dûs. C'eſt mépriſer la Raiſon, que de donner à ſes ſens toute liberté.

15. Aimer ardemment la vérité, la ſageſſe, la Raiſon univerſelle : regarder comme un grain de ſable par rapport à elle, tout l'or du Pérou : *Omne aurum in comparatione ipſius, arena eſt exigua*, dit le Sage : la prier ſans ceſſe par ſon attention : faire tout ſon plaiſir de la con- Sap. 7: 9.

ſulter,

ſulter, d'entendre ſes réponſes, de lui obéïr ; comme elle fait elle-même ſes délices, de converſer parmi nous, & toûjours au milieu de nous.

Deliciæ meæ, eſſe cum filiis hominum. Prov. 8.

CHAPITRE XVII.

Des devoirs dûs à l'amour divin. Nôtre volonté n'eſt qu'une impreſſion continuelle de l'amour que Dieu ſe porte à lui-même, qui ſeul eſt le bien véritable. On ne peut aimer le mal : mais on peut prendre pour un mal, ce qui n'eſt ni bien, ni mal. De-même on ne peut haïr le bien : mais c'eſt que le vrai bien eſt effectivement le mal des méchans, ou la cauſe véritable de leurs miſéres. Afin que Dieu ſoit bien à nôtre égard, il faut que nôtre amour ſoit ſemblable au ſien, ou toûjours ſoûmis à la loi divine. Mouvemens ou devoirs.

I. NOus dépendons de la puiſſance de Dieu, & nous ne faiſons rien que par ſon efficace : nous ſommes unis à ſa ſageſſe, & nous ne connoiſſons rien que par ſa lumiére : mais nous ſommes encore tellement animés par ſon amour, que nous ne ſommes capables d'aimer aucun

cun bien, que par l'impression continuelle de l'amour qu'il se porte à lui-même. C'est ce qu'il faut maintenant expliquer pour marquer en général nos devoirs envers Dieu.

II. Certainement Dieu ne peut agir que pour lui-même : il n'a point d'autre motif que son amour propre. Dieu ne peut vouloir que par sa volonté ; & sa volonté n'est point, comme en nous, une impression qui lui vienne d'ailleurs, & qui le porte ailleurs. Comme il est à lui-même son bien, son amour ne peut être qu'amour propre : sa fin, c'est lui même, & ne peut être que lui-même. Ainsi Dieu ne donne point aux esprits un amour qui tende où ne tend pas le sien ; puis que l'amour du bien dans les esprits, n'est produit que par la volonté de Dieu, laquelle n'est autre chose que l'amour qu'il se porte à lui-même. Mais de-plus, il n'y a point deux ou plusieurs biens véritables : il n'y en a qu'un seul ; car il n'y a qu'une cause véritable. Il n'y a donc que Dieu d'aimable, j'entens d'un amour d'union. Ainsi, comme Dieu ne peut pas vouloir qu'on aime ce qui n'est point aimable, ni qu'on n'aime pas ce qui est aimable, supposé qu'on soit capable d'aimer ;

mer; c'est une nécessité que nôtre amour venant de Dieu, tende uniquement vers lui, & se rapporte à lui dans la premiére institution de la nature.

III. Dieu créant donc les esprits, & voulant les rendre heureux, il leur imprime sans cesse l'amour du bien: & comme il n'agit que pour lui, & que le bien n'est & ne peut être qu'en lui, cet amour naturel du bien ne les porte par lui-même que vers Dieu. Car cet amour est semblable à celui que Dieu se porte à lui-même. Cet amour aussi est invincible; puis que c'est une impression puissante & continuelle de l'amour divin: & il n'est point différent de nôtre volonté; puis que ce n'est que par les déterminations particuliéres de cet amour, que nous pouvons aimer tous les objets qui ont l'apparence du bien.

IV. De là il est clair, que nous ne pouvons point aimer le mal, & que nous n'avons point pour cela de mouvement. Neanmoins nous pouvons par erreur prendre le mal pour le bien; & aimer alors le mal en aimant le bien; aimer le mal par choix, en aimant le bien d'un amour naturel; aimer le mal, ou plûtôt ce qui n'est ni bien ni mal, par un abus abomi-

nable

nable du bon amour, que Dieu imprime ſans ceſſe en nous pour ſe faire aimer de nous, comme étant ſeul nôtre bien, ou capable de nous rendre heureux. Car nous devons ſur tout prendre garde, que toutes les créatures, quoi que parfaites ou bonnes en elles-mêmes, ne ſont ni bonnes ni mauvaiſes par rapport à nous, puis qu'elles n'ont point véritablement la puiſſance de nous faire ni bien ni mal. Comme elles ſont cauſes occaſionnelles du bien ou du mal, du plaiſir ou de la douleur, nous pouvons nous y unir ou nous en ſéparer par le mouvement de nôtre corps : mais nous ne pouvons raiſonnablement ni les aimer, ni les craindre ; parce que tout mouvement qui ne tend point vers Dieu, qui en eſt le principe & la fin, eſt déréglé, & mérite d'être puni, s'il eſt libre.

V. Il eſt clair auſſi, que nous ne pouvons pas haïr le bien ; puis que voulant invinciblement être heureux, nous ne pouvons pas nous ſéparer de celui qui nous rend heureux. Néanmoins nous pouvons par erreur prendre le bien pour le mal, & alors haïr le bien par la haine que nous avons pour le mal. Mais cette haine dans le fond n'eſt qu'un mouvement

ment d'amour. Nous ne fuyons le mal, que par le mouvement d'amour que nous avons pour le bien. Car Dieu nous ayant faits pour être heureux en l'aimant, il ne nous a pas donné de mouvement pour nous éloigner de lui, mais pour nous unir à lui. Les pécheurs ou les damnés haïssent Dieu d'une haine invincible & irréconciliable; mais c'est par l'amour même que Dieu leur a donné pour l'aimer. Car Dieu n'étant plus leur bien, mais leur mal, ou la cause de leurs supplices, selon ces paroles de l'Ecriture,
Pſalm. 17: 27. *Cum electo electus eris, & cum perverso perverteris*; ils le haïssent par le mouvement invincible, que Dieu, toûjours immuable dans sa conduite, leur donne pour leur bonheur.

VI. Pour bien comprendre cela, il suffit d'observer, que c'est le plaisir actuel qui rend actuellement & formellement heureux, & la douleur malheureux. Car un damné sent la douleur: un pécheur endurci la craint. Le damné connoit que Dieu seul en est la cause: le pécheur le croit. Il faut donc, par le désir même qu'ils ont d'être heureux, qu'ils abusent l'un & l'autre du mouvement que Dieu leur donne pour les unir à lui, & qu'ils

& qu'ils s'en séparent; puis que plus ils sont unis à Dieu, plus Dieu agit en eux, plus aussi éprouvent-ils qu'ils sont malheureux. Les bienheureux au-contraire, & par une raison semblable, ne peuvent cesser d'aimer Dieu. Et ceux qui ont accès auprès de Dieu, ceux qui espérent de trouver en lui leur bonheur, les pécheurs qui par la foi en Jesus Christ ont espérance de retour & de grace, peuvent par le désir invincible de leur bonheur, aimer & craindre Dieu. C'est là l'état où nous sommes réduits en cette vie.

VII. Or afin que l'amour naturel que Dieu imprime sans cesse en nous, demeure amour, & ne se change point en haine : afin que l'amour du bonheur nous rende heureux, qu'il nous porte & nous unisse à Dieu, au-lieu de nous en séparer : en un mot, afin que Dieu soit ou demeure bién à nôtre égard, & ne devienne point un mal, il faut que nôtre amour soit toûjours conforme ou semblable à l'amour divin; il faut que nous aimions la perfection, aussi-bien que la félicité; il faut que nous demeurions unis à la sagesse de Dieu, aussi-bien qu'à sa puissance. Car Dieu en créant l'homme,

me, lui a donné, dans l'amour du bien, & par l'impreſſion de l'amour qu'il ſe porte à lui-même, comme deux amours, celui de la félicité, & celui de la perfection. Par l'amour de la félicité, il l'a uni à ſa puiſſance, qui ſeule peut le rendre heureux; & par l'amour de la perfection il l'a uni à ſa ſageſſe, qui ſeule doit le conduire comme ſa loi inviolable. Dieu eſt, pour ainſi dire, divinement animé de ces deux amours: ils ſont inſéparables en lui; & ils ne peuvent ſe ſéparer en nous, ſans nous perdre entiérement. Car le puiſſance de Dieu eſt ſage & juſte: ſa ſageſſe eſt toute-puiſſante; & celui qui prétend conſerver en lui l'amour de ſa félicité, ſans celui de ſa perfection, ſans l'amour de la ſageſſe, de la juſtice, de l'ordre immuable; cet amour de la félicité ne ſervira qu'à le rendre éternellement malheureux. Dieu par ſa puiſſance ne ſera plus le bien des hommes, mais leur mal, ſi par ſa ſageſſe il n'eſt point leur loi ou le principe de leur réformation intérieure. Car le bonheur eſt une récompenſe. Pour le poſſéder, il ne ſuffit pas de le déſirer, il faut le mériter: & l'on ne peut le mériter, ſi l'on ne régle les mouvemens de ſon cœur ſur la loi invi-

viola-

violable de toutes les intelligences, sur celui sur lequel l'homme a été formé, & sur lequel il doit être réformé. En un mot, l'amour de conformité, qui se rapporte à l'ordre immuable, à la sagesse de Dieu, doit toûjours être joint à l'amour d'union, qui se rapporte à sa puissance, afin que nôtre amour étant semblable à l'amour divin, il nous conduise à toute la félicité & à toute la perfection dont nous sommes capables.

VIII. Car il faut observer, que dans l'état où nous sommes maintenant, il arrive souvent que nôtre bonheur & nôtre perfection se combattent, & qu'il est nécessaire de prendre parti, ou de sacrifier sa perfection à son bonheur, ou son bonheur à sa perfection; ou l'amour de l'ordre à son plaisir, ou son plaisir à l'amour de l'ordre. Or quand on sacrifie son bonheur à sa perfection, son plaisir à l'amour de l'ordre, on mérite; car on obéït à la loi divine à ses propres dépens, & par là on rend honneur à la sagesse de Dieu, à la Raison universelle; on abandonne à Dieu ce qui dépend uniquement de lui, nôtre félicité; & par cette soûmission on rend honneur à sa puissance. Car il dépend en partie de nous,

 d'obéïr

d'obéïr à la loi divine, & il n'en dépend nullement de joüir du bonheur. Ainsi nous devons remettre entre les mains de Dieu nôtre propre félicité, & nous appliquer uniquement à nôtre perfection; faisant encore cet honneur à Dieu, de le croire à sa parole, de se confier à sa justice & à sa bonté, & de vivre contens par la foi dans la fermeté de nôtre espérance, selon ces paroles : *Justus meus ex fide vivit.* Dieu certainement est juste & fidéle : il nous donnera tout le bonheur que nous aurons mérité : nôtre patience ne sera point infructueuse. Mais quelque grand que soit nôtre désir & nôtre application à la recherche de nôtre bonheur, cela ne sera point cause que Dieu nous en fasse joüir sans l'avoir mérité. Ce désir excessif nous en rendra peut-être un jour indignes, selon ces paroles admirables de Jesus Christ même : *Si quis vult venire post me, abneget semet-ipsum, & tollat crucem suam, & sequatur me. Qui enim voluerit animam suam salvam facere, perdet eam; qui autem perdiderit animam suam propter me, inveniet eam. Quid enim prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur? Aut quam dabit homo com-*

Hebr. 10: 38.

Matth. 16: 24.

commutationem pro anima sua? Filius enim hominis venturus est in gloria Patris sui cum Angelis suis, & tunc reddet unicuique secundùm opera ejus.

IX. Or cette contrarieté qui se trouve maintenant entre nôtre bonheur & nôtre perfection, vient de l'union de l'esprit & du corps, qui s'est changée en dépendance en punition du péché. Car ce sont les ébranlemens involontaires des fibres de la partie principale du cerveau, qui sont les causes occasionnelles de nos sentimens agréables, ou pénibles, & par conséquent de nôtre bonheur, ou de nôtre malheur. Le corps auquel nous sommes unis, n'a pas les mêmes intérests que la Raison. Il a ses besoins particuliers: il les demande avec hauteur, & maltraitte l'ame qui les lui refuse. Et la Raison au-contraire ne fait que des menaces & des reproches, qui ne sont point ni si vifs, ni si pressans que le plaisir & que la douleur actuelle. Ainsi il faut se résoudre généreusement à être malheureux en cette vie, pour conserver sa perfection & sa justice; & sacrifier son corps, ou plûtôt son bonheur actuel, pour demeurer inséparablement uni à la Raison, & soûmis à la loi divine;

 con-

content de l'avantgouſt des vrais biens, & ferme dans l'eſpérance que cette même loi divine, cette même Raiſon incarnée, ſacrifiée, glorifiée dans nôtre nature, ou nôtre nature en elle, ſçaura bien nous rendre tout ce que nous aurons perdu pour lui obéir.

X. Cette perception claire, que nôtre volonté, ou le mouvement naturel & néceſſaire de nôtre amour, n'eſt qu'une impreſſion continuelle de l'amour de Dieu, qui nous unit à ſa puiſſance, pour nous conformer à ſa ſageſſe ou à ſa loi, nous oblige à former ces jugemens.

1. Tout mouvement d'amour qui ne tend point vers Dieu, eſt inutile, & conduit au mal, ou fait de la cauſe de nôtre bien celle de nôtre mal.

2. Tout mouvement d'amour qui n'eſt point conforme à l'ordre immuable, qui eſt la loi inviolable des créatures, & même du Créateur, eſt déréglé; & Dieu étant juſte, ce mouvement l'oblige à devenir nôtre mal ou la cauſe de nôtre miſére.

3. Ainſi on ne peut s'unir à Dieu, comme à ſon bien, ſi l'on ne ſe conforme à Dieu comme à ſa loi. Et la con-

verſe eſt vraye : on ne peut ſe conformer à la loi divine, & par cette conformité devenir parfait, ſans s'unir à la puiſſance, & par cette union devenir heureux.

XI. Cette vérité peut encore s'exprimer ainſi ſelon l'analogie de la foi. Nous n'avons accès auprès de Dieu, ſociété avec Dieu, part à la félicité de Dieu, que par la Raiſon univerſelle, la Sageſſe éternelle, le Verbe divin qui s'eſt fait chair, à-cauſe que l'homme eſt devenu charnel, & par ſa chair s'eſt fait victime; à-cauſe que l'homme eſt devenu pécheur, & par le ſacrifice de ſa victime, s'eſt fait Médiateur, la Raiſon purement intelligible n'étant plus dans l'homme corrompu, qui ne peut plus ni la conſulter, ni la ſuivre, le lien de la ſociété entre Dieu & lui. Mais il faut remarquer ſur toutes choſes, que la Raiſon en s'incarnant, n'a rien changé de ſa nature, ni rien perdu de ſa puiſſance. Elle eſt immuable & néceſſaire : elle eſt ſeule la loi inviolable des eſprits : elle ſeule a droit de commander. La foi n'eſt point contraire à la vérité : elle conduit à la vérité, & rétablit par elle pour jamais nôtre ſociété avec Dieu. Il faut ſe con-

former au Verbe fait chair, parce que le Verbe intelligible, le Verbe sans la chair est maintenant une forme trop abstraite, trop sublime & trop pure, pour former ou réformer des esprits grossiers & des cœurs corrompus, des esprits qui ne trouvent point de prise sur tout ce qui n'a point de corps, & que tout ce qui ne les touche point, les rebute. Le Verbe s'est fait victime, parce que le Verbe sans victime, n'a rien qu'il puisse offrir: il ne peut être Pontife, il ne peut donner à des pécheurs de société avec Dieu, sans reconciliation & sans sacrifice. Et nous devons aussi nous conformer à lui en cet état; parce qu'outre que c'est nous qui sommes les criminels, nous faisons partie de la victime qui doit être purifiée, consacrée, sacrifiée, avant que d'être clarifiée, & consommée en Dieu pour l'éternité. Mais la vie de Jesus Christ n'est nôtre modéle, que parce qu'elle est conforme à l'ordre, nôtre modéle indispensable, & nôtre loi inviolable. Il faut suivre Jesus Christ jusqu'à la croix, parce que l'ordre veut que ce corps de péché soit anéanti en l'honneur de la Raison, à la gloire de celui dont il nous sépare. L'ordre veut que nous méritions par des peines

Omnis Pontifex ad offerendum munera & hostias constituitur: unde necesse est & hunc Christum habere aliquid quod offerat. Hebr. 8:3.

peines volontaires ; dont le corps est l'occasion, le bonheur dont Dieu seul est la cause, & dont nous avons été justement privés, à-cause des plaisirs injustes que nous avons indignement exigés d'un Dieu juste. Voilà des vérités bien rebatuës ; mais ce sont des vérités bien nécessaires.

XII. MOUVEMENS OU DEVOIRS.

1. N'aimons donc que Dieu d'un amour d'union : & lors que nous sentons s'exciter en nous quelque amour pour la créature, quelque joye dans la créature, étouffons ces sentimens, reconnoissans que Dieu seul a la puissance, & qu'il ne nous anime de son amour, que pour nous unir à lui.

2. Craignons les plaisirs, car ils nous séduisent & nous corrompent. Le plaisir est le caractére du bien ; Dieu seul peut nous en faire jouïr : mais son opération n'ayant rien de visible, nous regardons les objets qui ne sont que les occasions de nos sentimens, comme s'ils en étoient la cause ; & nous les aimons comme nos biens, ou du-moins nous n'aimons que nous-mêmes, que nôtre propre bonheur, lors que nous en jouïssons. Or tout plaisir qui nous porte à l'amour des corps, sub-

ſubſtances inférieures à nôtre être, nous dérégle; & comme l'ame n'eſt point à elle-même la cauſe de ſon bonheur, elle eſt aveugle, elle eſt ingrate, elle eſt injuſte, ſi elle aime ſon propre plaiſir, ſans rendre à la véritable cauſe qui le produit en elle, l'amour & le reſpect qui lui ſont dûs. Mais de-plus, peut-on aimer Dieu au milieu des plaiſirs? Peut-on augmenter actuellement ſa charité, lors qu'on irrite & qu'on fortifie ſa concupiſcence en mille manieres?

3. L'amour de la grandeur, de l'élévation, de l'indépendance eſt abominable: celui qui déſire qu'on l'eſtime & qu'on l'aime, fait horreur. Quoi! les eſprits faits pour contempler la Raiſon univerſelle, pour aimer la puiſſance du vrai bien, s'occuperont de nous & nous aimeront? Impuiſſans comme nous ſommes, nous ſouffririons des adorateurs? Corrompus & ignorans comme nous ſommes, nous voudrions des admirateurs, des imitateurs, des ſectateurs? Certainement celui qui ne voit pas l'injuſtice de l'orgueil, n'a nul commerce avec la Raiſon; & celui-là y renonce entiérement, qui connoit cette injuſtice, & ne craint point de la commettre.

4. Ai-

4. Aimons l'ordre ; c'eſt la loi de Dieu ; il le ſuit inviolablement, il l'aime inviolablement. Penſons-nous pouvoir impunément nous diſpenſer de le ſuivre ? Si nous l'abandonnons, la juſtice impitoyable du Dieu vivant nous pourſuivra. Mais ſi nôtre amour ſe conforme à cette loi, nous ſerons heureux & parfaits tout enſemble, nous aurons ſociété avec Dieu, & part à ſa félicité & à ſa gloire.

5. On ne peut être raiſonnable que par la Raiſon univerſelle. On ne peut être ſage que par la Sageſſe éternelle. On ne peut être juſte & ſaint que par la conformité avec l'ordre immuable. Contemplons donc inceſſamment la Raiſon, aimons ardemment la ſageſſe, ſuivons inviolablement la loi divine. Reformons nous ſur nôtre modéle : il s'eſt fait ſemblable à nous, pour nous rendre ſemblables à lui : il eſt maintenant à nôtre portée, il eſt proportionnée à nôtre foibleſſe. Il eſt devant nous ; ouvrons les yeux pour le voir. Il eſt au milieu de nous ; rentrons en nous-mêmes pour le conſulter. Il nous ſollicite ſans ceſſe ; rendons nous à ſa voix, n'endurciſſons point nos cœurs. Mais il eſt encore

dans le Saint des Saints établi Pontife
Hebr. 5. selon l'ordre de Melchisedech, toûjours vivant pour intercéder pour nous, & nous donner les secours dont nous avons un besoin extrême. Approchons nous donc du vrai propitiatoire de Jesus Christ Sauveur des pécheurs, Chef de l'Eglise, Architecte du temple éternel, en un mot cause occasionnelle de la grace, sans laquelle nous sommes trop corrompus & trop misérables, pour travailler à nôtre réformation, estimer & goûter les vrais biens, & même désirer d'être délivrés de nos maux.

CHAPITRE XVIII.

Les trois personnes divines impriment chacune leur propre caractére dans les esprits; & nos devoirs les honorent également toutes trois. Car nos devoirs ne consistent que dans des jugemens & des mouvemens intérieurs, qui doivent néanmoins paroître au dehors, à-cause de la société que nous avons avec les autres hommes.

I. Les trois personnes divines de la Trinité sainte impriment chacune leur

leur propre caractére dans les esprits qu'ils ont créés à leur image. Le Pere, à qui la puissance est attribuée, leur fait part de son pouvoir, les ayant établis causes occasionnelles de tous les effets qu'ils produisent. Le Fils leur communique sa sagesse, & leur découvre toute vérité par l'union étroite qu'ils ont avec la substance intelligible qu'il renferme comme Raison universelle. Le Saint Esprit les anime & les sanctifie par l'impression invincible qu'ils ont pour le bien, & par la charité ou l'amour de l'ordre qu'il répand dans leurs cœurs. Comme le Pere engendre son Verbe, l'esprit de l'homme par ses désirs est la cause occasionnelle de ses connoissances. Et comme le Fils est avec le Pere, principe de l'amour substantiel & divin ; nos connoissances excitées par nos désirs, qui seuls sont véritablement en nôtre puissance, sont avec nous le principe de tous les mouvemens réglés de nôtre amour.

II. Il est vrai que le Pere engendre son Verbe de sa propre substance : mais c'est que Dieu seul est à lui-même essentiellement & substantiellement sa sagesse & sa lumiére. Il est encore vrai, que le

Pere & le Fils ont par eux-mêmes leur amour mutuel : mais c'est que Dieu seul est uniquement à lui-même & son bien & sa loi. Mais comme nous ne pouvons point être à nous-mêmes nôtre Raison, la lumiére ne peut point être une émanation naturelle de nôtre substance : & comme nous ne sommes point à nous-mêmes ni nôtre bien, ni nôtre loi, il faut que tout le mouvement que nous avons, nous vienne d'ailleurs, & nous porte ailleurs, nous unisse à nôtre bien, & nous conforme à nôtre modéle.

III. Dieu a fait toutes choses par sa sagesse, & dans le mouvement de son esprit ou de son amour : nous n'agissons aussi jamais qu'avec connoissance, & que par amour. Les trois personnes divines font également toutes choses : ce que nous faisons aussi sans connoissance & sans une volonté pleine & entiére, ce n'est point proprement nôtre ouvrage. Le Pere a droit, pour ainsi dire, de mission sur son Fils : il dépend aussi de nous de penser à ce que nous voulons. Le Fils envoye le St. Esprit, qui procéde de lui & du Pere en unité de principe : nôtre amour suppose aussi la lumiére, il en

procéde, il en est produit. Enfin l'amour qui procéde d'une connoissance claire, s'aime soi-même, & l'objet de sa connoissance, & la connoissance même; comme l'amour substantiel aime infiniment la substance divine dans le Pere qui engendre, & dans le Verbe engendré, & dans le St. Esprit lui-même procédant du Pere & du Fils.

IV. Tous les rapports de l'esprit de l'homme avec la Trinité sainte, ne sont que des ombres & des traits imparfaits, qui ne peuvent imiter le principe de tous les êtres, qui par une propriété incompréhensible de l'infini, se communique sans se diviser, & forme une société de trois personnes différentes dans l'unité d'une même substance. Mais quoi que l'image de Dieu que nous portons, soit fort imparfaite par rapport à nôtre principe, il n'y a rien de plus grand pour une pure créature, que cette foible ressemblance. Nous ne travaillons à nôtre perfection, qu'autant que nous la rétablissons; & nous n'assûrons nôtre bonheur, qu'autant que nous nous réformons sur nôtre modéle. Tous nos jugemens véritables, & tous nos mouvemens réglés, tous les devoirs que nous rendons à

la ſageſſe, à la puiſſance & à l'amour divin, ſont autant de pas qui nous approchent de la ſource de tous les biens: & la diſpoſition habituelle à former de ces jugemens & de ces mouvemens, eſt la véritable perfection de la créature, eſſentiellement dépendante du ſouverain bien, & faite uniquement pour trouver dans ſes devoirs ſa perfection & ſon bonheur.

V. Comme les trois perſonnes de la Trinité ſainte ne ſont qu'un même Dieu, ne ſont qu'une même ſubſtance, tous les devoirs qui ſemblent ſe rapporter particuliérement à une perſonne, honorent également les deux autres. Tout mouvement réglé rend honneur à la puiſſance du Pere, comme à ſon bien; à la ſageſſe du Fils, comme à ſa loi; à l'amour mutuel du Pere & du Fils, comme à ſon principe. Et au-contraire, tout péché, ou tout amour des créatures deshonore la puiſſance véritable, choque la Raiſon univerſelle, & réſiſte au Saint Eſprit: & c'eſt pour cela qu'on ne peut ſéparer entiérement les devoirs qu'on doit rendre à la puiſſance, de ceux qu'on doit rendre à la ſageſſe & à l'amour ſubſtantiel & divin; ce qui m'a obli-

gé de répéter les mêmes choses en différentes maniéres dans les trois Chapitres précédens.

VI. Quoi que tous les devoirs que les esprits doivent rendre à Dieu, esprit pur & qui veut être adoré en esprit & en vérité, ne consistent que dans des jugemens véritables, & dans des mouvemens d'amour conformes à ces jugemens; néanmoins les hommes étant composés d'esprit & de corps, vivans entre eux en société, élevés dans un même culte extérieur de Religion, & liés par là à certaines cérémonies, se trouvent obligés à une infinité de devoirs particuliers, mais qui se rapportent tous nécessairement à ceux que je viens de marquer en général. Tous ces devoirs sont arbitraires, du-moins dans leur principe: mais les devoirs spirituels sont par eux-mêmes absolument nécessaires. On peut dispenser des devoirs extérieurs; mais on ne peut jamais dispenser des autres: ils dépendent d'une loi inviolable de l'ordre immuable & nécessaire. Les devoirs extérieurs ne sanctifient point par eux-mêmes celui qui les rend à Dieu: ils ne reçoivent leur mérite & leur prix que des devoirs spirituels qui les accompagnent;

nent; mais tous les mouvemens de l'ame réglés ſur des jugemens véritables, honorent directement & par eux-mêmes les perfections divines.

VII. C'eſt, par exemple, un devoir arbitraire dans ſon principe, que d'entrer la tête nuë dans une Egliſe. Mais entrer en préſence de Dieu ſans reſpect & ſans quelque mouvement de religion, ce n'eſt point un dévoir arbitraire, c'eſt un devoir eſſentiel. Celui qui pour quelque raiſon particuliére, ne peut ſe découvrir, peut aſſiſter couvert au ſacrifice; les femmes ſont diſpenſées de ce devoir: & pourvû que l'on ſçache que ce n'eſt point mépris, mais beſoin, il ne faut point ordinairement de diſpenſe. Il n'y a que ceux qui ont l'eſprit faux, que les critiques, ou les foibles, qui y puiſſent trouver à redire. Mais perſonne ne peut aſſiſter au ſacrifice, & ſe diſpenſer d'y offrir à Dieu le ſacrifice de l'eſprit & du cœur, des loüanges & des mouvemens qui honorent Dieu. Celui qui ſe proſterne au pied des autels, bien-loin de mériter, bien-loin d'honorer Dieu par ce devoir extérieur, commet un crime énorme, ſi par cette action il ne tend qu'à s'attirer l'eſtime du monde. Mais celui qui bien qu'im-

qu'immobile au dehors, eſt agité au dedans par des mouvèmens conformes à ce que la foi & la Raiſon nous apprennent des attributs divins, rend honneur à Dieu, s'approche de lui & s'unit à lui. Se conformant à la loi immuable par des mouvemens réglés, qui laiſſent après eux une habitude ou une diſpoſition de charité, il ſe purifie & ſe ſanctifie véritablement. Mais la Religion de bien des gens n'eſt point ſpirituelle : ils ne s'arrêtent ſouvent qu'à l'extérieur qui les frappe, & qui les détermine à faire par imitation ce qu'ils n'ont point deſſein de faire.

VIII. Certainement c'eſt manquer au reſpect qu'on doit à la Raiſon univerſelle, que de s'en ſéparer par l'uſage du vin, ou que de ſortir hors de ſoi-même, où elle habite, & où elle rend ſes réponſes, & ſe laiſſer tranſporter par ſes paſſions dans un monde où l'imagination eſt la maîtreſſe. En un mot, s'éloigner volontairement, ſans quelque néceſſité, de la préſence de ſon bien & de ſa raiſon, c'eſt un mouvement qui deshonore la Majeſté divine, c'eſt manquer de Religion, & commettre une eſpéce d'impieté. Mais les hommes ne jugent pas ainſi des choſes. Ils jugent du fond par l'ex-

l'extérieur & par les maniéres. Ils s'imagineront que c'eſt un grand crime, que de faire dans un lieu ſaint une action qui par elle-même n'eſt point indécente; & ne penſent point que rien n'eſt plus indécent, que de manquer, en quelque lieu qu'on ſoit, aux devoirs eſſentiels d'une créature raiſonnable. Celui qui eſt religieux juſqu'à la ſuperſtition, paſſe pour un ſaint dans leur eſprit; & le Philoſophe Chrêtien n'eſt qu'un impie, s'il n'abandonne la Raiſon pour entrer dans leurs ſentimens, & obſerver religieuſement leurs coûtumes.

IX. Il eſt vrai que le Philoſophe ſe conduit mal, s'il néglige les devoirs extérieurs, & s'il ſcandaliſe les ſimples.
Matth. 18: 6. *Il vaudroit mieux pour lui, qu'on lui attachât une pierre au cou, & qu'on le jettât au milieu de la mer.* Tout homme par ſes maniéres doit rendre témoignage de ſa foi, & porter les autres hommes, toûjours ſenſibles aux maniéres, à des mouvemens qui honorent Dieu. Il faut dans tout ce qui a rapport à Dieu, prendre humblement l'air ou la poſture d'un homme qui adore. C'eſt du-moins faire le ſot & le ridicule, que de prendre un autre air. Mais lors que les maniéres ſont ſu-

ſuperſtitieuſes, & portent les eſprits à des jugemens & à des mouvemens qui deshonorent les attributs divins, alors c'eſt impiété que de les prendre. Ces maniéres ſont peut-être pardonnables à ceux qui n'ont de Dieu qu'une idée fort confuſe : mais celui qui eſt mieux inſtruit dans la Religion, & qui a une connoiſſance plus particuliére des perfections divines, ne doit rien faire par reſpect humain, qui démente ſes lumiéres.

X. La plus-part des Chrêtiens ont l'eſprit Juif: leur Religion n'eſt point ſpirituelle, & par conſéquent n'eſt point raiſonnable. *La vie éternelle, c'eſt de connoître le vrai Dieu, & Jeſus Chriſt ſon Fils unique*: c'eſt d'avoir des ſentimens dignes des attributs divins, & des mouvemens conformes à ces ſentimens: c'eſt de connoître Jeſus Chriſt, qui ſeul nous donne accès auprès du Pere, & répand la charité dans nos cœurs: c'eſt de ſe bien convaincre, que lui ſeul eſt Souverain Prêtre des vrais biens, ou la cauſe occaſionnelle de la grace, afin de s'approcher de lui avec confiance, & par ſon ſecours exciter en ſoi des mouvemens conformes à ſa connoiſſance qu'il nous a donnée du vrai culte qui honore la Majeſté

jesté divine. Mais chacun se fait une Théologie, une Religion, ou du-moins une dévotion particuliére, dont l'amour propre est le motif, les préjugés le principe, & les biens sensibles la fin. Le culte divin ne consiste souvent qu'en sacrifices extérieurs, en priéres vocales, en cérémonies établie pour élever à Dieu les esprits, & qui ne servent maintenant à la plus-part, qu'à consoler par leur magnificence, l'imagination fatiguée par le dégoust qu'ils trouvent à rendre à Dieu leurs devoirs. La coûtume, le respect humain, l'hypocrisie transportent leur corps dans l'Eglise: mais leur esprit & leur cœur n'y entrent point. Et si le Prêtre offre Jesus Christ à Dieu en leur présence, ou plûtôt si Jesus Christ lui-même s'offre à son Pere pour leurs péchés sur nos autels, ils sacrifient de leur côté à l'ambition, à l'avarice, à la volupté, des sacrifices spirituels dans tous les lieux où leur imagination les transporte.

CHA-

CHAPITRE XIX.

En général des dévoirs de la ſociété. Deux ſortes de ſociétés. Tout ſe doit rapporter à la ſociété éternelle. Différentes eſpéces d'amour & d'honneur. Principes généraux de nos devoirs à l'égard des hommes. Les devoirs doivent être extérieurs & rélatifs. Danger qu'il y a de rendre aux hommes les devoirs intérieurs. Le commerce du monde fort dangereux.

I. APrès avoir expliqué en général les devoirs que nous devons rendre à Dieu, il faut examiner ceux que nous devons aux autres hommes, à-cauſe que Dieu nous a faits pour vivre en ſociété avec eux ſous une même loi, la Raiſon univerſelle, & par dépendance d'une même puiſſance, celle du Roi des Rois, & du ſouverain Seigneur de toutes choſes.

II. Nous pouvons faire avec les hommes deux ſortes de ſociétés : une ſociété de quelques années, & une ſociété éternelle : une ſociété de commerce, & une ſociété de Religion : je veux dire une ſo-

société animée par les passions, subsistante dans une communion de biens particuliers & périssables, & dont la fin soit la commodité & la conservation du corps; & une société réglée par la Raison, soûtenuë par la foi, subsistante dans la communion des vrais biens, & dont la fin soit une vie bienheureuse pour l'éternité.

III. Le grand dessein, ou plûtôt l'unique dessein de Dieu, c'est la cité sainte, la Hiérusalem céleste, où habitent la vérité & la justice. Les autres sociétés périront, quoi que Dieu soit immuable dans ses desseins: mais cette société spirituelle subsistera éternellement. Le Royaume de Jesus Christ n'aura point de fin: son temple sera éternel: son sacerdoce ne sera point changé par un autre: *Juravit Dominus, & non pœnitebit eum: Tu es Sacerdos in æternum secundùm ordinem Melchisedech.* La maison de Dieu se bâtit sur des fondemens inébranlables, sur ce Fils bien-aimé en qui Dieu a mis sa complaisance, & par qui toutes choses subsisteront à la gloire de celui qui leur donne l'être.

IV. Lors que nous nous faisons quelque établissement ici bas, ou que nous

en procurons à nos amis, nous bâtissons sur le sable, nous logeons nos amis dans un bâtiment qui menace ruïne, tout fondra sous nos pieds, du-moins à la mort. Mais nous travaillons pour l'éternité, lors que nous entrons dans l'édifice du temple du vrai Salomon, & lors que nous y faisons entrer les autres. Cet ouvrage subsistera dans tous les siécles. C'est donc là le bien que nous devons nous procurer, & aux autres hommes: c'est là la fin principale de tous nos devoirs: c'est là la sainte société que nous devons commencer ici bas par la charité que nous sommes obligés d'avoir les uns pour les autres. Car enfin, puis que le dessein de Dieu dans les sociétés périssables, n'est que de fournir à Jesus Christ, Architecte du temple éternel, les matériaux propres pour former son Eglise; il n'est pas possible que nous manquions à des devoirs essentiels, lors qu'entrant dans les desseins de celui qui veut sauver tous les hommes, nous faisons servir toutes nos puissances pour hâter son grand ouvrage, & procurer aux hommes les biens pour lesquels Dieu les a faits.

V. En-effet, ne nous imaginons pas que Jesus Christ nous commande absolument

ment autre chose, que de nous procurer mutuellement les vrais biens, lors qu'il nous ordonne de nous aimer les uns les autres. Quels sont les biens dont il a comblé ses Apôtres & ses Disciples? Leur a-t-il donné, comme ces faux amis à ceux qui entrent dans leurs passions, des biens périssables? Les a-t-il toûjours délivrés d'entre les mains de leurs persécuteurs? Non sans doute. Ce ne sont donc pas là nos principaux devoirs de charité. Il faut secourir son prochain, & lui conserver la vie, comme on est obligé de conserver la sienne propre; mais il faut préférer le salut du prochain & à sa vie, & à la nôtre.

VI. *Aimer*, ce terme est donc équivoque. Il signifie trois choses fort différentes, & qu'il faut distinguer avec soin. Il signifie s'unir de volonté à un objet, comme à son bien, ou à la cause de son bonheur: se conformer à quelqu'un, comme à son modéle, ou à la régle de sa perfection: avoir de la bienveillance pour quelqu'un, ou souhaiter qu'il soit & heureux & parfait. L'amour d'union n'est dû qu'à la puissance de Dieu: l'amour de conformité n'est dû qu'à la loi divine, l'ordre immuable. Nulle créa-

ture n'eſt capable d'agir en nous : perſonne ne peut être nôtre loi vivante, ou nôtre parfait modéle. Jeſus Chriſt même, quoi qu'impéccable, quoi que Raiſon incarnée, a fait des choſes que nous ne devons point faire ; parce que les circonſtances n'étant point les mêmes, la Raiſon intelligible nous le deffend, loi inviolable, modéle indiſpenſable de toutes les intelligences.

VII. Ainſi nous ne devons point aimer nôtre prochain d'un amour d'union, ni d'un amour de conformité. Mais nous pouvons & devons l'aimer d'un amour de bienveillance. Nous devons l'aimer en ce ſens que nous devons lui déſirer ſa perfection & ſon bonheur : & comme nos déſirs pratiques ſont cauſes occaſionnelles de certains effets qui ſont utiles à ce deſſein, nous devons faire tous nos efforts pour leur procurer une vertu ſolide, afin qu'ils méritent les vrais biens qui en ſont la récompenſe. C'eſt véritablement à cela que nous oblige le commandement que Jeſus Chriſt nous a fait dans l'Evangile, de nous aimer les uns les autres comme nous-mêmes, & comme il nous a aimés lui-même.

VIII. *Honorer*, ce terme eſt encore

équivoque : il marque une ſoûmiſſion d'eſprit à la puiſſance véritable, un reſpect ou une ſoûmiſſion extérieure à la cauſe occaſionnelle, & une ſimple eſtime qu'on fait de quelque choſe, à-cauſe de l'excellence de ſon être, ou de la perfection qu'elle poſſéde, ou qu'elle peut poſſéder.

IX. Il n'y a que Dieu ſeul à qui ſoit dûë cette eſpéce d'honneur qui conſiſte dans la ſoûmiſſion de l'eſprit à la puiſſance véritable. On ne doit honorer directement & abſolument que Dieu dans les puiſſances qu'il a établies : & quoi qu'on doive rendre exactement aux ſupérieurs légitimes, les honneurs & les ſoûmiſſions extérieures que les loix ou les coûtumes autoriſent, toute la ſoûmiſſion de l'amê doit ſe rapporter uniquement à Dieu ſeul. C'eſt baſſeſſe d'eſprit, que de craindre la plus excellente des créatures : c'eſt Dieu ſeul qu'il faut craindre en elle. Néanmoins on doit eſtimer chaque choſe à proportion de l'excellence de ſon être, ou de la perfection qu'elle poſſéde, ou qu'elle eſt capable de poſſéder. Ainſi l'amour de bienveillance, le reſpect ou la ſoûmiſſion rélative ou extérieure, & la ſimple eſtime ſont, que je ſçache, les

les principes généraux aufquels fe peuvent rapporter tous les devoirs qu'on doit rendre aux autres hommes.

X. Il y a cette différence entre les devoirs que la Religion nous oblige à rendre à Dieu, & ceux que la fociété demande que nous rendions aux autres hommes; que les principaux devoirs de la Religion font intérieurs & fpirituels, parce que Dieu pénétre les cœurs, & qu'abfolument parlant, il n'a nul befoin de fes créatures; & que les devoirs de la fociété font prefque tous extérieurs. Car, outre que les hommes ne peuvent fçavoir nos fentimens à leur égard, fi nous ne leur en donnons des marques fenfibles, ils ont tous befoin les uns des autres, foit pour la confervation de leur vie, foit pour leur inftruction particuliére, foit enfin pour mille & mille fecours dont ils ne peuvent fe paffer.

XI. Ainfi, exiger des autres hommes les devoirs intérieurs & fpirituels qu'on ne doit qu'à Dien, efprit pur, fcrutateur des cœurs, feul indépendant, & fuffifant à lui-même; c'eft un orgueil de Démon, c'eft vouloir dominer fur les efprits, c'eft s'attribuer la qualité de fcrutateur des cœurs, c'eft en un mot,

exiger ce qu'on ne nous doit point, & ce qui nous est entiérement inutile. Car que fait aux autres hommes nôtre adoration intérieure, & que nous fait la leur? S'ils exécutent fidélement nos volontés, de quoi pouvons-nous nous plaindre? S'ils regardent Dieu même en nôtre personne, s'ils l'aiment & le craignent en nous, certainement nous nous attribuons la puissance & l'indépendance, si nous ne

Coloss. 3: 22. sommes pas contents. *Servi*, dit Saint Paul, *obedite per omnia dominis carnalibus; non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed in simplicitate cordis, TIMENTES DEUM.* C'est

vers. 23. Dieu qu'il faut *craindre*. *Quodcunque facitis, ex animo operamini, sicut Domino, & non hominibus.* Il faut rendre service avec affection, comme à Dieu qui connoit les cœurs, & non à des hommes: à Dieu qui a la puissance de nous récompenser, & non à des hommes, dont toutes les volontés sont par elles-mêmes in-

vers. 24. efficaces. *Scientes*, continuë-t-il, *quòd à Domino accipietis retributionem hæreditatis. Domino Christo servite.* Servez le Seigneur Jesus Christ, & ne vous rendez pas les esclaves des hommes. Vous avez été rache-

1 Cor. 7: 23. tés d'un grand prix: *Pretio redempti estis, nolite fieri servi hominum.* XII.

XII. Comme il y a une étroite union entre l'ame & le corps, & un rapport mutuel entre les mouvemens de l'une & de l'autre de ces deux ſubſtances ; il eſt très-difficile de s'approcher par le mouvement de ſon corps, d'un objet cauſe occaſionnelle du plaiſir, ſans s'y unir par le mouvement de ſon amour, comme s'il en étoit la cauſe véritable. De-même il eſt difficile que l'imagination, éblouïe par l'éclat qui environne les Grands, s'abbatte & ſe proſterne devant eux, ſans que l'ame elle-même ſuive ce mouvement, ou du-moins ſans qu'elle s'abbaiſſe. L'ame effectivement doit alors ſe proſterner, mais c'eſt devant la puiſſance du Dieu inviſible, qu'elle doit honorer dans ſon Prince, où elle réſide viſiblement.

XIII. L'ame, qui ſe ſent en quelque maniére heureuſe par le plaiſir dont elle jouït, lors que le corps ſe nourrit d'un fruit délicieux, doit alors aimer, mais aimer Dieu ſeul, qui agit en elle, & qui ſeul peut agir en elle. Mais nos ſens, révoltés par le péché, nous troublent l'eſprit, ils nous retirent inſolemment de la préſence de Dieu, & ne nous occupent que de cette matiére inefficace

que nous tenons entre nos mains, & que nous broyons ſous nos dents. Ils nous forcent à croire, que ce fruit contient & répand la ſaveur agréable qui nous réjouït; & comme la puiſſance de Dieu ne paroit point à nos yeux, nous ne voyons rien que ce fruit à quoi nous puiſſions attribuer la cauſe de nôtre félicité préſente. Nos ſens ne nous ſont donnés que pour la conſervation de nôtre être ſenſible: que leur importe donc d'où vienne ce fruit, pourvû qu'ils en ayent; d'où procéde ce plaiſir, pourvû qu'ils en goûtent?

XIV. De-même nôtre imagination diſſipe bientôt toutes ces idées abſtraites d'une puiſſance inviſible, lors qu'on eſt en préſence de ſon Souverain. La loi divine, l'ordre immuable, la Raiſon, ce n'eſt qu'un fantôme qui s'évanouït & qui diſparoit, lors que le Prince ordonne, ou lors qu'il parle avec empire. La majeſté du Prince, l'éclat ſenſible de la grandeur, l'air reſpectueux & craintif où eſt tout le monde, & où tout le monde doit être, ébranlent de telle maniére le cerveau d'un ambitieux & de la plus-part des hommes, en qui pour lors les paſſions ſont excitées, qu'il y a peu d'eſprits aſſez

fermes

fermes pour consulter la loi divine, penser à la puissance du Dieu invisible, rentrer en soi-même, & écouter les jugemens que prononce en nous celui qui préside immédiatement à tous les esprits.

XV. C'est à-cause de cette étroite union de l'esprit & du corps, qui par le péché s'est changée en dépendance, que rien n'est plus dangereux que le commerce du grand monde, & qu'il est nécessaire d'avoir une vocation particuliére, des raisons fortes & extraordinaires, pour s'y engager. On ne forme là ordinairement que des sociétés, dont l'ambition & la volupté sont le principe & la fin, & qui n'étant point conduites ni par la Raison, ni par la foi, mais par des passions toûjours inconstantes & toûjours injustes, se rompent tous les jours, & précipitent les hommes dans les derniers malheurs. Enfin ceux qui n'ont point assez de grandeur de courage, ni de fermeté d'esprit, pour rendre à Dieu leurs devoirs en présence du Prince, dans l'embarras des affaires, lors qu'ils sont en vûë à trop de gens; en un mot, ceux qui se laissent éblouïr, étourdir, renverser par le commerce du monde,

monde, tel qu'il puiſſe être, doivent l'éviter, & ſe mettre l'eſprit en telle ſituation, qu'ils puiſſent avec liberté honorer & aimer la puiſſance véritable, ſe conformer à la loi divine, rendre à Dieu les devoirs intérieurs & ſpirituels. Ces devoirs ſont indiſpenſables; & certainement on ne doit rien au prochain, ſi ce qu'on lui doit nous empêche de rendre à Dieu ce que nous lui devons indiſpenſablement.

XVI. Il n'y a preſque jamais rien à gagner parmi les hommes: leur langage eſt corrompu comme leur cœur: il ne fait naître dans l'eſprit que de fauſſes idées: il n'inſpire que l'amour des objets ſenſibles. Mais leur exemple eſt encore plus dangereux. Car outre qu'il eſt moins conforme à la Raiſon que le diſcours, c'eſt un langage vivant & animé, qui perſuade invinciblement tous ceux qui ne ſont point ſur leurs gardes. L'homme écoute ſouvent ce qu'on dit, ſans penſer à le faire: mais il eſt tellement porté à l'imitation, qu'il fait machinalement comme les autres. Rien n'oblige à faire ce qu'on entend dire, & qu'on ne fait point. Mais c'eſt bleſſer la ſociété, c'eſt ſe rendre odieux ou ridicule, c'eſt ſe faire paſſer pour un eſprit bizarre & capri-
cieux,

cieux, en un mot, c'est faire une espéce de schisme, que de condamner par une conduite particuliére, celle que le monde suit.

XVII. Néanmoins la charité & nôtre constitution naturelle nous obligent souvent à vivre en société. Tout le monde ne peut pas porter la vie des solitaires, & principalement ceux à qui le commerce du monde est le plus dangereux. Il faut qu'ils voyent & soient vûs, qu'ils parlent & qu'ils entendent parler. Le commerce sans passions délasse l'esprit, & lui donne de la force. Il faut donc vivre avec les hommes. Mais il en faut choisir qui soient raisonnables, ou du-moins capables d'entendre raison, & de se soûmettre à la foi, afin de travailler ensemble à nôtre sanctification & à la leur. Car il faut maintenant bâtir pour l'éternité, commencer ici bas une société éternelle, se hâter, pendant qu'il fait jour, d'entrer dans le repos du Seigneur, & d'y faire entrer les autres; afin que nôtre société soit avec le Pere & son Fils Jesus Christ dans l'unité du St. Esprit par une charité immortelle, qui procédera sans cesse, par rapport à nous, de la puissance & de la sagesse de Dieu; dont l'influence conti-

nuelle sera la cause efficace de nôtre perfection & de nôtre félicité éternelle.

CHAPITRE XX.

Les devoirs d'estime sont dûs à tout le monde, aux derniers des hommes, aux plus grands pécheurs, à nos ennemis & à nos persécuteurs; aux mérites, aussi-bien qu'aux natures. Il est difficile de régler exactement ces devoirs & ceux de bienveillance, à-cause de la différence des mérites personnels & rélatifs, & de leurs combinaisons. Régle générale & la plus seure qu'on puisse donner sur cette matiére.

I. LEs trois principes généraux ausquels on peut rapporter tous les devoirs particuliers que nous devons rendre aux autres hommes, sont, ainsi que j'ai dit dans le Chapitre précédent, la simple estime, qu'on doit proportionner à l'excellence & à la perfection de chaque être; le respect, ou la soûmission rélative de l'esprit, qu'on doit proportionner à la puissance subalterne des causes occasionnelles intelligentes; & l'amour de bienveillance, qui est dû à tous ceux qui

qui sont capables de jouïr des biens qui peuvent nous être communs avec eux.

II. La simple estime est un devoir qu'on doit rendre à tous les hommes. Le mépris est une injure, & la plus grande des injures. Il n'y a que le néant de méprisable; car toute réalité mérite de l'estime. L'homme étant la plus noble des créatures, c'est un faux jugement, & un mouvement déréglé, que de le mépriser, quel qu'il puisse être. Le dernier des hommes peut être élevé à la souveraine puissance; & les deux premiers Rois que Dieu a donnés aux Israëlites, ont été, pour ainsi dire, tirés de la lie du peuple. Saül, de la derniére famille de la plus petite des douze Tribus, trouve la Royauté en cherchant les asnesses de son pere. *Nunquid non filius Jemini ego sum, de minima Tribu Israël, & cognatio mea novissima inter omnes familias de Tribu Benjamin?* disoit-il à Samuël qui lui promettoit le Royaume. Et David, le plus jeune des enfans d'Issaï, est pris, comme il le dit lui-même, de derriére les troupeaux, pour être mis à la tête du peuple choisi de Dieu. *De post fœtantes accepit eum pascere Jacob*

1. Reg. 9

Psalm 77. 7?.

servum suum ; & Israël hæreditatem suam.

III. Mais l'Evangile nous donne encore bien d'autres vûës. Il nous apprend que les pauvres sont les membres & les
Matth. 25: 40. Luc. 6:20. freres de Jesus Christ : que le Royaume des cieux leur appartient : & qu'ils ont le pouvoir de recevoir leurs amis dans
Luc. 16: 9. les tabernacles éternels. Car, quoi que les riches par le Batême soient lavés, aussi-bien que les pauvres, dans le sang de l'Agneau, ils se souillent en tant de maniéres dans la volupté qui les enyvre, & par l'ambition qui leur fait oublier leur qualité d'enfans de Dieu, que Jesus Christ toûjours irrité contre eux, les
Luc. 6:24. maudit sans cesse dans l'Evangile. *Malheur aux riches, car ils ont leur consolation*
Chap. 1: 9, 10. *dans ce monde qui se renverse. Que le pauvre se glorifie de sa grandeur*, dit l'Apostre St. Jacques, *& que le riche au-contraire s'humilie de sa bassesse; il passera comme*
Chap. 5: 1, 2, 3. *une fleur. Riches*, dit il encore, *pleurez, jettez des cris & des hurlemens dans les miséres qui tomberont sur vous. Vos richesses sont corrompuës par la pourriture. La rouillûre a consumé vôtre or & vôtre argent : & cette rouillûre portera témoignage contre vous-mêmes, & dévorera vôtre*

tre chair comme un feu. Voilà le thréſor de colere que vous avez amaſſé pour les derniers jours. AGITE *nunc, divites, plorate, ululantes in miſeriis veſtris, quæ advenient vobis. Divitiæ veſtræ putrefactæ ſunt,* & le reſte.

IV. Il ne faut pas ſeulement eſtimer & donner des marques d'eſtime aux pauvres & aux derniers des hommes, mais encore aux pécheurs & à ceux qui commettent les plus grands crimes. Leur vie eſt abominable, leur conduite eſt mépriſable, il ne faut jamais l'approuver, quelque éclat de grandeur qui la reléve. Mais leur perſonne mérite toûjours de l'eſtime. Car rien n'eſt digne de mépris que le néant, & que le péché, néant véritable qui corrompt la nature, qui anéantit le mérite, mais qui ne détruit point l'excellence de la perſonne. Le plus grand des pécheurs peut devenir, par le ſecours du ciel, pur & ſaint comme les Anges : il peut joüir éternellement avec nous des vrais biens, & nous précéder dans le Royaume de Dieu. Il faut avoir compaſſion de ſa miſére, non de celle qui l'afflige, mais de celle qui le corrompt ; non de ſes douleurs, mais de ſes déſordres, qui le mettent hors d'état de poſ-

posséder actuellement avec nous des biens dont il peut jouïr, sans nous en priver.

V. Mais de-plus, quel droit a-t-on de juger des intentions secretes ? Dieu seul pénétre les cœurs. Celui qui commet un crime, le fait peut-être sans vouloir le faire. Son esprit foible & troublé, ses passions allumées l'ont peut-être privé dans un moment de l'usage de sa liberté. Mais qu'il ait agi librement : son cœur contrit & humilié en a peut-être obtenu le pardon, ou l'obtiendra demain; jour heureux pour lui, & peut-être fatal pour vôtre chûte irréparable en punition de vôtre orgueil.

VI. Enfin le mépris qu'on fait des personnes n'est pas seulement injuste, mais il met encore celui qui est assez imprudent pour en donner des marques, hors d'état de lier un commerce de charité avec la personne méprisée, & de pouvoir jamais lui être utile. Car enfin, les hommes ne forment point de société avec ceux qui les méprisent : on n'entre naturellement en société avec les hommes, on ne leur fait du bien, que dans l'espérance du retour. On ne se met point dans un commerce, quand on s'attend

tend d'y perdre toûjours, & de n'y gagner jamais rien. Et l'on ne s'attend pas de recevoir de secours des personnes qui ont l'injustice de nous mépriser; parce que le mépris n'est pas seulement une preuve certaine qu'on manque actuellement de charité & de bienveillance, mais encore qu'on se trouve fort éloigné d'en avoir jamais.

VII. A l'égard de nos ennemis & de nos persécuteurs, il est certain que l'estime est un devoir plus général que celui de la bienveillance. On peut ne pas vouloir de certains biens à ses ennemis, parce que l'amour qu'on se doit à soi-même, oblige, ou du-moins permet de ne pas désirer qu'ils ayent le pouvoir de nous nuire. Ainsi nous pouvons en quelque maniére manquer de bienveillance pour nos persécuteurs, sans manquer à nos devoirs à leur égard. Mais la persécution que nous font les gens, ne doit point par elle-même diminuer l'estime que nous leur devons. Elle doit au-contraire l'augmenter en ce sens, que nous devons leur en donner des marques plus sensibles & plus fréquentes. On peut passer devant son ami, ou même devant son pere, sans le saluer; ce n'est point là lui faire in-

insulte. Mais on insulte à son ennemi, lors qu'on ne lui rend point ce devoir, parce qu'il n'a pas pour nous les mêmes sentimens que les autres hommes. Il a sujet de croire que c'est mépris, & nos amis jugeront bien que c'est pure inadvertance.

VIII. Mais de-plus, il n'y a rien qui désunisse si fort les hommes que le mépris : car personne ne veut être conté pour rien dans la société qu'il fait avec les autres : personne ne veut faire la derniére partie du corps qu'il compose avec eux. Ainsi des esprits dêja irrités, des hommes dêja séparés par quelque inimitié, ne peuvent jamais se rejoindre, quand le mépris est évident. Mais, par une raïson contraire, les inimitiés mortelles peuvent se dissiper, lors qu'on se rend mutuellement des devoirs d'estime, & que l'on marque par là, que bien-loin de prétendre un rang supérieur dans la société qui se veut former, qu'on le défére volontiers aux autres, & qu'on leur rend justice, & à soi-même, selon le jugement qu'ils portent de nôtre mérite & du leur. L'amour propre & l'orgueil secret ne permettent guéres qu'on regarde long-tems comme ennemi, celui qui nous donne volontiers des marques qu'il est

eſt perſuadé de nôtre propre excellence.

IX. Si l'on manque aux devoirs d'eſtime à l'égard de ſes ennemis, ou des perſonnes qui n'ont aucun luſtre; on excéde dans ces mêmes devoirs à l'égard de ſes amis, ou des perſonnes qui ſont relevées par leur naiſſance, leurs richeſſes ou quelque autre qualité éclatante. Le cerveau eſt conſtruit de maniére pour le bien de chaque particulier & pour celui de la ſociété, par rapport à la vie préſente, que le corps prend machinalement un air d'eſtime & de reſpect pour tout ce qui part de nos amis & de ceux qui ſont en état de nous faire quelque bien. L'eſtime qu'on fait des perſonnes ſe répand ſur tout ce qui les regarde. *Dives locutus eſt,* dit l'Ecriture, *& omnes tacuerunt, & verbum illius uſque ad nubes perducent. Pauper locutus eſt, & dicunt, Quis eſt hic?* Ecclef. 13. 27, 28. Notre machine eſt montée ſur ce ton-là. Deux luts d'accord rendent un même ſon. Lors qu'ils ſont en préſence, on ne peut en toucher un, ſans ébranler l'autre. Nos amis ſont auſſi d'accord avec nous; qui touche l'un, ébranle l'autre. Ceux dont nous avons intéreſt de poſſéder les bonnes graces, ont toûjours raiſon. Ils nous ébranlent, & nous les ébran-

ébranlons : ils nous trompent, & nous les trompons par une espéce de contrecoup, sans qu'ils y prennent garde, ni nous non-plus. C'est la machine qui jouë son jeu. Or le corps ne parle que pour le corps : c'est à quoi on ne peut trop prendre garde. Car l'opinion, ou la contagion de l'imagination, est le principe le plus fécond des erreurs & des désordres qui ravagent le monde Chrêtien. Il faut à tous momens rentrer en soi-même, pour confronter ce que les hommes disent, avec les réponses de la vérité intérieure. Il faut consulter la Raison, qui met châque chose dans son rang, & qui ne confond point l'estime qu'on doit aux personnes, avec le mépris qu'on doit avoir pour les sottises qu'ils avancent. L'approbation qu'on donne aux folles pensées de ses amis, les confirme dans leurs erreurs ; & le respect qu'on marque pour tout ce qui part des personnes de qualité, leur enfle tellement le courage, qu'ils s'attribuent une espéce d'infaillibilité, & le droit de dire & de faire tout ce qui leur vient dans l'esprit. Ce n'est pas qu'il faille les reprendre ouvertement. Leur délicatesse est extrême : on ne peut guéres les toucher, sans

les blesser, sans les irriter. La prudence & la charité doivent régler nos devoirs à leur égard. Mais il ne faut pas les abuser par de basses flateries, après nous être laissés tromper nous-mêmes par le rapport admirable que Dieu a mis dans nôtre corps & dans ceux qui nous environnent, pour le bien de la société: rapport qui de la part de l'ame s'est changé en dépendance, à-cause du péché; mais rapport que la Raison doit régler, & lors qu'il est nécessaire, qu'elle doit affoiblir, qu'elle doit gourmander.

X. Afin que tous les jugemens & les mouvemens d'estime soient conformes à la loi divine, l'ordre immuable, aussi-bien que les actions extérieures qui en sont les marques & les effets; il faut observer, que non seulement les personnes, mais encore leurs mérites, exigent de nous de l'estime. A l'égard des personnes, rien n'est plus facile que de s'acquiter de ce devoir: car il faut rendre égalité d'estime à l'égalité des natures. Mais rien n'est plus difficile, que de proportionner l'estime aux mérites des hommes. Car outre que les vrais mérites ne sont connus que de Dieu seul, les mérites naturels ont tant de différens rap-

ports, qui doivent augmenter, ou diminuer nôtre estime, aussi-bien que nos respects & nôtre bienveillance à leur égard, qu'il n'est pas possible à un esprit borné, de connoître précisément les devoirs qu'on doit leur rendre, & que souvent on ne sçait à quoi se déterminer.

XI. Les mérites en général peuvent se diviser en libres & en naturels, en mérites d'Etat & mérites de Religion. C'est le bon usage qu'on fait de sa liberté, qui fait la nature des mérites libres. Les mérites naturels consistent dans les qualités avantageuses de l'esprit & du corps. Les mérites d'Etat & de Religion consistent dans les charges dont on est revêtu, & dans les qualités propres à s'acquiter de ses emplois, soit civils, soit ecclésiastiques. Toute perfection est estimable en elle-même: mais il faut prendre garde, que souvent elle l'est beaucoup plus par rapport. Un diamant n'est pas si parfait qu'un moucheron: mais il est beaucoup plus estimable, à-cause de l'usage que les hommes en font. Les êtres même qui n'ont point d'autre perfection que celle de leur nature, sont préférables à ceux qui en ont d'acquises. Un diamant brut n'a pas tant de beauté que du verre bien

taillé

taillé & bien poli : mais il mérite beaucoup plus d'eſtime, les choſes étant comme elles ſont. De-ſorte qu'un homme paſſeroit avec raiſon pour un fou, ſi voulant faire le Philoſophe, il préféroit une mouche à une émeraude, & regardoit comme un caillou, un diamant brut de fort grand prix.

XII. Car il ne ſuffit pas, pour juger de l'eſtime qu'on doit faire des choſes & des perſonnes, de les conſidérer en elles-mêmes ; il faut que l'eſprit s'étende aux differens rapports qu'elles peuvent avoir avec d'autres beaucoup plus eſtimables. Les bonnes graces du Prince donnent du relief aux perſonnes les plus viles : & l'eſtime que les hommes font des choſes, doit régler leur prix, & par conſéquent nôtre eſtime extérieure & rélative; ſi nous ne ſommes réſolus à les mépriſer eux-mêmes, & à nous rendre ridicules & mépriſables. Ce qu'on doit ſeulement obſerver, c'eſt de ne ſe pas laiſſer gâter l'eſprit par les jugemens que l'on fait ordinairement des choſes. Nôtre eſtime ne doit être que rélative, ſi le mérite n'eſt que rélatif. Car, quoi que les hommes eſtiment davantage l'or & l'argent que le cuivre & le fer, ou que les

les corps organiſés des moucherons ; il ne faut pas rendre ce devoir d'eſtime à l'or & à l'argent, mais aux hommes, qui en portent un faux jugement. Il ne faut pas juger des perſonnes, ou des choſes, comme les hommes en jugent, qui attribuent aux objets de leurs paſſions, des perfections imaginaires. Mais qu'ils ſoient ou ne ſoient pas trompés dans leurs jugemens, il faut eſtimer d'une eſtime rélative, ce qu'ils eſtiment peut-être ſans raiſon ; parce que dans la ſociété c'eſt ordinairement l'eſtime qui régle le prix des choſes.

XIII. Comme le mérite rélatif eſt ſouvent beaucoup plus grand que le mérite perſonnel, & que nos devoirs ſe doivent régler auſſi-bien ſur le mérite rélatif, que ſur le mérite perſonnel ; rien encore un coup n'eſt plus difficile, que de juger de ce qu'on doit faire dans les combinaiſons infinies de ces différens mérites. C'eſt une néceſſité dans telles & telles circonſtances ; il faut manquer à ce qu'on doit à un parent en tel dégré, ou à un homme qui nous a rendu tel ſervice, ou qui dans la ſociété a tel emploi, & qui rend tel ſervice à l'Etat. Que faire? Quelle ſera la meſure commune pour dé-

couvrir précisément la grandeur de nos devoirs ? Certainement, quoi que l'ordre immuable la renferme, elle ne nous est point exactement connüe : & quand elle le seroit, il y a souvent tant de rapports à comparer, qu'on ne sçauroit encore à quoi se résoudre, si l'on attendoit que l'évidence nous marquast précisément tout ce que nous devons faire.

XIV. On sçait bien que, toutes choses égales, il faut préférer certains parens à d'autres, ses parens à ses amis, son Prince à son parent & à son ami. Mais faut-il préférer un parent à quatre ou à huict amis; tel parent ennemi, à tels amis en particulier ? C'est là ce qui embarasse. Car il faut dans un même tems avoir égard aux droits de la parenté, à ceux de l'amitié, à ceux de la société. De-sorte qu'il arrive souvent, qu'on doit préférer son ennemi à son ami ; son ennemi, ami de ses parens, considéré du Prince, propre à servir l'Etat, à son ami, personne assez inutile à l'Etat, ou qui n'a que de la froideur pour ceux qui nous doivent être les plus chers. Ainsi il n'y a point de régle générale, & qui ne souffre mille & mille exceptions, pour se conduire dans les devoirs d'estime, de

respect

respect & de bienveillance qu'on doit rendre aux autres hommes. Et ce qui brouille extrémement tout ce qu'on pourroit dire sur cette matiére, c'est qu'autres sont les devoirs d'estime, autres ceux de respect, autres enfin ceux de bienveillance; & que souvent dans une même espéce, on doit préférer tel à l'égard des devoirs de bienveillance, à tel autre, à qui l'on doit absolument rendre les devoirs d'estime & de respect.

XV. Comme ce sont donc les diverses circonstances qui changent & réglent l'ordre de nos devoirs, circonstances qu'il n'est pas possible de prévoir; il faut que chacun les examine avec soin, & qu'il rentre en soi-même pour consulter la loi immuable, sans avoir égard à de faux intérests que les passions répréséntent sans cesse; & que dans l'incertitude, on s'adresse à ceux qui sont plus sçavants que moi dans ces matiéres: que l'on consulte, dis-je, ceux qui ont beaucoup de charité, de prudence & de capacité, plûtôt que ceux qui ont la mémoire remplie de certaines régles générales, insuffisantes pour décider dans des circonstances particuliéres, & qui manquent souvent de bon sens & de charité. La seule ré-

régle générale que je m'avance de donner présentement, régle qu'on ne suit guéres, & qui me paroit néanmoins la plus seure; c'est qu'il faut préférer les droits de l'amitié en Jesus Christ, & de la société éternelle, aux droits ordinaires d'une amitié & d'une société qui doivent finir avec la vie. Je m'explique.

XVI. Le fini, quelque grand qu'il puisse être, ne peut avoir par lui-même aucun rapport à l'infini. Dix mille siécles, par rapport à l'éternité, ne sont rien. Le rapport de l'étendue de tout l'Univers à des espaces qui n'auroient point de bornes, ne peut s'exprimer que par *zero*. L'unité divisée par mille millions de chifres, dont la progression seroit d'un à mille millions, au-lieu d'un à dix, seroit encore une fraction infiniment trop grande pour exprimer ce rapport, parce qu'effectivement ce rapport est nul. C'est là mon principe. Or on posséde Dieu en l'autre vie, & on le posséde éternellement. Donc la possession de l'Empire de l'Univers, par rapport à la possession des vrais biens; le tems de la joüissance de cet Empire, par rapport à l'éternité de la vie future, c'est *zero*: leur rapport est nul. Tout s'éclypse & s'a-

néantit à la vûë de l'éternité. Les grandeurs humaines, & les plaisirs qui finissent avec la vie, joignez y tout ce qu'il vous plaira, pour vous contenter; tout cela disparoit, lors qu'on y pense, & qu'on sçait qu'on est immortel. Tout cela n'est rien, & doit être conté pour rien. C'est de quoi aussi on demeure assez d'accord.

XVII. Qu'on suive donc ce principe, & l'on verra que celui qui est un sujet de chûte à une seule personne, est plus cruel que le très-cruel Phalaris : qu'il est juste qu'il souffre, comme ce misérable Prince, le même feu où il fait tomber les autres: & qu'il vaudroit mieux pour lui, comme le dit Jesus Christ, qu'on le précipitast dans la mer une pierre au cou.

XVIII. On verra au-contraire, que celui qui travaille sous Jesus Christ, à la construction du temple éternel, le plus grand Architecte qui fut jamais ne lui est nullement comparable. Son ouvrage subsistera éternellement; & il ne paroit plus rien du temple du grand Salomon, la demeure du Dieu vivant, la gloire de tout un Peuple.

XIX. On verra clairement, qu'un

corps

corps difforme, un eſprit bizarre, une imagination vive & déréglée, un homme ſans honneur dans le monde, ſans biens, ſans amis, ſans aucune qualité avantageuſe, mais qui dans le fond a de la piété, craint & aime ſon Dieu; eſt infiniment plus digne de nôtre eſtime, que le plus bel homme du monde, le plus chéri, le plus honoré pour ſes qualités admirables, mais qui dans le fond a quelque peu moins de Religion. Certainement on n'oſeroit pas dire, que Dieu juſte juge préfére celui-ci à celui-là. Nous ſommes donc obligés de le préférer nous-mêmes, ſuppoſé que nous ſoyons ſuffiſamment convaincus de la différence de leur piété.

XX. Qu'on ait plus d'eſtime de la qualité de Médecin que de celle d'Avocat, cela eſt aſſez indifférent : cela dépend des coûtumes, qui changent ſelon les lieux & ſelon les tems. Mais qu'on ait plus d'eſtime de la qualité de Prince que de celle de Chrêtien, de la qualité de Gentil-homme que de celle de Prêtre ſelon l'ordre du Fils de Dieu, cela n'eſt point indifférent. Ce n'eſt pas qu'il ne faille rendre à ſon Prince bien d'autres devoirs qu'à ſon Curé: il a la puiſſance

souveraine, il faut lui rendre les derniers respects & l'obéïssance en toutes choses.

XXI. J'ai deux parens, ou deux amis, dont l'un est un bon Missionnaire, qui travaille utilement à l'édifice de l'Eglise; l'autre est consommé dans les sciences humaines, grand Géométre, sçavant Philosophe, il sçait les histoires de toutes les Nations, & parle leur langues: mais je ne voi pas que sa science ait des suites avantageuses à la société éternelle: il me semble même que je voi le contraire. Lequel des deux est le plus estimable? L'un & l'autre ont besoin de mon secours; lequel sera préféré? Certainement ce sera ce bon Prêtre, ce bon Catéchiste que le monde méprise, & non ce sçavant homme que le monde adore. Je puis bien donner à celui-ci de plus grandes marques d'estime dans beaucoup de rencontres, de-peur de blesser sa délicatesse. Car ceux qui ont de grands talens selon les apparences ou selon le jugement des hommes, croyent que tout leur est dû; & pour ne les point offenser, on peut quelquefois leur faire des honneurs qu'ils ne méritent nullement: car c'est la charité qui doit régler nos actions extérieures, & quel-

que-

quefois par rapport aux faux jugemens des hommes. Mais pour mon estime & ma bienveillance, je la dois à ceux qui ont le plus de rapport à la société éternelle, préférablement à tout autre: fussent-ils mes ennemis déclarés, & les derniers des hommes aux yeux du monde corrompu.

XXII. Dans telles & telles circonstances, c'est une nécessité de scandaliser son prochain, ou de perdre l'honneur & la vie. On ne peut bien deffendre la vérité, sans rendre ridicule celui qui l'attaque, & son parti méprisable. On ne peut rendre service à son ami, ou même à son Prince, sans blesser la charité qu'on doit avoir en Jesus Christ pour un étranger; on sera cause de sa damnation. A quoi se déterminer dans ces rencontres, & dans une infinité de semblables? Rien n'est plus clair, selon le principe que j'ai posé. Car tout ce qui a rapport à l'infini, devenant infini lui-même par ce rapport, il ne faut avoir nul égard aux droits de l'amitié ou de la société passagére, lors qu'il s'agit de la société éternelle.

XXIII. Néanmoins il faut prendre garde, qu'en préférant l'avantage spiri-

tuel à tout autre chofe, on n'offenfe point injuftement fes amis. Car il faut toûjours rendre juftice, avant que d'exercer la charité. Il n'eft pas permis de dérober, pour marier une fille dont on appréhende la perte. La grace de Jefus Chrift peut rémédier à ces défordres. Il ne faut pas donner à fon ami fujet de rompre avec nous, en manquant aux devoirs aufquels il a droit de s'attendre, & bleffer fa confcience pour guérir celle d'un autre. Il faut que la prudence régle les devoirs de charité, & tâcher de prévoir les fuites de nos actions. Mais il me femble pouvoir dire en général, qu'il n'y a point de principe plus feur & plus étendu que celui-là, d'avoir toûjours égard aux droits de la fociété éternelle, lors qu'ils font meflés avec les autres; ce qui arrive prefque toûjours.

CHAPITRE XXI.

Des devoirs de bienveillance & de respect. On doit procurer les vrais biens à tous les hommes, & non les biens rélatifs. Quel est celui qui sçait s'acquiter des devoirs de bienveillance. Injustes plaintes des gens du monde. Les devoirs de respect doivent être proportionnés à la grandeur de la puissance participée.

I. LA plus-part des choses que j'ai dites touchant les devoirs d'estime, se peuvent appliquer aux devoirs de bienveillance & de respect. Néanmoins il est à-propos d'en dire encore ici quelque chose, afin d'en faire connoître plus distinctement la nature & les obligations.

II. A l'égard des devoirs de bienveillance ou de charité, on les doit rendre généralement à tous les hommes; & quoi qu'il y ait de certains biens particuliers, qu'on ne doive point souhaiter ni procurer à certaines personnes, ni dans certaines circonstances, les vrais biens qu'on peut donner sans s'en priver, & sans en priver les autres, ne doivent jamais être

refusés à qui que ce soit. Il ne faut jamais cacher la vérité, nourriture de l'esprit, à ceux qui sont en état de la recevoir. Il faut donner bon exemple à tout le monde. Il ne faut jamais excepter personne dans les priéres & dans le sacrifice. Il ne faut jamais refuser les Sacremens à celui qui est bien disposé à les recevoir. Ce sont là de vrais biens, & qui ont rapport à la société éternelle. Et, comme Dieu veut que tous les hommes soient sauvés & viennent à la connoissance de la vérité; celui qui refuse de rendre à quelqu'un les devoirs de la charité chrêtienne, résiste aux desseins de Dieu, & blesse dans son principe la société que nous avons avec lui par Jesus Christ.

III. Mais, comme les biens de la terre ne sont point proprement des biens, comme leur prix véritable dépend du rapport qu'ils peuvent avoir avec les vrais biens, comme enfin ce sont des biens qui ne peuvent se communiquer, sans se partager; il arrive très-souvent qu'on ne doit point en faire part à quelques personnes. Par exemple, si un pere trop tendre pour des enfans débauchés, ou disposés à la débauche, leur donne de l'ar-

l'argent ; il est la cause de leurs désordres, & fait tort aux pauvres qui auroient besoin de son secours : de-même que celui qui présente une épée à un fou, ou à un homme transporté de colere, est véritablement la cause du meurtre. Le prodigue vole les pauvres, & tuë par ses libéralités indiscretes l'ame des compagnons de ses débauches : & celui qui donne à un valet yvrogne la liberté de boire à discretion, lui fait un bien que deffendent les devoirs de la charité & de la bienveillance. En un mot, celui qui donne quelque puissance à des esprits impuissans, qui ne peuvent ni consulter, ni suivre la Raison, est la cause de leur perte, & de tous les maux qui suivent de l'abus de la puissance.

IV. Ces vérités sont incontestables, & la raison en est claire. Comme l'argent, par exemple, n'est point proprement un bien, puis qu'on ne peut véritablement le posséder, ni en joüir, car les esprits ne possédent point les corps : comme c'est un bien qu'on ne peut communiquer sans le partager, l'amour de bienveillance le doit distribuer de-maniére, qu'il soit utile, & devienne un bien, ou plûtôt un moyen propre pour acqué-

rir le bien, à l'égard de ceux qui le reçoivent. Car autrement, on manque doublement à ce qu'on doit au prochain : on blesse la personne à qui on donne cet argent, & tous ceux à qui on ne le donne pas, & qui par les loix de la charité y ont un droit véritable.

V. Mais la douleur & l'humiliation, qui en elles-mêmes sont de vrais maux, deviennent biens en plusieurs rencontres: & l'amour de bienveillance qu'on doit avoir pour tous les hommes, doit nous porter à affliger ceux qui le méritent, & sur lesquels nous avons autorité, afin de les retirer de leurs désordres par la crainte du châtiment. Une mere qui ne veut point souffrir qu'on coupe le bras gangrené de son enfant, est une cruelle: mais celle-là l'est beaucoup plus, qui lui laisse corrompre l'esprit & le cœur par les plaisirs & par la molesse. Un ami qui souffre en silence qu'on détruise son ami par des intrigues secretes, ou qui entre lui-même par intérest dans un commerce désavantageux à l'amitié qu'il a jurée, c'est un ami infidéle, c'est un homme indigne de la société des autres hommes. Mais bien plus infidéle ami est celui, qui de-peur de nous contrister & de nous affliger,

fliger, nous laisse tomber dans les enfers ; ou qui flatant nos passions, se joint aux seuls ennemis que nous ayons pour nous aveugler & pour nous perdre.

VI. Qui peut donc rendre au prochain les devoirs de la charité ou de la bienveillance ? Celui-là certainement, qui connoit la vanité des biens qui passent, & la solidité des biens futurs, l'immobilité de la Hiérusalem céleste fondée sur le roc inébranlable, le Fils bien-aimé du Tout-puissant : celui-là qui compare le tems à l'éternité, & suivant le grand principe de la Morale Chrêtienne, mesure les devoirs de l'amitié & de la société civile sur ceux de la société qui se lie ici-bas par la grace, & se cimente pour jamais dans le ciel, par une communion perpétuelle d'un bien qui se donnera tout entier à tous, & tout entier à chacun de nous : celui-là enfin qui pense sans cesse à la société toute divine que nous devons avoir avec le Pere par le Fils dans l'unité du St. Esprit, amour mutuel du Pere & du Fils, & principe de l'amour heureux qui nous unira à Dieu dans tous les siécles. Celui-là, mais celui-là seul, peut rendre à son prochain les devoirs de

bienveillance. Tout autre manque de charité : & bien-loin qu'il nous aime de cet amour qui nous est dû, & qui est le second des plus grands commandemens de la Loi des Chrêtiens ; qu'il ne connoit point encore ses obligations essentielles à nôtre égard. Le commerce qu'il a avec nous, son amitié, sa société seront plûtôt la cause fatale de nos maux, que le principe heureux de nôtre repos & de nôtre joye.

VII. Qu'on dise tant qu'on voudra, qu'il faut séparer les loix de la société civile de celles de la charité chrêtienne ; elles me paroissent inséparables dans la pratique. Le citoyen de ma ville est dêja par la grace citoyen de la sainte cité : le sujet de mon Prince est un domestique de la maison de Dieu. *Jam non estis hospites & advenæ*, dit St. Paul, *sed estis cives Sanctorum, & domestici Dei, superædificati super fundamentum Apostolorum & Prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo* JESU : *in quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum Domino.* Puis-je donc entrer dans les desseins d'un ami qui se fait un établissement dans sa ville, & hazarde celui qu'il posséde en Jesus Christ dans le ciel ? Puis-je par mes

Ephes. 2. 19.

conseils & par mes amis, favoriser son ambition, & le mettre, lui qui manque de cette fermeté d'esprit, & de cette intrépidité nécessaires aux gouvernemens subalternes; le mettre, dis-je, dans une situation qui fait peur à toutes les personnes éclairées? Un ami tremble pour son ami, lors qu'il le voit au milieu des dangers. Une mere s'effraye, lors qu'elle voit son enfant grimper sur des lieux élevés. Et moi je ne craindrois point pour un parent, pour un cher ami en Jesus Christ, que je voi environné de tous côtés de précipices effroyables, & qui veut encore monter dans un lieu où la tête tourne à ceux qui l'ont la plus forte?

VIII. La vie présente se doit rapporter à celle qui suit, & qui ne sera suivie d'aucune autre: & la société que nous formons maintenant, n'est durable, que parce que c'est le commencement de celle qui n'aura jamais de fin. C'est pour cette seconde société, que la premiére est établie: c'est pour mériter le ciel, que nous vivons sur la terre. Je répéte souvent cette vérité, parce qu'il faut s'en bien convaincre. Il faut la graver profondément dans sa mémoire. Il faut la repasser sans cesse dans son esprit,

de-crainte que l'action continuelle des objets sensibles ne nous en fasse perdre le souvenir. Si nous en sommes bien convaincus, si nous en faisons la régle de nos jugemens & de nos désirs, nous ne trouverons point si mauvais qu'on ne nous procure point des biens que nous n'estimerons guéres : nous ne suivrons point une conduite qui ne va qu'à nous rendre heureux sur la terre, & avant le tems de la récompense : nous suivrons celle qui nous méne où nous devons tendre, à cette perfection qui nous rend agréables aux yeux de Dieu, & dignes de lier avec lui une société éternelle en Jesus Christ nôtre Seigneur.

IX. Mais comme les hommes n'ont qu'une foible & abstraite idée de la grandeur des biens futurs, ils y pensent rarement, & ils y pensent sans mouvement: car il n'y a que les idées sensibles qui ébranlent l'ame; il n'y a que la présence du bien ou du mal qui la touche & qui la mette en mouvement. Et au-contraire, comme l'imagination & les sens sont incessamment & vivement frappés par les objets qui nous environnent, nous y pensons toûjours, & toûjours avec quelque mouvement de passion. Et comme nous

jugeons

jugeons naturellement de la solidité des biens, par l'impression qu'ils font sur l'esprit, nous les regardons avec estime, nous les désirons avec ardeur, nous les embrassons avec plaisir. Ainsi nous croyons que ceux-là n'ont point d'amitié pour nous, qui nous arrêtent dans nôtre course, au-lieu de se joindre avec nous pour attraper la proye qui nous échappe.

X. Les chiens se font mutuellement mille caresses, dès qu'ils voyent qu'on se prépare à la chasse. Ardens à la proye, ils s excitent machinalement les uns les autres, & souvent même celui qui les conduit, & cela par des sauts, des bonds, des virevoltes qui en exigent de pareilles; toutes les machines, du-moins celles de même espéce, étant faites pour s'imiter mutuellement l'une l'autre. On prend le plus ardent, celui qui fait partir le gibier de trop loin: on le renferme, & l'on s'en va. Que de gemissemens! que de hurlemens! que de marques sensibles d'une douleur très-cruelle! Tout cela n'est que jeu de machine. Il en est de-même de ceux qui ne connoissent point les vrais biens, & qui ont quelque passion en teste. Qu'on n'entre point dans leurs desseins,

ſeins, qu'on ne les favoriſe point, qu'on s'y oppoſe; ils ne ceſſeront point de reprocher qu'on manque aux devoirs de la ſociété, de l'amitié, de la parenté; qu'on les rend malheureux, & qu'on ſe déclare leur perſécuteur. Si on les convainc par raiſon, c'eſt qu'on veut faire le Caton. Si l'on prétend les retenir par la Religion, on fait le dévot, on devient bigot. C'eſt la machine qui joüe ſon jeu, & qui le joüera long-tems. Les dévots demeureront bizarres & capricieux, ſans honnêteté, ſans amitié, ſans complaiſance. On les fuira toute ſa vie, comme des gens avec qui on ne peut lier de ſociété: parce qu'en-effet on ne peut lier de ſociété, que dans l'eſpérance de ſe procurer les mêmes biens. Or les perſonnes de piété cherchent les vrais biens, pour leſquels ceux-là ne ſe ſentent aucune inclination, qui n'ont du gouſt & du ſentiment que pour les objets de leurs paſſions.

XI. Comme les gens de bien ſont véritablement animés de la charité, ils ne rompent jamais par reſſentiment avec ceux qui vivent dans le déſordre. Ils eſpérent toujours les en tirer par leur exemple, leur patience, leurs conſeils ſa-

favorisés de la grace. Comme ils sont convaincus de la vérité de leurs propres sentimens, & pénétrés de la douceur des vrais biens, dont ils jouïssent déja par une espéce d'avantgoust; ils ne pensent qu'à faire voir aux autres ce qu'ils voyent eux-mêmes. Ils voudroient bien leur donner du goust pour la source féconde de tous les plaisirs. L'horreur qu'ils ont du vice, les anime, & les fait parler un langage qui désole ceux qui véritablement se trouvent heureux, lors qu'ils suivent le mouvement agréable de leurs passions. Tout cela fait qu'un débauché, & par débauché j'entens tous ceux qui ne regardent point l'ordre immuable comme leur loi, ou la régle inviolable de leur conduite, ceux qui trouvent que la Raison est un joug insupportable: tout cela fait, dis-je, qu'un débauché regarde ordinairement les gens réglés comme des persécuteurs, qu'il évite leur conversation avec une espéce d'horreur, & qu'il ne veut point former avec eux de société; persuadé qu'il est intérieurement, qu'ils ne quitteront pas les biens solides pour entrer dans ses desseins, & courir avec lui après des fantômes, qui se dissipent dans le moment qu'on les embrasse.

XII.

XII. Mais ces ſortes de gens ne manquent pas de ſe plaindre, que l'on confond les loix de la Religion avec celles de la nature, que les dévots ne ſont bons à rien dans le monde, que ce ſont des entêtés & de fort malhonnêtes gens. Ils veulent qu'on agiſſe avec eux en bon parent, en bon ami, en bon citoyen; & non-point en homme prévenu, diſent-ils, de ſentimens qu'ils ne goûtent & n'approuvent pas. Mais c'eſt ce qui n'eſt pas poſſible. On ne peut agir que ſelon ſes lumiéres. Celui qui voit clair, laiſſera-t-il tomber un aveugle dans un précipice, ſans s'écrier & le retenir? Et cet aveugle auroit-il raiſon de ſe plaindre du ſervice qu'on lui rend, en diſant à ſon ami: laiſſez-moi faire: penſez-vous voir mieux que moi? Nous ſommes tous des aveugles: croyez moi, vous étes prévenu. N'ai-je pas plus d'intéreſt que vous à ma conſervation? Suivez moi plûtôt en aveugle de compagnie; je ſens bien que je ſuis dans le plus beau chemin du monde.

XIII. Si je rens ſervice à mon ami ſelon ſes déſirs, je le perds, & je me perds avec lui. Voilà le préjugé qui m'aveugle. Peut-être a-t-il quelque raiſon

ſon de me plaindre : mais il n'eſt pas raiſonnable, s'il s'imagine que je renonce à l'amitié, ou s'il y renonce lui-même. Si cet ami n'étoit point Chrêtien, ni capable de le devenir : ſi la mort devoit nous anéantir tous tant que nous ſommes, je pourrois peut-être lier avec lui une ſocié-té telle qu'il ſouhaite, & avoir pour lui l'amitié qu'il a pour moi ; je pourrois être bon parent, bon ami, bon citoyen, ſelon l'idée qu'il a de ces qualités. Mais l'éternité change la face des choſes, & c'eſt la derniére folie que de n'y avoir point d'égard.

XIV. Un Chrêtien, un Prêtre, un Gentil-homme, un ami ne ſont point quatre perſonnes différentes. Lors que le Gentil-homme ſera en enfer, où ſera le Prêtre & l'ami ? Si ces qualités ſont inſéparables dans une même perſonne ; ſi le Prêtre croit avoir droit de faire le Gentil-homme, il eſt évident qu'il ſe trompe : & ſi je le conſeille différemment ſelon ſes diverſes qualités, certainement je l'abuſe. Quand des qualités ſont inſéparables c'eſt la plus excellente qui doit tout régler ; & quoi qu'on puiſſe faire des abſtractions, lors qu'il n'eſt queſtion que de raiſonner en l'air, il faut

tout

tout joindre ensemble, quand on doit agir.

XV. Soit donc qu'on fasse l'aumône aux pauvres, soit qu'on visite les malades & les prisonniers, soit qu'on instruise les ignorans, ou qu'on assiste ses amis de ses conseils, soit qu'on fasse toute autre action de charité ou de devoir; il faut tout rapporter au salut du prochain, & penser sans cesse qu'on vit avec des Chrêtiens, & qu'ainsi on doit faire les actions qu'exige de nous la société éternelle que nous avons tous en Jesus Christ. Il faut assister les pécheurs, les hérétiques, les Payens-mêmes, parce qu'ils peuvent entrer dans cette société bienheureuse: & l'on doit beaucoup plus plaindre ceux qui en sont exclus, que ceux qui sont en servitude dans une terre étrangére. On doit travailler avec plus d'ardeur à les y faire entrer, qu'à leur conserver cette vie misérable: vie, dis-je, qu'on ne doit beaucoup estimer, que parce que c'est un tems qui a rapport à l'éternité, & qui la peut mériter par la grace que Jesus Christ, Souverain Prêtre des vrais biens, distribuë aux hommes, pour les solliciter à entrer avec lui en communion d'une même félicité.

XVI.

XVI. A l'égard des devoirs de respect ou de soûmission extérieure & rélative, comme ils sont dûs à la puissance, il ne dépend point de nous de les proportionner aux mérites des personnes, ni de les régler selon nos lumiéres, par rapport aux besoins de la société éternelle que nous avons en Jesus Christ. Il faut suivre les coûtumes & les loix de l'Etat où Dieu nous a fait naître. C'est un devoir de justice, que de rendre le respect & le tribut à ceux à qui Dieu a donné pouvoir sur nous. Qu'ils soient ou ne soient pas gens de bien, ni même Chrêtiens : qu'ils abusent ou n'abusent pas de nos contributions ; cela n'importe. La Raison en est, que c'est Dieu qu'on honore dans leur personne ; parce que tout honneur est rélatif, & ne doit s'arrêter qu'à celui qui posséde véritablement la puissance. Ainsi l'on commet une injustice contre son Prince, lors qu'on refuse de lui rendre les respects qui lui sont dûs ; & c'est une désobéïssance formelle au Roi des Rois, que de refuser de se soûmettre, & de donner des marques sensibles de sa soûmission, à ceux qu'il a établis pour tenir sa place dans le monde. Les premiers Chrêtiens ont rendu aux Em-

Empéreurs Romains, qui même persécutoient cruellement Jesus Christ dans ses membres, tout le respect, toute la soûmission, tout l'honneur rélatif qui étoit dû à leur puissance participée: sachant bien que l'honneur n'est proprement dû qu'à Dieu, & ne se rapporte qu'à lui, selon ces paroles de St. Paul: *Regi sæculorum, immortali & invisibili, soli Deo honor & gloria.* Sachant bien que les devoirs de respect ne doivent point se proportionner à l'utilité de l'Eglise, ou plûtôt qu'ils s'y doivent rapporter, puis que c'est là le grand, ou plûtôt l'unique dessein de Dieu. Mais que cela ne se fait jamais mieux, que lors que les Chrêtiens les rendent avec toute l'exactitude possible: parce qu'en-effet, c'est là le vrai moyen que les Souverains, toûjours jaloux de leur gloire & de leur autorité, favorisent les Chrêtiens plûtôt que les autres sociétés de leur Empire. Mais il faut expliquer plus au-long nos devoirs par rapport aux différentes conditions de la société que nous formons avec les hommes.

CHA-

CHAPITRE XXII.

Des devoirs dûs aux Souverains. Deux souveraines puissances. Leur différence. Droits naturels de ces deux puissances. Droits de concession. De l'obéissance des sujets.

I. TOus les devoirs qu'on doit rendre aux puissances participées, se réduisent en général aux devoirs de respect, & aux devoirs d'obéissance. Les devoirs de respect dépendent des loix & des coûtumes observées dans l'Etat, & ils consistent en certaines marques sensibles & extérieures de la soûmission que l'esprit rend à Dieu en la personne des supérieurs. Ces devoirs sont différens selon les circonstances des lieux & des tems. Quelquefois on se prosterne devant le Souverain : quelquefois on se met un genou en terre, ou tout-à-fait à genoux : souvent on ne fait que se baisser profondément & demeurer découvert ; & quelquefois même on demeure couvert en sa présence, sans perdre le respect qui lui est dû. Ce ne sont là que des cérémonies arbitraires, & qui sont réglées par l'usage.

II. Mais

II. Mais ce qui est essentiel à la Morale, c'est que l'esprit lui-même doit être dans le respect en la présence du Prince, image de la puissance véritable: & cela à proportion que le Prince exerce actuellement l'autorité qu'il a reçûë, ou qu'il se revest, pour ainsi dire, de la puissance & de la majesté de Dieu. Car on doit plus de respect au Roi séant en son lit de justice, qu'à lui-même dans mille autres circonstances; à l'Evêque faisant ses fonctions épiscopales, qu'en toute autre rencontre. Aussi se trouve-t-on naturellement porté à mesurer le respect dû à la grandeur & à la puissance, à proportion qu'elle se fait sentir. Certainement, lors qu'on est en la présence du Tout-puissant, il faut que l'esprit se prosterne. Or, quoi qu'on soit toûjours devant Dieu, on se met en sa présence d'une maniére particuliére, lors qu'on aborde son supérieur, qui en est l'image. Il ne suffit donc pas de prendre au dehors un air respectueux & craintif; mais il faut encore que l'esprit s'humilie, & respecte la grandeur & la puissance de Dieu dans la majesté du Prince.

III. Comme il n'en coûte guéres de rendre aux puissances les devoirs de res-

pect,

pect, & que même le cerveau est construit de maniére, que l'imagination s'abbat volontiers à l'éclat qui les environne; il n'est pas fort nécessaire que j'en parle davantage. Mais, comme l'obéïssance exacte à leurs ordres, est un sacrifice continuel, bien plus difficile à faire que celui d'égorger des victimes; l'amour propre en est un ennemi irréconciliable. Peu de gens s'acquittent chrêtiennement de ce devoir, ou dans l'attente que celui qu'on honore en la personne du Prince, soit leur unique récompense. Presque tous se dispensent, autant qu'ils peuvent, de rendre une obéïssance qui les incommode; & quelques-uns obéïssent mal-à-propos à des commandemens injustes, pour ne pas connoître exactement l'ordre de leurs devoirs. Car, comme les puissances opposées ont des droits séparés, leurs différens intérests se mêlent de maniére, qu'il y a beaucoup de difficulté à reconnoître à qui il faut obéïr; & dans ces rencontres chacun suit son humeur, ou son utilité particuliére, faute de principes qui réglent leurs actions. Je vas tâcher d'en expliquer quelques-uns, qui pourront donner quelque ouverture à l'esprit pour reconnoître plus distinctement ces devoirs.

IV. Il n'y a dans le monde que deux ſouveraines puiſſances, la civile & l'eccléſiaſtique: le Prince dans les Etats monarchiques, & l'Evêque : le Prince, image du Dieu tout-puiſſant, & ſon Miniſtre ſur la terre; l'Evêque, image de Jéſus Chriſt, & ſon Vicaire dans l'Egliſe. Le Prince ne tient que de Dieu ſeul, nonplus que l'Evêque, ſon autorité ſur les autres hommes; & l'un & l'autre n'en doivent uſer que comme Dieu même, par rapport à l'ordre immuable, la Raiſon univerſelle, la loi inviolable de toutes les intelligences & de Dieu même. Le Prince néanmoins a une puiſſance plus abſoluë que l'Evêque. Il a l'autorité de faire des loix, & il n'y eſt point ſoûmis. Il peut agir avec empire, ſans rendre raiſon de ſa conduite à perſonne : parce qu'il ſemble qu'il ait plus de rapport à Dieu comme puiſſance, que comme Raiſon; à Dieu revêtu de gloire & de majeſté, qu'à un Dieu fait homme & ſemblable à nous; à Jeſus Chriſt dans ſa gloire, qu'à Jeſus Chriſt humilié ſur la terre, & revêtu de nôtre baſſeſſe & de nos infirmités. Mais l'Evêque a plus de rapport à Dieu comme ſageſſe, comme Raiſon, & comme Raiſon in-

carnée

carnée & revêtuë de nos foiblesses, qu'à Dieu comme puissance absoluë & indépendante; à Jesus Christ sur la terre, conversant familiérement avec les hommes, qu'à Jesus Christ glorieux & établi souverain Seigneur de toutes les Nations du monde. *Vous sçavez*, dit Jesus Christ à ses Apôtres, *que les Rois de la terre agissent en maîtres, & que les Grands traitent les autres avec empire : qu'il n'en soit pas de-même parmi vous. Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour rendre service, & répandre son sang pour le salut des hommes.* Ce n'est pas encore un coup, que les Souverains ayent droit d'user sans raison de leur autorité. Dieu même n'a pas ce droit misérable : il est essentiellement juste, & la Raison universelle est sa loi inviolable. Mais l'abus de l'autorité ecclésiastique est plus criminel devant Dieu, que celui de l'autorité royale; non seulement parce qu'il y a une différence infinie entre les biens spirituels & les temporels, mais encore parce que la puissance ecclésiastique qui agit avec hauteur, dément le caractere qu'elle porte de Jesus Christ, toûjours Raison, & Raison humiliée, & proportionnée à la capacité des hommes

Matth. 20: 25.

pour leur instruction & pour leur salut.

V. La fin de l'établissement de ces deux puissances, est fort différente. La puissance civile est pour conserver les sociétés civiles. La puissance ecclésiastique pour rétablir & conserver la société céleste, qui se commence sur la terre, & qui ne finira jamais. Le devoir du Prince ne regarde que la paix de l'Etat: celui de l'Evêque la paix de l'Eglise de Jesus Christ. Le Prince doit conserver & augmenter les biens nécessaires à la vie temporelle: l'Evêque doit par sa prédication & par ses exemples, éclairer les peuples; &, comme Ministre de Jesus Christ, répandre par les Sacremens la grace intérieure dans les membres de l'Eglise, & communiquer ainsi la vie de l'esprit à ceux qui sont soûmis à sa conduite. En un mot, la puissance du Prince est pour le temporel de ses sujets: celle de l'Evêque pour le spirituel de ses enfans.

VI. Cela supposé pour le premier principe, il faut recevoir pour le second, que comme Dieu est le maître absolu de toutes choses, ses ordres donnent droit à tous les moyens nécessaires & raisonnables de les exécuter. Un valet qui reçoit ordre de son maître de porter prompte-

ment à ſon ami quelques nouvelles de conſéquence, n'a pas droit, pour exécuter cet ordre, de prendre le cheval de ſon voiſin; parce que ſon maître lui-même n'a pas ce droit. Mais, comme Dieu eſt le Seigneur abſolu de toutes choſes, lors qu'il dit à St. Pierre: *Paiſſez mes brebis*, PASCE *oves meas*; ou qu'il ordonne au Roi, de conſerver les ſujets en paix, il donne, autant que l'ordre le permet, à ces deux puiſſances ſouveraines, un droit abſolu ſur toutes les choſes qui ſont néceſſaires pour l'exécution de ſes volontés. Ainſi les droits naturels, eſſentiels & primitifs de la ſouveraineté temporelle, ſont, autant que l'ordre le permet, tous les moyens néceſſaires à la conſervation de l'Etat: & les droits naturels de la puiſſance eccléſiaſtique, ſont tous les moyens légitimes qui ſont néceſſaires à l'édifice de l'Egliſe de Jeſus Chriſt.

VII. Mais, comme l'Egliſe & l'Etat ſont compoſés des mêmes perſonnes, qui ſont en même tems Chrêtiens & citoyens, enfans de l'Egliſe & ſujets du Prince; il n'eſt pas poſſible que ces deux puiſſances, qui ſe doivent mutuellement reſpecter, & qui doivent être abſoluës

& indépendantes dans l'exécution de leur charge, exercent leur jurisdiction, & exécutent l'ordre de leur maître commun, si elles ne sont parfaitement d'accord, & si même dans certaines circonstances, elles ne cédent mutuellement l'une à l'autre quelque chose de leurs droits. C'est pour cela que le Prince, par concession de l'Eglise, a droit maintenant à la nomination de plusieurs Bénéfices; & que l'Eglise, par concession du Prince, posséde maintenant des biens temporels. Ces sortes de droits ne sont point *naturels*, parce que ce ne sont point des suites nécessaires ou naturelles de l'ordre, que ces diverses puissances ont reçûës de Dieu. Ce sont des droits de *concession* qui dépendent d'un accord mutuel, dont la fin ne doit être que celle que Dieu a euë dans l'établissement de ces deux puissances.

VIII. Comme l'Eglise de Jesus Christ, le temple éternel, est le grand, ou plutost l'unique dessein de Dieu, puis que les sociétés & les Royaumes de ce monde périront, dès que l'ouvrage de celui qui seul est immuable dans ses desseins, sera achevé; il est visible que l'Etat se rapporte & doit servir à l'Eglise, plûtôt que l'Eglise

l'Eglise à la gloire, & même à la conservation de l'Etat; & qu'un des principaux devoirs d'un Prince Chrêtien, c'est de fournir à Jesus Christ les matériaux propres à être sanctifiés par sa grace sous la conduite de l'Evêque, & à former l'édifice spirituel de l'Eglise. C'est principalement pour cela, que le Prince doit conserver l'Etat en paix, ordonner qu'on apprenne à ses sujets des sciences solides, qui perfectionnent l'esprit & réglent le cœur, & faire observer rigoureusement les loix qui punissent les crimes & les injustices. Car un peuple bien instruit, & soûmis à des loix raisonnables, est plus propre à recevoir utilement l'influence de la grace, qu'un peuple brutal, vicieux & ignorant. C'est pour cela qu'il doit faire servir son autorité à l'observation des ordonnances des Conciles, & retenir les peuples dans l'obéïssance qu'ils doivent à leur mere, l'Eglise de Jesus Christ. Car enfin, l'Eglise & l'Etat ont ensemble une si étroite union, que celui qui trouble l'Etat, trouble l'Eglise composée des mêmes membres; & que celui qui fait schisme dans l'Eglise, est véritablement un perturbateur du repos public.

IX. Mais, qu'un Prince ait ou n'ait

point ce grand dessein, de se faire une gloire immortelle en travaillant pour l'éternité, en travaillant à la construction d'un ouvrage qui seul subsistera éternellement; ce n'est pas aux particuliers à critiquer sa conduite. Et pourvû qu'il n'exige rien qu'en conséquence des droits naturels que lui donne la commission qu'il a de la part de Dieu, on lui doit l'obéïssance en toutes choses, quelque dignité même qu'on ait dans l'Eglise.

X. Ce n'est point à moi à tirer, des principes certains que je viens d'exposer, les conséquences dans lesquelles consistent en particulier les devoirs de ceux qui ont droit de commander : & il y a même en cela plus de difficulté qu'on ne pourroit croire. Il faut avoir égard à bien des circonstances particuliéres, qui changent, ou déterminent ces devoirs. C'est aux Souverains à examiner leurs obligations devant Dieu, à la lumiére de l'ordre immuable & de la loi divine, plûtôt que de s'en rapporter au conseil des hommes, qui les flatent presque toûjours. Ils doivent aussi consulter les loix fondamentales de l'Etat, & les considérer comme les régles ordinaires de leur conduite. Les Evêques de-même sont

obligés de ſuivre les régles de l'Egliſe, qu'ils ont promis d'obſerver dans leur conſécration, s'ils ne veulent abuſer de leur autorité.

XI. Mais pour les ſujets, il me paroit certain qu'ils doivent obéïr aveuglément, lors qu'il n'y va que de leur propre intéreſt. Car, pourvû qu'en obéïſſant à une des deux puiſſances, on ne manque point à ce qu'on doit à Dieu, ou à la puiſſance oppoſée; ſans doute il faut obéïr. C'eſt s'établir juge de ſon Souverain, que de critiquer ſa conduite. C'eſt s'attribuer une eſpéce d'indépendance, que de ne vouloir ſe rendre qu'à ſa propre lumiére. C'eſt mépriſer la puiſſance, & ſe révolter, que de prétendre qu'elle doive rendre raiſon de ſes actions à d'autres qu'à celui qui l'a établie. Mais encore un coup, c'eſt lors qu'on ne nous commande rien contre Dieu même, ou contre la puiſſance qui le répréſente. Car, comme l'obéïſſance qu'on rend au Souverain, n'eſt dûë & ne ſe rapporte qu'à Dieu ſeul; il eſt clair qu'on peut & qu'on doit lui déſobéïr, lors qu'il commande ce que Dieu défend ou par lui-même par la loi divine & immuable, ou par quelqu'une des puiſſances qu'il a établies.

XII. Mais, lors que la loi éternelle ne répond point par ſon évidence à nôtre attention, ou que les loix écrites ſont obſcures, & que les deux ſouveraines puiſſances nous donnent des ordres oppoſés, c'eſt une néceſſité de s'inſtruire de leurs droits naturels, & d'en tirer les conſéquences qui doivent régler nôtre conduite. Il faut avoir recours aux perſonnes éclairées; & ſur tout examiner avec ſoin les circonſtances & les ſuites du commandement qui nous eſt fait. Et enfin, lors qu'on ſe voit obligé, par l'obéïſſance qu'on doit à Dieu, de déſobéïr à quelqu'une des puiſſances qui le repréſentent, il faut le faire généreuſement & ſans crainte, mais avec tout le reſpect qu'on doit rendre aux perſonnes conſtituées en dignité. Car, quoi qu'il ne ſoit pas toûjours permis d'obéïr aux puiſſances établies de Dieu, qui ne ſont nullement infaillibles; il n'arrive preſque jamais qu'il ſoit permis de leur perdre le reſpect, quelque abus qu'ils faſſent de leur autorité. Comme ils ne perdent point leur dignité, ni leur caractére par des commandemens injuſtes, il faut toûjours honorer Dieu en leur perſonne. Et les ſupérieurs de leur côté doivent ſe ſouvenir,

venir, qu'ils ont un maître qui les traitera comme ils auront fait leur ſujets; & qu'ils doivent, auſſi-bien qu'eux, ſe ſoûmettre à la loi divine, à laquelle, pour ainſi dire, Dieu même eſt ſoûmis. Et quoi qu'ils ſoient peut-être perſuadés du droit qu'ils ont de ſe faire obéïr dans certaines circonſtances difficiles & embaraſſées, ils ne doivent point trouver mauvais qu'on héſite, ou qu'on n'obéïſſe pas promptement: car il ne faut pas forcer les hommes à agir contre leur conſcience. Ils ne peuvent pas tous avoir un même ſentiment, lors qu'il y a de grandes difficultés à ſurmonter pour s'éclaircir de l'ordre de leurs devoirs. Il faut les conduire par raiſon; & lors qu'ils ne ſont point aſſez éclairés pour la connoître, & que d'ailleurs ils ne manquent point aux devoirs qui leur ſont connus, certainement ils méritent qu'on ait pour eux de la compaſſion & de la condeſcendance.

XIII. Ce que je viens de dire des puiſſances des Souverains, ſe doit appliquer aux puiſſances ſubalternes. On doit à un Magiſtrat, à un Gouverneur, à quiconque exécute les ordres du Prince, l'obéïſſance, auſſi-bien qu'au Prince: de-

même qu'on doit au Prince l'obéïſſance qu'on doit à Dieu, principe de toute puiſſance. On ne leur doit pas rendre un reſpect auſſi profond, ni une obéïſſance auſſi générale & auſſi aveugle qu'au Souverain : de-même qu'on ne doit pas obéïr au Souverain, comme à la loi & à la puiſſance divine; parce qu'ils ne ſont pas revêtus de toute la puiſſance du Prince, non-plus que le Prince de toute la puiſſance & de l'infaillibilité de Dieu. Mais on leur doit l'obéïſſance à proportion de leurs pouvoirs, & de la connoiſſance qu'on a qu'ils exécutent les volontés de leur maître & du nôtre. Si l'on eſt perſuadé qu'ils faſſent ſur nous des exactions, ou nous obligent à des devoirs que le Prince n'entend ou n'approuve pas ; on peut s'en exempter par adreſſe, ou par des voyes qui ne bleſſent point le reſpect qui leur eſt dû, à-cauſe de la perſonne qu'ils répréſentent. On doit s'éclaircir du Prince même, de ſes volontés; & s'il eſt inacceſſible, on doit préſumer qu'il s'en rapporte à ſes Miniſtres. Et alors il faut humblement, & ſans murmure, faire à Dieu le ſacrifice des biens qui lui appartiennent, & qu'il nous a donnés pour les lui offrir, & par

là en mériter de plus solides, & que nulle puissance ne pourra nous ravir. Il faut, avec une générosité vraiment Chrétienne, marquer par une prompte obéïssance, le mépris qu'on fait des biens qui passent, & regarder la croix de JESUS CHRIST, non comme l'instrument de nôtre supplice, mais comme le char de nôtre triomphe & de nôtre gloire, qui seurement nous conduira, comme nôtre précurseur & nôtre modéle, jusques sur les thrônes éternels, où nous jugerons avec lui les Grands de la terre, au jour que le feu dévorera leurs richesses, & fera disparoître toute leur grandeur.

CHAPITRE XXIII.

Des devoirs domestiques du mari & de la femme. Principe de ces devoirs. De ceux des peres à l'égard des enfans par rapport à la société éternelle & à la société civile. De leur instruction dans les sciences & dans les mœurs. Les peres leur doivent l'exemple. Ils doivent les conduire par raison. Ils n'ont point droit de les outrager. Les enfans leur doivent l'obéïssance en toutes choses.

I. COmme ceux qui gouvernent l'Etat n'ont point un rapport continuel à tous les particuliers qui le composent, & qu'il se trouve bien des gens, qui dans toute leur vie ne reçoivent aucun ordre de leur Souverain, ni de ses Ministres; ce que je viens de dire dans le Chapitre précédent n'est pas d'un si grand usage, que l'explication des devoirs mutuels d'une femme & d'un mari, des enfans & des parens, des maîtres & des valets, d'un juge & de ceux de son ressort, de la société des personnes qui se voyent à tous momens, & qui ont entre eux mille différens rapports. Ainsi il faut

il faut s'instruire plus particuliérement de ces devoirs domestiques. Je vas tâcher d'en établir les principes, afin que chacun en puisse tirer facilement les conséquences.

II. L'union la plus étroite que les personnes puissent avoir ensemble, c'est celle de l'homme & de la femme : parce que cette union est une figure expresse de l'union de Jesus Christ avec son Eglise. Cette union est indissoluble : parce que Dieu étant immuable dans ses desseins, le mariage de Jesus Christ & de son Eglise subsistera éternellement. Cette union est naturelle, & les deux séxes, par leur construction particuliére, en conséquence des loix admirables de l'union de l'ame & du corps, ont l'un pour l'autre la plus violente des passions : parce que l'amour de Jesus Christ pour son Eglise, & celui de l'Eglise pour son Seigneur, son Sauveur & son Epoux, c'est le plus grand amour qui se puisse imaginer. Cela est clair par le Cantique des Cantiques. Car enfin, l'homme & la femme sont réciproquement faits l'un pour l'autre. Et si l'on peut concevoir, que Dieu, en les formant, n'ait pas eu dessein de les unir ensemble, on comprendra

prendra aussi, que l'Incarnation du Verbe n'est pas nécessaire. On comprendra que le principal, ou l'unique dessein de Dieu, qui est plus particuliérement figuré par le mariage de l'homme & de la femme, que par tout autre chose, n'est pas l'établissement de son Eglise en Jesus Christ, qui en est la baze & le fondement, en qui même l'Univers subsiste, & qui tire tout l'ouvrage de Dieu de son état prophane, & le rend par sa qualité de Fils, digne de la majesté du Pere.

III. Ce principe fait assez comprendre, que les devoirs mutuels de Jesus Christ & de l'Eglise, sont le modéle de ceux des femmes & des maris; & que le mariage des Chrêtiens, à l'imitation de celui des premiers hommes, étant la figure de celui de Jesus Christ & de l'Eglise, il ne doit point démentir, par ses suites & ses circonstances, la réalilité qu'il répréſente. C'est pour cela que St. Paul tire de ce même principe, les devoirs que les femmes & les maris doivent mutuellement se rendre. Voici ses paroles.

Ephes. 5: 22. jusqu'à la fin du Chapitre.

IV. *Que les femmes soient soûmises à leurs maris, comme au Seigneur; parce que le*

le mari est le Chef de la femme, comme Jesus Christ est le Chef de l'Eglise, qui est son corps, de laquelle il est aussi le Sauveur. Comme donc l'Eglise est soûmise à Jesus Christ; les femmes aussi doivent être soûmises à leurs maris en toutes choses. Et vous maris, aimez vos femmes, comme Jesus Christ a aimé l'Eglise, & s'est livré lui-même à la mort pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans le Batême de l'eau, par la parole de vie, afin de la faire paroître devant lui dans la gloire; n'ayant ni tache, ni ride, ni d'autres semblables défauts, mais toute sainte & toute pure. Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes, comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme, s'aime soi-même. Or jamais personne n'eut de haine de sa propre chair: au-contraire on la nourrit & on la conserve avec soin, comme Jesus Christ nourrit & conserve son Eglise; parce que nous sommes les membres de son corps: nous faisons partie de sa chair & de ses os. C'est pourquoi l'homme laissera son pere & sa mere, pour s'attacher à sa femme: & ils ne seront tous deux qu'une même chair. Ce Sacrement est grand; & pour moi, je dis que c'est en Jesus Christ & en l'Eglise. Que chacun de vous aime donc sa

femme

femme comme lui-même, & que la femme craigne & respecte son mari.

V. De ces paroles admirables de St. Paul, on voit bien qu'un mari doit nourrir sa femme, & lui donner abondamment toutes les choses nécessaires à sa consérvation : qu'il doit l'assister & la conduire par ses sages conseils, & la consoler dans ses peines & dans ses foiblesses : qu'il doit en un mot, l'aimer comme lui-même, & à l'exemple de Jesus Christ, exposer sa vie pour la deffendre. Et que la femme de son côté, doit obéir à son mari comme à son Seigneur, le craindre & le respecter, ne penser à plaire qu'à lui, & ne conduire sa famille que par dépendance de son autorité & de ses desseins, pourvû que ses desseins se rapportent, ou du-moins ne soient point contraires à ceux de Dieu.

VI. Or le dessein de Dieu dans l'établissement du mariage, n'est pas seulement de fournir à l'Etat des membres qui le composent, qui le deffendent, qui en soûtiennent la gloire & la grandeur; mais principalement de fournir à Jesus Christ des matériaux du temple éternel, des membres de l'Eglise, des ado-

adorateurs perpétuels de la Majesté divine. Car les personnes mariées ne sont pas seulement les figures, mais encore les ministres naturels de Jesus Christ & de l'Eglise. Dieu ne les a pas conjoints seulement pour figurer son grand dessein, mais encore pour y servir. Il est vrai que depuis le péché, ils n'engendrent que pour le Démon, & par une action toute brutale; & que sans Jesus Christ nôtre Médiateur, ce seroit même un crime épouvantable, que de communiquer à une femme cette misérable fécondité d'engendrer un ennemi de Dieu, de damner une ame pour jamais, de travailler à la gloire de Satan, & à l'établissement de la Babylone infernale. Mais Jesus Christ est venu rémédier aux désordres du péché; & il est permis par le Sacrement, figure de son alliance éternelle, de donner, pour ainsi dire, des enfans au Démon, afin que Jesus Christ ait la gloire de les lui ravir, & de les faire entrer dans son édifice, après les avoir lavés dans son sang.

VII. Or le principal devoir des parens, c'est d'élever leurs enfans de maniére, qu'ils ne perdent point l'innocence & la sainteté de leur Batême. Les per-

personnes mariées peuvent vivre en continence, comme Adam & Eve avant leur péché. Jesus Christ ne manque point de matériaux pour construire son temple. Combien encore de Nations dans l'ignorance du mystere de nôtre réconciliation ? Mais que par leur ambition, leur avarice, leurs désordres, leur mauvais exemple, & même seulement par leur négligence à instruire leurs enfans, ils les privent de la possession des vrais biens, & les fassent retomber dans la servitude du Démon, dans laquelle ils sont nés, & dont ils avoient été affranchis; c'est le plus grand crime que les hommes soient capables de commettre.

VIII. Qu'un pere fasse de ses enfans l'honneur de la famille, les délices de sa ville, le soûtien de l'Etat; qu'il leur laisse en paix de grands biens, & tout le lustre possible : c'est un cruel, & d'autant plus cruel, qu'il charme leurs maux de maniére, qu'ils ne les sentiront, que lors qu'il n'y aura plus de reméde : c'est un impie, & d'autant plus impie, que de ce qu'il détruit du temple sacré du Dieu vivant, il en bâtit la prophane Babylone : c'est un insensé, & d'autant plus, qu'il n'y

eut

eut jamais de plus insigne folie, de stupidité plus grossiére, de désespoir plus brutal & plus enragé, que celui d'un pere insensible à l'alternative inévitable de deux éternités bien différentes, qui succéderont aux derniers momens; d'un pere qui ne bâtit pour lui & pour sa famille, que sur le penchant d'un précipice sujet aux orages & aux tempêtes, & tout prest à ensevelir pour toûjours le triste sujet de sa gloire & de ses plaisirs.

IX. Afin qu'un pere ou une mere conserve donc dans ses enfans le droit inestimable qu'ils ont acquis par le Batême, à l'héritage de Jesus Christ; il faut qu'il veille sans cesse à ôter de devant leurs yeux les objets capables de les tenter. C'est leur Ange tutelaire, il doit lever de terre toutes les pierres qui peuvent les faire tomber. C'est à lui à les instruire des mysteres que la foi nous enseigne, & par elle les conduire peu-à-peu jusqu'à l'intelligence des vérités fondamentales de la Religion, pour les affermir dans l'espérance des vrais biens, & dans un généreux mépris des grandeurs humaines. Il doit aussi perfectionner leur esprit, leur apprendre à en faire usage. C'est par la Raison qu'il doit les conduire;

duire ; car il n'y a point de loi plus parfaite, que celle que Dieu même ſuit inviolablement. Mais il faut commencer par la foi : parce que l'homme, & principalement les jeunes gens, ſont trop ſenſibles, trop charnels, & trop répandus au dehors, pour conſulter la Raiſon qui habite en eux. Il faut qu'elle paroiſſe au dehors revêtuë d'un corps qui frappe leurs ſens. Ils doivent ſe ſoûmettre à une autorité viſible, avant que de pouvoir contempler l'évidence des vérités intelligibles. Un pere ne doit auſſi jamais rien accorder à ſes enfans de ce qu'ils déſirent; mais toûjours tout ce que la Raiſon demande pour eux : car la Raiſon doit être la loi commune, la régle générale de toutes nos volontés. Il faut accoûtumer les enfans à la ſuivre, auſſi-bien qu'à la conſulter. Il faut qu'ils rendent raiſon de leurs déſirs, bonne ou apparente;& l'on peut y condeſcendre, quoi que peu raiſonnables, pourvû qu'on juge qu'ils ayent deſſein de ſuivre la Raiſon. Il ne faut pas trop les chicaner, depeur de les rebuter. Mais c'eſt un précepte indiſpenſable ; on ne doit agir que par raiſon. L'eſprit ne doit jamais rien vouloir par lui-même : car il n'eſt point à lui-

à lui-même sa régle, ou sa loi. Il ne posséde point la puissance : il n'est point indépendant. Il ne doit vouloir que par dépendance de la loi immuable ; parce qu'il ne peut penser, agir, jouïr du bien, que par dépendance de la puissance divine. C'est ce que les jeunes gens doivent sçavoir : mais c'est peut-être ce que les vieillards ne sçavent pas : c'est assûrément ce que tous les hommes n'observent pas.

X. Il faut prendre garde à ne point charger la mémoire des enfans de mille faits peu utiles , & qui ne sont propres qu'à troubler & qu'à agiter un esprit qui n'a encore que très-peu de fermeté & d'étenduë , & qui n'est dêja que trop troublé & trop émû par l'action des objets sensibles. Mais il faut tâcher de leur faire clairement comprendre les principes certains des sciences solides. Il faut les accoûtumer à contempler les idées claires , & sur tout à distinguer l'ame du corps, & à reconnoître les propriétés & les modifications différentes de ces deux substances dont ils sont composés. Bien-loin de confirmer leurs préjugés, de prendre leurs sens pour juges de la vérité, de leur parler des objets sensibles, com-

comme de la véritable cause de leurs plaisirs & de leurs douleurs ; il faut leur dire sans cesse, que leurs sens les séduisent, & s'en servir devant eux, comme de faux témoins qui se coupent, pour découvrir leurs illusions & leurs tromperies.

XI. On meurt à dix ans, aussi-bien qu'à cinquante & à soixante. Que deviendra donc à la mort un enfant, dont le cœur se trouvera déja corrompu, tout plein de l'estime de sa qualité, & de l'amour des biens sensibles ? A quoi lui servira dans l'autre monde, de sçavoir parfaitement la Géographie de celui-ci ; & dans l'éternité, les époques des tems ? Toutes nos connoissances périssent à la mort, & celles-ci ne conduisent à rien. Qu'il sçache décliner & conjuguer ; qu'il entende parfaitement, si l'on le veut, le Grec & le Latin ; qu'il soit déja sçavant dans l'histoire & dans les intérests des Princes ; qu'il promette beaucoup pour le monde, pour lequel il n'est pas fait : à quoi bon toutes ces vanités dont on a rempli son esprit & son cœur ? Y a-t-il dans le ciel des récompenses solides pour de vaines études ; des places d'honneur destinées à ceux qui composent un théme sans faute ? Dieu jugera-t-il les enfans sur

une

une autre loi que sur l'ordre immuable, que sur les préceptes de l'Evangile, qu'ils n'auront ni suivis, ni connus? Les peres doivent-ils élever leurs enfans pour l'Etat, & non pour le ciel; pour le Prince, & non pour Jesus Christ; pour une société de quelques jours, & non pour une société éternelle? Mais qu'on y prenne garde, ce sont les mieux instruits dans ces vaines sciences, qui corrompent même le plus l'Etat, & qui y excitent plus de tempêtes. On peut apprendre ces sciences: mais c'est lors que l'esprit est formé, & qu'on est en état d'en faire un bon usage; & l'on ne doit pas remettre à s'instruire des vérités essentielles, dans un tems où l'on ne sera plus, ou dumoins où l'on ne sera plus capable de les goûter, de les méditer & de s'en nourrir.

XII. Comme il n'y a que le travail de l'attention qui conduise à l'intelligence de la vérité, un pere doit se servir de mille moyens pour accoûtumer ses enfans à se rendre attentifs. Ainsi je croi qu'il est à-propos de leur apprendre ce qu'il y a de plus sensible dans les Mathématiques: non que ces sciences, quoi que préférables à beaucoup d'autres, soient

fort estimables en elles-mêmes ; mais parce que l'étude de ces sciences est telle, qu'on n'y profite qu'autant qu'on s'y rend attentif. Car, lors qu'on lit un livre de Géometrie, si l'esprit par son attention ne travaille point, on n'attrape rien. Or il faut s'accoûtumer dès sa jeunesse au travail de l'esprit : car c'est pour lors que les parties du cerveau sont capables de toutes sortes d'infléxions. On peut alors acquérir facilement quelque habitude de se rendre attentif. J'ai fait voir que c'est dans cette habitude que consiste toute la force de l'esprit. Ainsi ceux qui se sont accoûtumés dès leur jeunesse à méditer des principes clairs, sont capables non seulement de toutes les sciences, mais encore de juger solidement de toutes choses, de suivre des principes abstraits, de faire des découvertes ingénieuses, de prévoir les conséquences & les événemens des entreprises.

Chap. 5.

XIII. Mais les sciences de mémoire confondent l'esprit, troublent les idées claires, & fournissent sur toute sorte de sujets mille vrai-semblances, dont on se paye, pour ne sçavoir pas distinguer entre voir & voir. Et c'est parce qu'on s'arrête à des vrai-semblances, qu'on dispute

pute & qu'on querelle sans cesse. Car, comme il n'y a que la vérité qui soit une, indivisible, immuable; il n'y a qu'elle qui puisse unir les esprits étroitement & pour toûjours. Les sciences de mémoire inspirent aussi naturellement de l'orgueil. Car l'ame se grossit & s'étend, pour ainsi dire, par la multitude des faits dont on a la tête pleine. Et quoi que l'esprit ne soit alors, pour ainsi dire, rempli que de vuide, ou de choses assez inutiles, de la situation des corps, de la suite des tems, des actions & des opinions des hommes; il s'imagine avoir autant d'étenduë, de durée, de réalité, que les objets de sa science. Il se répand dans toutes les parties du monde. Il remonte aux siécles passés; & au-lieu de penser à ce qu'il est lui-même, & dans le tems présent, & à ce qu'il sera dans l'éternité, il s'oublie & son propre païs, pour se perdre dans un monde imaginaire, dans des histoires composées de réalités qui ne sont plus, & de chiméres qui ne furent jamais.

XIV. Ce n'est pas qu'il faille mépriser l'histoire, par exemple, & n'étudier jamais que des sciences solides, qui par elles-mêmes perfectionnent l'esprit, &

réglent le cœur. Mais c'est qu'il faut étudier les sciences dans leur rang. On peut étudier l'Histoire, lors qu'on se connoit soi-même, sa Religion, ses devoirs; lors qu'on a l'esprit formé, & que par là on est en état de discerner, du-moins en partie, la vérité de l'Histoire, des imaginations de l'Historien. Il faut étudier les Langues : mais c'est lors qu'on est assez Philosophe pour sçavoir ce que c'est qu'une Langue; lors qu'on sçait bien celle de son pais; lors que le désir de sçavoir les sentimens des Anciens, nous inspire celui de sçavoir leur Langue : parce qu'alòrs on apprend en un an, ce qu'on ne peut, sans ce désir, apprendre en dix. Il faut être homme, Chrêtien, François, avant que d'être Grammairien, Poëte, Historien, Etranger. Il ne faut pas même être Géometre, pour se remplir la teste des propriétés des lignes; mais pour donner à son esprit la force, l'étenduë, la perfection dont il est capable. En un mot, il faut commencer ses études par les sciences les plus nécessaires, ou par celles qui peuvent le plus contribuer à la perfection de l'esprit & du cœur. Celui qui sçait seulement distinguer l'ame du corps, & qui ne con-

fond nullement ses pensées & ses désirs, avec les divers mouvemens de sa machine, est par la connoissance de cette seule vérité, plus solidement sçavant, & plus en état de le devenir, que celui qui sçait les Histoires, les Coûtumes, les Langues de tous les Peuples, mais d'ailleurs si profondément enseveli, s'il est permis de parler ainsi, dans l'ignorance de son être propre, qu'il se prend pour la plus subtile partie de son corps, & s'imagine que l'immortalité de l'ame est une question qu'il n'est pas possible de résoudre.

XV. Je voi bien que je ne dis que des paradoxes, & qu'il faudroit de grands discours pour persuader les autres hommes de mes sentimens. Mais qu'on ouvre du-moins les yeux. Quoi! voit-on que ceux qui sçavent bien Virgile & Horace, soient plus sages que ceux qui entendent médiocrement St. Paul? C'est l'expérience qui doit convaincre ceux qui ne veulent point consulter la Raison. Quelle est donc l'expérience, qui prouve que la lecture de Ciceron est plus utile que celle des paroles toutes divines de la Sagesse éternelle? On fait lire Ciceron pour le Latin, dira-t-on. Mais que ne

fait-on lire l'Evangile pour la Religion & pour la Morale ? Pauvres enfans ! on vous éléve comme des citoyens de l'ancienne Rome : vous en aurez le langage & les mœurs. On ne pense point à faire de vous des hommes raisonnables, de vrais Chrêtiens, des habitans de la sainte cité. Je me trompe, on y pense, on y travaille : mais du-moins c'est la coûtume de n'y point travailler assez. Saint Augustin s'en est plaint inutilement, & c'est en vain que je m'en tourmente. On verra toûjours les jeunes gens à la sortie du collége, lors qu'ils devroient être sçavans, car en-suite presque tous n'étudient plus ; on les verra, dis-je, ignorans dans la connoissance de l'homme, de la Religion, de la Morale. Car enfin, connoit-on l'homme, lors qu'on ne sçait pas seulement distinguer l'ame du corps ? A-t-on les premiers élémens de la Religion & de la Morale, lors qu'on n'est pas pleinement convaincu du péché originel, & de la nécessité d'un Médiateur? Les enfans sont remplis des préceptes de Grammairiens. Ils sçavent par cœur le fameux Despautere, & les termes mystérieux & inintelligibles d'Aristote le Discoureur. Cela suffit. Ils peuvent par-

Confess. liv. I.

ler

ler pour & contre sur toutes sortes de sujets. L'estimable qualité, de pouvoir également soûtenir l'erreur & la vérité, sans les discerner ni l'une ni l'autre ! Mais quoi ! il n'est pas juste que les enfans en sçachent plus que leurs parens : & il n'est pas à-propos qu'ils soient plus sçavans que quelques-uns de leurs maîtres.

XVI. Mais laissons aux Précepteurs à consulter l'ordre de leurs devoirs, & à les remplir. Car je veux que les parens ne soient point obligés à instruire leurs enfans, puis que souvent ils n'en sont pas capables, & qu'ils ont d'autres affaires, qu'on ne leur persuadera jamais être de moindre conséquence que cette éducation : mais que du-moins ils tâchent de faire un bon choix. Qu'ils ne s'imaginent pas, qu'un jeune homme qui ne sçait que du Grec & du Latin, & ne se connoit pas soi-même, bien-loin de pouvoir se conduire, soit en état d'instruire l'esprit, & de régler le cœur d'un enfant. Et lors qu'ils ont heureusement rencontré, qu'ils ne détruisent point par leur exemple & par leurs maniéres, ce qu'un Précepteur a édifié par son assiduité & par son travail. Les enfans, à-cause de leur foiblesse & de leur dépendance, sont ex-

trémement sensibles au langage de l'imagination & des sens, à l'air & aux maniéres, & principalement de leurs parens. C'est un langage naturel qui persuade, sans qu'on y pense, qui pénétre l'ame, & qui répand agréablement dans l'esprit la conviction & la certitude.

XVII. Un Précepteur apprend à ses disciples à juger des choses par des principes de Religion & de raison, à faire taire les sens, l'imagination & les passions, à mépriser les objets sensibles, les grandeurs humaines, les plaisirs qui passent: & un pere indiscret parle devant ses enfans, de ces faux biens, avec un air, un ton, des maniéres capables d'ébranler un esprit ferme, & de mettre en mouvement ceux mêmes qui sont le moins portés à l'imitation. Peut-être leur parlera-t-il aussi des vrais biens: mais son discours sera si froid & si languissant, qu'il n'en inspirera que du dégoust & du mépris. Il leur dira cent fois le jour, & avec force: tenez vous droit, ne balancez point vôtre corps, ne badinez point. Il leur applaudira, s'ils ont quelque grace à déclamer des vers passionnés. Il marquera sensiblement sa joye par l'air de son visage, s'il reconnoit en eux quelque qualité

lité que le monde estime : & ne fera que rire & se divertir de leurs défauts essentiels, qui découvrent à ceux qui connoissent l'homme, une corruption épouvantable. Et si le Précepteur plus Chrêtien & plus sensé veut éteindre en eux l'orgueil & l'amour propre ; l'approbation d'un pere décisif, ou d'une mere attendrie, leur inspirera pour lui un mépris & une aversion qui le mettra hors d'état de pouvoir jamais leur être utile. *Maxima debetur puero reverentia*, dit un Auteur judicieux. L'exemple & les maniéres persuadent invinciblement les jeunes gens, lors que cela s'accommode à la corruption de leur nature : & celui qui sans rien dire, fait le mal devant eux, avec un air joyeux & content, leur parle plus fortement, que celui qui discourt froidement de la vertu, en les exhortant à la suivre. Rien n'est plus digne de réfléxion que cette pensée, par rapport à l'instruction & à l'éducation de la jeunesse.

XVIII. Il y a des peres qui traitent toûjours leurs enfans avec empire : ils ne leur rendent jamais justice : ils les outragent sans sujet ; & au lieu de les soûmettre à la Raison, aprés les en avoir éclai-

rés, ils s'imaginent que la loi inviolable d'un enfant, c'est la volonté d'un pere. Mais le pere mort, quelle sera la loi du fils ? Ce sera sans doute sa volonté propre : car on ne lui aura point appris qu'il y a une loi immortelle, l'ordre immuable : on ne l'aura point accoûtumé à y obéïr. Le fils n'attendra pas même le décès du pere, sa vieillesse, son impuissance à le tenir dans la servitude, pour se faire à lui-même sa loi. Il la trouvera naturellement dans ses plaisirs. Car cette loi injuste & brutale vaut peut-être encore mieux que les volontés d'un pere déraisonnable: du-moins est-elle plus agréable & plus commode. Un jeune homme en demeurera convaincu, dès qu'il en aura goûté la douceur. Et alors, que le pere soit mort, ou vivant, le jeune homme trouvera bien moyen d'obéïr à cette loi, & de se soûmettre à ses charmes. Il regardera son pere comme son ennemi & son tyran, s'il a encore assez de vigueur & de fermeté pour le troubler dans ses plaisirs, & l'inquiéter dans ses débauches : & convaincu par l'exemple & la conduite du pere, qu'il faut que tout obéïsse à nôs désirs, il fera servir toutes ses puissances, & toutes les personnes à

qui il aura quelque droit de commander, à les satisfaire. Car encore un coup, il se sentira actuellement heureux, en s'abandonnant aux plaisirs; & il n'aura point assez d'éducation & d'expérience, pour en appréhender les suites funestes. Il faut donc conduire les enfans par raison, autant qu'ils en sont capables. Ils ont tous toutes les mêmes inclinations que les hommes faits, quoi que les objets de leurs désirs en soient différens; & ils ne seront jamais solidement vertueux, s'ils ne sont accoûtumés à obéïr à une loi qui ne meurt point, si leur esprit formé sur la Raison universelle, n'est réformé sur cette même Raison rendüe sensible par la foi.

XIX. Qu'un pere ne s'imagine pas, que sa qualité de pere lui donne sur son fils une souveraineté absoluë & indépendante. Il n'est pere que par l'efficace de la puissance de Dieu: il ne doit lui commander que selon sa loi. Il n'est pere qu'en conséquence d'une action brutale, dans laquelle il ne sçait point ce qu'il fait: car ce n'est même que l'expérience qui lui apprend qu'en satisfaisant à sa passion, il conserve son espéce. Quel droit peut donner sur l'esprit & le cœur d'un autre

homme, une action semblable à celles des bêtes; une action de laquelle on doit rougir, & dont j'ai honte de parler? Encore une mere porte-t-elle son fruit avec bien des incommodités, & le donne au monde avec d'extrêmes douleurs. Mais ce n'est point elle qui le forme & qui le fait croître. C'est encore moins elle qui donne l'être à l'esprit qui anime son enfant. Aussi n'a-t-elle point de droit de lui commander, que par dépendance de la Raison universelle, comme elle n'a eu aucun pouvoir de l'engendrer, que par l'efficace de la puissance divine.

XX. Néanmoins qu'un fils tremble, lors que ses parens sont en colere contre lui: parce que Dieu qui lui donne & qui lui conserve l'être, Dieu qui peut le précipiter dans les enfers, Dieu qui a sur lui toutes sortes de droits, lui ordonne par sa loi de leur obeïr; & par ce commandement leur donne droit de lui commander. Mais que les parens n'usent point de ce droit contre la volonté de celui dont ils le reçoivent. Qu'ils ne se l'attribuent pas, comme une récompense d'une action criminelle, ou du-moins indécente & brutale. Qu'ils le fassent ser-

vir

vir au grand dessein de Dieu, le temple éternel, la fin & le chef-d'œuvre de tous ses ouvrages : & qu'ils travaillent par ce droit non pour le tems, mais pour l'éternité, pour conserver dans les membres de Jesus Christ, l'esprit de sainteté que leurs enfans ont reçû dans le Batême. Que les enfans de leur côté obéïssent à leurs parens, comme à Dieu même dont ils tiennent la personne. Qu'ils soient devant eux dans le respect, comme étant en présence du Tout-puissant. Qu'ils ne pensent qu'à leur plaire, & entrent dans leurs desseins, autant que l'ordre le permet. Peut-être ne vivront-ils pas pour cela long-tems sur la terre; car c'est là la récompense des Juifs : mais ils vivront heureux éternellement dans le ciel avec le Fils bien-aimé du Dieu vivant, qui a été obéïssant à son Pere jusqu'à la mort, & à la mort infame & cruelle de la croix.

CHAPITRE XXIV.

Origine de la diversité des conditions. La Raison seule devroit regner : mais la force est maintenant nécessaire. Son usage légitime, c'est de ranger les hommes à la Raison sur la loi primitive. Droits des supérieurs. Devoirs des supérieurs & des inférieurs.

I. C'Est une vérité certaine, que la différence des conditions est une suite nécessaire du péché originel, & que souvent la qualité, les richesses, l'élévation tirent leur origine de l'injustice & de l'ambition de ceux à qui nos ayeux doivent leur naissance. Comme l'injustice de nos ancêtres est ensevelie dans l'oubli, & que le lustre que leurs richesses & leurs dignités ont laissé dans leur famille, subsiste encore; l'éclat de la qualité qui brille aux sens, & qui frappe l'imagination, nous éblouit; & l'injustice, qui en est peut-être le principe, ne se faisant plus sentir, nous n'y pensons point.

II. Le commun des hommes jugeant des choses par l'impression qu'elles

font sur leurs sens, regarde comme des Demi-Dieux ceux qui se font traîner avec un équipage magnifique ; & au-lieu de fermer la vûë en présence d'un appartement superbe, pour juger solidement du mérite personnel de celui qui l'habite, ils ouvrent insensiblement les yeux à la beauté qui les sollicite & qui les enchante, & unissent à la personne même, tout l'or & le marbre dont sa maison est embellie. Mais un Philosophe Chrêtien regarde sans s'ébranler, la magnificence qui étonne & qui prosterne les imaginations foibles : & persuadé qu'il est, que ce qui nous appartient n'est pas nous, & que la grandeur de l'ame ne peut subsister avec l'injustice & l'abus de la puissance ; il ne trouve rien de plus difforme, qu'une ame basse & méprisable logée dans un bâtiment élevé & que tout le monde admire. Et soit qu'il se croye obligé lui-même par sa qualité & par la coûtume, à se rendre tout éclatant aux yeux des autres, soit qu'il considére les vains ornemens dont les riches tâchent de couvrir leur misérable mortalité ; il sent toûjours sa foiblesse & celle des autres, il se reserre & s'anéantit en lui-même, & ne mesure les

Grands

Grands que sur le mérite qu'il remarque en eux.

III. Mais, outre qu'il y a très-peu de ces Philosophes, quelque Philosophe qu'on soit, on se laisse souvent surprendre à l'impression sensible, & aux mouvemens imprévûs de l'imagination qui se révolte; & la vanité dont l'homme est tout rempli, favorise de telle maniére les jugemens naturels qui se forment en nous, sans nous, touchant les grandeurs humaines, qu'on a toûjours jugé & qu'on jugera éternellement de l'estime qu'on doit avoir pour les personnes, par le train, la magnificence, la splendeur qui les environne. Or ce sont ces jugemens, que chacun prononce en faveur des personnes de qualité, ou qui en ont l'apparence; que chacun, dis-je, prononce beaucoup plus vivement & décisivement par son air soûmis & ses maniéres respectueuses, que par ses paroles, qui inspire l'orgueil aux hommes, & les entête de leur grandeur. C'est cela qui les accoûtume à mépriser la vertu & la Raison dans ceux qui sont au dessous d'eux, & à estimer sans discernement tout ce qui reçoit du relief & de l'éclat par la qualité des personnes. C'est cela

qui

qui fait qu'un Seigneur brutal regarde ses vassaux comme des hommes d'une espéce méprisable ; & que des serviteurs écoutent leurs maîtres comme la vertu & la Raison incarnée. C'est cela enfin, qui fait que les Supérieurs ne rendent point à ceux qui leur sont soûmis, les devoirs qui sont dûs à leur nature ; & que les inférieurs se font un mérite d'aller contre la loi divine, pour exécuter les commandemens qu'on leur fait.

IV. La nature humaine étant égale dans tous les hommes, & faite pour la Raison, il n'y a que le mérite qui devroit nous distinguer ; & la Raison nous conduire. Mais le péché ayant laissé la concupiscence dans ceux qui l'ont commis, & dans leurs descendans; les hommes, quoi que naturellement tous égaux, ont cessé de former entre eux une societé d'égalité sous une même loi, la Raison. La force, ou la loi des brutes, celle qui a déferé au lion l'empire des animaux, est devenuë la maîtresse parmi les hommes ; & l'ambition des uns & la nécessité des autres a obligé tous les Peuples à abandonner, pour ainsi dire, Dieu leur Roi naturel & légitime, & la Raison universelle, leur loi inviolable, pour choisir des pro-

tec-

tecteurs visibles, qui pûssent par la force les deffendre contre une force ennemie. C'est donc le péché qui a introduit dans le monde la différence des qualités ou des conditions: car le péché, ou la concupiscence supposée, c'est une nécessité qu'il y ait de ces différences. La Raison même le veut ainsi; parce que la force est une loi qui doit ranger ceux qui ne suivent plus la Raison. Enfin, Dieu même a approuvé ces différences, comme il est évident par les Saintes Ecritures.

V. Mais la nécessité des remédes marque la grandeur des maux. On doit les négliger, lors qu'on n'en a nul besoin; & l'estime & l'usage qu'on doit faire de la force, n'est fondé que sur la misérable nécessité où nous sommes réduits par le mépris que nous avons tous pour la Raison. Ainsi il ne faut pas que ceux qui ont droit de commander, & de juger des différens, tirent vanité de ce droit. Qu'ils appréhendent plûtôt de prophaner la puissance, en la faisant servir à leurs passions. Rien n'est plus sacré, rien n'est plus divin. Le Tout-puissant, le Seigneur naturel & légitime les traitera, comme eux, puissances subalternes, auront traité leurs sujets. Ils sont amovibles *ad nutum*;

tum; qu'ils y pensent sans cesse. Dieu peut les dépouiller de leur dignité, s'ils ne travaillent point à faire regner la Raison; & tôt ou tard, la mort, cette cruelle ennemie de leur puissance, de leurs richesses, de leurs plaisirs, les rendra semblables aux autres hommes. Elle les présentera devant la loi vivante qui pénétre les cœurs, & qui en éclaire tous les replis; & ils trouveront écrit dans l'ordre immuable & nécessaire, en caractéres éternels & inéffaçables, la récompense ou la peine de leurs actions bonnes ou mauvaises. *Horrendè & citò*, dit le Sage, *apparebit vobis: quoniam judicium durissimum, his qui præsunt, fiet. Exiguo enim conceditur misericordia: potentes autem potenter tormenta patientur: fortioribus fortior instat cruciatio.* Les puissances seront puissamment tourmentées: les plus forts auront à souffrir de plus dures peines. Que les supérieurs se regardent donc comme les vicaires, pour ainsi dire, de la Raison, loi primitive & indispensable; & n'usent de leur autorité, que contre ceux qui refusent d'obéir à cette loi. Qu'ils ne se servent de la force, loi des brutes, que contre des brutes, que contre ceux qui ne connoissent point de Raison,

Sapient. 6. 6, 7.

son, & qui ne veulent point s'y soûmettre; & qu'ils écoutent favorablement, paisiblement, charitablement leurs inférieurs. Car s'ils confondent leurs propres désirs avec l'ordre, & les inspirations secrétes de leurs passions avec les réponses de la vérité intérieure; encore un coup, cette même vérité qu'ils méprisent, sera la loi sur laquelle ils seront jugés, & par laquelle certainement ils seront condamnés, par l'efficace de laquelle ils seront éternellement tourmentés.

Ecclef. 32: 1, 2, 3. VI. *Rectorem te posuerunt*, dit l'Ecriture, *noli extolli: esto in illis, quasi unus ex ipsis.* On vous a choisi pour traiter les autres, ne vous en glorifiez point: vivez avec eux, comme un d'entre eux. *Curam illorum habe, & sic conside,* continüe le texte sácré, *& omni curâ tuâ explicitâ recumbe, ut læteris propter illos.* Pourvoyez à tout, & en-suite prenez vôtre place, & réjoüissez-vous avec eux pour les réjoüir eux-mêmes. Une famille, une communauté, une société, dont le chef ne s'applique qu'à y conserver la paix, & subvenir à ses besoins, est dans un festin continuel. Le supérieur ne doit prendre sa place d'honneur, qu'après avoir rempli ses devoirs; & ne se mettre

mettre à la tête des autres, que pour les aſſûrer & pour les deffendre, que pour les réünir entre eux, & les réjouir par ſa préſence. Les ſupérieurs, & principalement les Souverains, ſont appellés dans l'Ecriture & dans les anciens Auteurs, les Paſteurs des Peuples : & le Roi du feſtin qui trouble la feſte, & interrompt la muſique, répréſente un chef qui rompt la concorde & le concert agréable de tous les membres du corps qu'il doit gouverner, qu'il doit entretenir dans une parfaite union & dans une mutuelle correſpondance. La fin du gouvernement, quel qu'il puiſſe être, c'eſt la paix & la charité : & les moyens de l'entretenir, c'eſt de faire par tout regner la Raiſon, parce qu'il n'y a que la Raiſon qui puiſſe réünir les eſprits, les mettre d'accord, & les faire agir de concert. Car enfin, la Raiſon eſt une loi naturelle & générale, que peu de gens ſuivent en tout, mais que perſonne n'oſe mépriſer ouvertement ; & que tous les hommes ſont gloire de ſuivre, dans le tems même qu'ils s'en éloignent.

Non impedias muſicam, ibid.

VII. Ainſi le Juge d'une ville, le pere, ſupérieur naturel de ſa famille, le maître qui a ſous lui des écoliers, ou des appren-

apprentifs, tout fupérieur doit infpirer à fes inférieurs un efprit de raifon, de juftice & de charité, comme fa loi inviolable & la leur. Il ne doit point s'attribuer d'autres droits, que les moyens propres pour la faire refpecter, & pour obliger à s'y foûmettre. Mais il ne doit point douter, que tous ces moyens ne foient véritablement fes droits naturels, à-proportion néanmoins de l'ordre qu'il a reçû de la puiffance fupérieure. Car la puiffance qui donne quelque commiffion, donne en même tems droit à tous les moyens légitimes de l'exécuter, qu'a cette même puiffance; fi elle même, ou la coûtume, & fur le tout la Raifon, ne prefcrit rien de particulier fur ces moyens. Car le Juge d'une ville ne peut punir les coupables que felon les loix, quoi qu'il puiffe empêcher le mal par mille moyens que fon autorité lui donne, & fur lefquels les loix ne prefcrivent rien. Un pere peut foüetter fes enfans, & même en rigueur, les corriger avec le bâton: mais il ne peut les faire mourir, ni les eftropier, & par là les rendre inutiles à l'Etat, dont il dépend lui-même, & à qui ils appartiennent. Un maître peut foüetter un enfant: mais il ne peut l'outrager, fans offenfer

offenser le pere, qui ne lui a pas donné ce droit, non-plus que la coûtume, ni l'Etat. Mais, excepté ce que la coûtume, la Raison, la puissance supérieure prescrivent, les maîtres peuvent regarder comme leurs droits naturels, tous les moyens propres à ranger, non à leur volonté, mais à la Raison, tous ceux qui leur sont soûmis : à la Raison, dis-je, & non à leur volonté; car encore un coup, ni le pere, ni le Juge, ni le Prince, ni Dieu même, si cela étoit possible, si le Verbe ne lui étoit point consubstantiel, s'il pouvoit s'empêcher de l'engendrer & de l'aimer; ni Dieu même, dis-je, n'a pas ce droit de se servir de sa puissance, pour soûmettre les hommes, faits pour la Raison, à une volonté qui n'y seroit point conforme.

VIII. Néanmoins un serviteur, un écolier, un sujet ne doit point critiquer les volontés de ses supérieurs. Il doit leur faire cet honneur, de croire qu'ils sont raisonnables, aussi-bien que lui, & beaucoup plus que lui; & lors que l'évidence ou le commandement exprès de la loi de Dieu ne lui prescrivent rien de contraire, il est obligé d'obéir incessamment; & sans murmure. Souvent même il

il n'a pas de droit de répresenter ses raisons, pour s'éclaircir de ses doutes : car il ne le peut, que lors que cette espéce de liberté n'a nul air de mépris, & ne peut irriter la personne en qui il doit craindre & respecter la puissance de Dieu même. Mais il faut que les supérieurs de leur côté ayent beaucoup d'égards à la délicatesse des autres hommes : qu'ils ne s'imaginent pas d'être infaillibles : & que par leurs maniéres d'agir hautes & fiéres, ils ne portent point ceux qui leur sont soûmis, à les craindre, au-lieu de craindre Dieu en leur personne. Le Dieu invisible ne fait pas tant de peur aux imaginations foibles, que l'air sensible & menaçant d'un pere, ou d'un maître colere : & souvent un supérieur, animé & troublé par quelque passion, fait commettre à ses inférieurs de plus grands crimes qu'ils n'en commet lui-même : parce qu'une passion imprévûë l'ayant aveuglé, sa faute est moins volontaire ; mais le crime de ceux qui lui obéïssent contre la Raison, est énorme, à-cause qu'ils offensent Dieu librement, de-peur de l'irriter lui, & de lui déplaire.

IX. Ce n'est pas qu'un maître ne doive jamais agir avec empire, & se ren-

dre redoutable. La Raiſon veut qu'il ſe mette quelquefois en colere, afin que cette paſſion répandant machinalement ſur le viſage quelque choſe de terrible, ſon air imprime la crainte dans le cœur des méchans, & les diſpoſe à l'obéïſſance : & même, ſi cela ne ſuffit pas, il faut y joindre des menaces, & en venir enfin au châtiment, & à une eſpéce d'excès & d'outrage. Il faut abſolument que la puiſſance ſoûmette les hommes à la Raiſon, & les force de la ſuivre, lors que la Raiſon elle-même, quoi que connuë, n'a pas pour eux aſſez de charmes pour les attirer à la ſuivre. Les hommes regardent la Raiſon comme impuiſſante & ſans action, comme incapable de récompenſer ceux qui s'attachent à ſa ſuite, & de punir ceux qui ſuivent le parti contraire. Il faut délivrer les hommes de cette erreur, qui eſt confirmée par tous les préjugés des ſens, & leur faire vivement ſentir par ſa conduite à leur égard, qu'il n'y a point deux Divinités differentes, la Raiſon & la Puiſſance : que le Tout-puiſſant eſt eſſentiellement Raiſon, & que la Raiſon univerſelle eſt toute-puiſſante. Il faut qu'entre les hommes, ceux qui ſont puiſſans & raiſonnables par le

rapport particulier qu'ils ont à la puissance & à la Raison divine, obligent par la force les esprits déraisonnables à redouter la Raison qu'ils n'aiment point; de-même qu'ils doivent par la Raison, porter ceux qui l'aiment, à s'unir à la puissance, & se réjouïr en elle, dans l'attente de leur bonheur, qui leur sera donné selon les ordres que prescrit la même Raison. Il faut donc menacer, punir, rendre malheureux ceux qui méprisent la Raison. Car, comme il est encore moins incommode d'obéïr à la Raison sans plaisir, que de lui désobeïr avec douleur; peut-être que la crainte du châtiment faisant comprendre aux méchans la grandeur des miséres dont ils se délivreroient, s'ils devenoient raisonnables, ils se trouveront plus disposés à suivre les mouvemens de la grace, sans laquelle on ne peut rendre à la loi éternelle, toute l'obéïssance qui lui est dûë.

X. Les passions ne sont point mauvaises en elles-mêmes: rien n'est mieux entendu, rien n'est plus utile pour entretenir la société, pourvû que la Raison les excite & les conduise. Car, comme les hommes sont sensibles, il faut les instruire par leurs sens, & les mener où

ils doivent aller, par quelque chose qui les frappe & les mette en mouvement. Ces maîtres sages ou froids, sans vivacité & sans passion, n'avancent pas beaucoup ceux qu'ils conduisent. Car les enfans, ou les serviteurs, dont l'esprit n'est point fait à la Raison, marchent lentement vers la vertu, si on ne les sollicite, si on ne les pique sans cesse. Mais il ne faut jamais les frapper, sans les éclairer, sans qu'ils sçachent ce qu'on leur demande, & qu'ils le puissent même exécuter avec plus de facilité, que de supporter les maux dont on les afflige. Comme on ne peut se déterminer sans motif, il faut les mettre en état de pouvoir choisir avec joye, & faire volontiers ce qui ne vaut rien, s'il n'est volontaire. Il faut que leur esprit s'instruise, aussi-bien que leur machine; & que la crainte des maux ne serve qu'à les porter vers le bien, les approcher de la lumiére, les faire contempler la beauté de l'ordre, & la leur faire aimer. C'est cette espéce d'affliction qu'on fait souffrir aux hommes, en présence & à l'honneur de la Raison qu'ils ont méprisée, qui ouvre l'esprit, & donne de l'intelligence; & non des châtimens de brutaux, qui ne sont propres qu'à for-

mer des brutes, qu'à dresser des chevaux & des chiens, & qu'à apprendre aux hommes à faire de leur volonté la régle inviolable de leur conduite.

XI. Les inférieurs ne sont pas seulement obligés à une obéïssance prompte & exacte aux ordres que leur signifient leurs supérieurs, mais encore à leur volonté clairement connuë, quoi que non signifiée. Et bien que celui qui attend l'ordre exprès d'un supérieur, pour lui obéïr & lui satisfaire, ne méprise pas en cela sa personne, & ne se révolte pas contre lui; il ne respecte point assez en lui la puissance & la Majesté divine. Mais un Ministre qui se rend maître de l'esprit du Souverain, qui s'attire à lui l'autorité par les liaisons qu'il forme, & par les créatures qu'il se fait, & met son Prince en état qu'il appréhende de lui commander., mérite d'être traité comme un rebelle. Un valet insolent, qui par la connoissance qu'il a des affaires de son maître, ou de la foiblesse de son esprit, lui ôte la liberté de lui marquer ses volontés, est souvent plus coupable qu'un serviteur paresseux & négligent, qui n'exécute point les ordres qu'on lui donne. Un fils dans la force de son âge & de son esprit,

ou

ou qui a acquis beaucoup d'honneur & de biens dans le monde, & qui par là s'est mis en état que son pere humilié, foible, impuissant n'ose lui rien commander; manque aux devoirs de l'obéïssance, si connoissant la volonté de son pere, il ne la fait pas. Une femme qui se rend redoutable à un mari trop bon & trop honnête, ou qui par son humeur fâcheuse le met en état qu'il n'ose lui marquer sa volonté, est plus désobéïssante, quoi qu'elle fasse exactement ce qu'il lui ordonne, que celle qui craint son mari selon le précepte de l'Apôtre, quoi qu'elle ne fasse pas toûjours tout ce qui lui est commandé. Un Religieux, qui par le crédit qu'il a acquis au dehors, ou par ses qualités personnelles, ferme la bouche à ses supérieurs, & ne fait point ce que certainement il sçait bien qu'ils demandent de lui, tombe dans la désobéïssance. En un mot, celui-là sort de son rang, & se révolte, qui se soustrait de quelque maniére que ce soit, à l'obéïssance qu'il doit aux autres: & quoi qu'il se mette en seureté auprès des hommes, & selon les loix de ceux qui ne pénétrent point les cœurs, il n'échappera pas le jugement du juste Juge, qui éclaire toutes

Mulier autem timeat virum suum, Ephes. 5: 33.

les souplesses de l'amour propre. C'est qu'il n'est pas possible que celui qui obéït aux hommes comme à des hommes, & non point comme à Dieu même, ainsi que l'ordonnent la Religion & la Raison, remplisse tous les devoirs de l'obéïssance; & qu'au-contraire le désir de plaire à Dieu, en se soûmettant aux hommes, nous conduit si heureusement, que nous faisons naturellement tout ce que l'esprit le plus éclairé pourroit nous prescrire.

CHAPITRE XXV.

Des devoirs entre personnes égales. Leur donner la place qu'ils souhaitent de remplir dans nôtre esprit & dans nôtre cœur. Leur marquer nos dispositions avantageuses à leur égard, par l'air & les maniéres, & par des services réels. Leur déférer la supériorité & l'excellence. Les amitiés les plus vives & les plus animées ne sont pas les plus solides. Il ne faut pas se faire des amis particuliers plus qu'on n'en peut entretenir.

I. LA plus-part des devoirs que nous rendons aux autres hommes, ne con-

consistent que dans certaines marques sensibles, par lesquelles nous leur faisons comprendre, qu'ils ont dans nôtre esprit & dans nôtre cœur une place honorable. Les hommes ne peuvent apprendre, sans quelque émotion & quelque plaisir qui les unisse à nous, que nous ayions pour leur mérite & leurs qualités une estime particuliére : & quelque respect que nous leur rendions au dehors, ils ne peuvent découvrir, sans un sensible déplaisir qui les éloigne de nous, que nous ne les plaçons pas dans nôtre esprit au lieu qu'ils souhaitent de remplir. C'est que le lieu des esprits ne se trouve point parmi les corps, & que leur appartement, leur thrône, leur lit de repos n'a nul rapport à la magnificence qui frappe les sens, & qui n'est que l'ouvrage de la main des hommes. L'esprit habite avec honneur dans les esprits mêmes de ceux qui l'honorent, & se repose avec plaisir dans le cœur d'un ami tout plein d'ardeur pour son ami. Quelle gloire donc & quelle grandeur, de posséder l'estime de la Raison universelle ? Et quel sera le repos & la joye de ceux que Dieu placera dans son cœur, & traitera comme ses amis ? La vanité des hommes doit faire naître en

nous ces pensées, & le fond d'orgueil que nous avons tous, doit nous élever l'esprit à cette félicité, d'avoir dans toutes les intelligences unies à la Raison, & dans la Raison même, une place d'honneur, un thrône immobile & inébranlable, & d'être nous-mêmes un temple sacré, où Dieu habitera éternellement: car Dieu, esprit pur, n'habite point non-plus avec plaisir dans les temples matériels, quelque magnifiques & somptueux qu'ils puissent être.

II. C'est la Sagesse éternelle, c'est l'ordre immuable de la justice, qui doit régler ces places spirituelles que les substances de même genre doivent remplir. Mais tant que nous sommes sur la terre, sujets à l'erreur & au péché, nous n'en méritons aucune; du-moins ne sçavons-nous point quelle est celle que nous méritons. Ainsi nous devons toûjours prendre la derniére, & attendre qu'on nous range selon l'ordre de nôtre vertu & de nos mérites. Mais les hommes, sans se mettre en peine du rang qu'ils tiennent dans la Raison divine, régle indispensable de celui qu'ils doivent posséder dans les esprits créés, ils ne travaillent qu'à usurper une élévation qu'ils ne méritent point.

point. Ils couvrent leurs défauts : ils se montrent par leur bel endroit : ils tâchent de séduire les autres pour acquérir une vaine gloire ; & lors qu'ils les ont trompés, ou qu'ils se l'imaginent ainsi, ils reçoivent avec un plaisir extrême les marques équivoques d'une estime, qui ne peut rendre véritablement & solidement heureux ou content, que lors qu'elle est réglée & soûtenuë par la Raison, seule, encore un coup, juge souveraine du mérite, seule toute-puissante à le recompenser pour jamais.

III. Quoi que l'honneur & la gloire, absolument parlant, ne soient dûs qu'à Dieu, les esprits y peuvent prétendre par le rapport qu'ils ont aux perfections divines, par la conformité qu'ils ont avec celui sur lequel ils ont été formés. Nous avons sujet de croire, qu'ils sont, du-moins en partie, conformes à leur modéle. Nous sommes certains que l'image du Dieu invisible, empreinte dans le fond de leur être, est ineffaçable. Nous pouvons donc, & même nous devons, tant que nous vivons avec eux, leur donner des marques d'estime & de respect: & cela d'autant plus, que nous ne pouvons nous acquiter de l'obligation où

nous ſommes, de conſerver la charité avec eux, ſans leur rendre ces devoirs.

IV. Car, comme les hommes veulent invinciblement être heureux, ils ne peuvent, ſans une vertu extraordinaire, ſe lier avec tel qui les mépriſe; puis qu'en conſéquence des loix établies pour le bien de la ſociété, ils ſentent un extrême déplaiſir, lors qu'ils découvrent qu'ils ſont mal dans l'eſprit des autres. On fuit en hyver les lieux expoſés au vents & aux frimats; parce qu'en conſéquence des loix de l'union de l'ame & du corps, l'ame eſt malheureuſe dans ces lieux. Comment pourroit-on, lors qu'on fait ſa loi de ſes paſſions & de ſes plaiſirs, s'unir à ceux dont le froid nous glace, à ceux qui nous affligent ſenſiblement par la place fâcheuſe & déſagreable qu'ils nous donnent dans leur eſprit & dans leur cœur? Nous ne devons donc point prétendre conſerver la charité parmi les hommes, les rapprocher de nous, les lier à nous, ni leur être utiles, que nous ne leur rendions des devoirs, qui leur perſuadent qu'avec nous ils ſeront contens.

V. Comme il ne dépend point de

nous de répandre dans les cœurs la grace intérieure, qui ſeule apprend aux hommes à ſacrifier leur bonheur préſent à l'amour de l'ordre; nous ſommes ſouvent obligés de nous ſervir de leur concupiſcence, ou de leur amour propre, pour modérer leurs paſſions, & favoriſer en eux l'efficace de la grace de Jeſus Chriſt. Car enfin, ſi dans l'ancien Teſtament, les Anges, pour conſerver parmi les Juifs le culte du vrai Dieu, ne les ont conduits que par des motifs d'amour propre, comme n'étant point eux-mêmes les diſpenſateurs des vrais biens, ni de la grace néceſſaire pour les mériter; certainement nous devons de nôtre part travailler à la converſion des hommes, par les moyens naturels que fourniſſent les loix générales. Nous devons planter & arroſer, & attendre du ciel l'accroiſſement & la fécondité. Nous devons tâcher de faire ſervir au bien, l'inſtrument univerſel de l'iniquité, la concupiſcence de l'orgueil & des plaiſirs, ou plûtôt l'amour propre, ſource féconde de nos maux. La grace du Sauveur venant au ſecours, changera les cœurs, & fera marcher les foibles dans les voyes de la juſtice que nous leur aurons enſeignées,

en nous servant adroitement & charitablement des choses qui sont en nôtre pouvoir.

VI. C'est donc une vérité certaine, que quoi que nos devoirs ne consistent pour la plus-part, qu'en quelques marques sensibles que les autres hommes ont dans nôtre esprit & dans nôtre cœur une place qui contente leur amour propre, nous devons néanmoins les rendre exactement dans le dessein de nous en servir, non pour nôtre utilité particuliére, ni pour entretenir en eux la concupiscence, que nous flatons par là en quelque maniére, mais pour l'anéantir & la sacrifier par le secours de la grace de Jesus Christ.

VII. Ainsi, quoi que les personnes qui nous sont égales, ne répréséntent point sensiblement la puissance & la Majesté divine, à laquelle est dûë la soûmission de l'esprit; néanmoins nous devons les traiter comme nos supérieurs, & leur donner des marques sensibles de nôtre respect intérieur, dans la pensée que leur mérite, leur vertu, le rapport invisible qu'ils ont avec Dieu, les rend dignes de ces devoirs; ou que s'ils en sont indignes, nous ne pouvons contribuer à les en rendre dignes, qu'auparavant nous ne gagnions

gagnions leur amitié & leurs bonnes graces.

VIII. A l'égard de ceux qui sont au dessous de nous, il ne faut point les traiter comme nos supérieurs, quoi qu'on puisse les regarder comme tels, selon ces paroles générales de St. Paul : *Superiores sibi invicem arbitrantes.* Mais il faut souvent les traiter comme nos égaux & nos amis. Car la fin principale de nos devoirs, c'est de conserver la charité avec les hommes, & de se lier avec eux d'une amitié tendre & durable, afin de pouvoir leur être utiles, & qu'ils nous soient utiles eux-mêmes. Or pour cela il est nécessaire que nos devoirs soient sincéres, ou du-moins qu'il soit vrai-semblable que nous placions les autres hommes en nous-mêmes, comme nous nous en expliquons au dehors. Ainsi, qu'un supérieur s'abbaisse jusqu'à traiter d'égaux ses inférieurs, ils seront contens ; car il y a en cela quelque vrai-semblance de sincérité. Mais, s'il se soûmet à eux, ils auront sujet de croire, s'ils le regardent comme un homme d'esprit, mais d'une vertu médiocre, qu'il se moque d'eux, & qu'il les jouë. Ils pourront croire, que cette flaterie outrée n'est qu'une feinte,

qui couvre quelque deſſein extraordinaire. Ou bien ils le mépriſeront, comme un petit eſprit, dans lequel, quoi qu'on poſſéde les premiéres places, on ne s'en trouve pas plus élevé. Ils ſe regarderont tous comme ſans chef, & vivront à leur fantaiſie, à-cauſe de l'abbaiſſement indiſcret de celui qui a droit de leur commander & de les conduire. Car quand le chef s'abbaiſſe trop, on le mépriſe, & il ne peut ſe relever, ſans irriter les eſprits. Mais, lors qu'il ne traite que d'égaux ceux qui lui ſont ſoûmis, on ſent encore aſſez qu'on a un maître, & l'on n'eſt point ſurpris de le voir reprendre le commandement & l'autorité.

IX. Lors que nos égaux par vertu s'humilient devant nous, & nous déférent la ſupériorité, ils ne rempliſſent pas pour cela leurs devoirs à nôtre égard. Il faut qu'ils nous déférent l'excellence, & qu'ils nous donnent des marques véritables, ou du-moins vrai-ſemblables, d'une eſtime & d'une amitié particuliére. Car, ſi nous ne penſons point que leur abbaiſſement devant nous ſoit une marque de l'eſtime qu'ils ont pour nous, nôtre amour propre ne peut être content. On peut par vertu ſe ſoûmettre à une perſon-

ne

ne qu'on méprise. Or celui qui nous obéït en nous méprisant, nous choque plus, que celui qui nous commande, en nous donnant des marques véritables de son estime & de son amitié. C'est souvent la nature qui nous donne des maîtres : on peut obéïr sans s'abbaisser, sans se sacrifier, sans s'anéantir : mais on ne peut aimer le mépris naturellement & sans vertu. C'est de quoi l'amour propre ne s'accommoda jamais, quelque adresse qu'il ait pour ajuster toutes choses à ses fins. Car on ne peut, sans un chagrin mortel, se voir dépouiller de son excellence & de sa grandeur, dans le lieu même de ses vanités & de son faste. Peut-être nôtre égal nous donne-t-il un grand exemple de vertu, s'il veut bien se soûmettre à nous. Nous pourrons admirer son humilité : nous pourrons même l'imiter naturellement & par orgueil ; car souvent les plus orgueilleux sont les plus civils & les plus honnêtes. Mais, s'il veut se faire aimer de nous, il faut qu'il nous place honorablement dans son esprit, & délicieusement dans son cœur: il faut qu'il flate nôtre injuste & superbe concupiscence. Alors, quoi qu'en apparence moins soûmis à nos volontés, il

sera

sera plus propre à se lier d'amitié avec nous ; & il remplira parfaitement ses devoirs à nôtre égard, s'il se sert de l'entrée que nous lui donnerons dans nôtre esprit, par la place qu'il nous donnera dans le sien, pour sacrifier en nous nôtre concupiscence, & y faire regner l'ordre immuable de la justice.

X. Il n'est pas aussi facile qu'on pourroit se l'imaginer, de persuader les autres hommes, qu'ils ont dans nôtre esprit & dans nôtre cœur, la place qu'ils souhaitent de remplir, ni de découvrir les véritables sentimens qu'ils ont de nous. Ainsi il faut examiner quelles sont les marques les moins équivoques & les plus sensibles des dispositions intérieures des esprits, pour connoître le fond des cœurs, & convaincre les autres de nôtre respect pour eux, & de nôtre amitié. Certainement la parole toute seule est un signe équivoque & trompeur dans la bouche de la plus-part des hommes. De-plus, comme elle est d'institution arbitraire, elle ne persuade pas vivement les vérités qu'elle exprime. Il n'y a que les simples, ou ceux qui ont une grande opinion d'eux-mêmes, qui s'y laissent tromper ; peut-être encore ceux qui n'ont nulle expérience

périence du monde. Mais l'air & les maniéres sont un langage naturel qui se fait entendre, sans qu'on y pense, qui persuade par une vive impression, & qui répand, pour ainsi dire, la conviction dans les esprits. De-plus ce langage n'est point trompeur, du-moins l'est-il rarement, parce que c'est un effet naturel & comme nécessaire de la disposition actuelle de l'ame. Car enfin, l'ame découvre ce qu'elle a de plus secret, par l'air qu'elle répand machinalement sur le visage; & lors qu'on est sensible aux différens airs, on voit dans le cœur de celui qui parle, les sentimens & les mouvemens dont il est agité par rapport à nous.

XI. Ainsi, pour bien persuader aux hommes, qu'ils ont dans nôtre estime & dans nôtre amitié, le rang qu'ils souhaitent, il faut véritablement les estimer & les aimer ; aussi-bien y sommes nous obligés. Il faut en leur présence exciter en nous des mouvemens qui se fassent naturellement sentir à eux, par l'air qu'ils répandront sur nôtre visage : & lors que nôtre imagination est froide sur leur sujet, parce qu'effectivement leur mérite nous paroit fort médiocre, il faut nous répré-

senter

ſenter quelques motifs qui nous ébranlent : ou du-moins faire en-ſorte, que les hommes puiſſent attribuer à la froideur de nôtre tempérament, ce froid qui les rebutte, ces maniéres peu honnêtes & peu gagnantes que nous avons en leur préſence. Sur tout prenons bien garde à ne point forcer nôtre air, pour en prendre un qui ſe démente & ne puiſſe ſe ſoûtenir, à-cauſe qu'il ne peut nullement s'accorder avec les diſpoſitions actuelles de nôtre eſprit. Rien n'eſt plus ſenſible, ni plus choquant. Il vaut mieux ſe taire, que de loüer les gens de cet air traître & flateur, qui ne trahit & ne flate que les ſtupides & les inſenſibles. La charité & la Religion peuvent ſuffire pour arrêter les mouvemens naturels de la machine : car la charité & la Religion fourniſſent aſſez de juſtes motifs, pour honorer & aimer ſincérement les hommes, & nous mépriſer nous-mêmes.

XII. Mais, outre les paroles & les maniéres, nous avons les ſervices réels, qui ſont les marques les plus ſeures & les plus convaincantes de l'eſtime & de l'amitié. C'eſt auſſi par eux que nous devons faire des amis, & éprouver ceux que nous avons

vons déja. Mais, comme de tous les devoirs ceux-ci sont les plus pénibles, nous ne devons pas toûjours croire, que celui qui manque de nous les rendre, manque pour nous d'amitié. Car on doit observer, qu'il y a des personnes naturellement si foibles, si languissantes, si retenuës, en un mot, si difficiles à remuer, qu'ils ne font rien, ou presque rien pour leurs amis. Mais aussi ne font-ils rien pour eux-mêmes. C'est à quoi il faut bien prendre garde: car qui penseroit qu'ils n'ont point d'amitié, devroit croire qu'ils ne s'aiment point eux-mêmes. Au-reste, je croi devoir dire, qu'il n'y a point d'ordinaire d'amitié plus solide & plus durable, que celle de ces personnes qui semblent en manquer, à-cause qu'ils n'ont point cette vivacité d'imagination, & ce feu passager, qui s'allume & qui s'enflamme, dès qu'on ouvre son cœur, & qu'on fait cet honneur aux gens, de leur exposer le besoin qu'on a de leur secours. En voici la raison.

XIII. C'est la fermentation du sang & l'abondance des esprits qui échauffent l'imagination, & qui donnent aux hommes le mouvement qui les anime & qui

les

les ébranle. Or ceux qui ont des paſſions vives & l'imagination ardente, ſont inconſtans plus qu'on ne ſçauroit l'expliquer: parce que ce n'eſt point la Raiſon qui les conduit, Raiſon qui demeure toûjours la même, mais des humeurs qui s'allument & qui ſe diſſipent auſſitôt; des humeurs, dont le bouillonnement excite chaque jour des mouvemens tous contraires. De-plus, c'eſt preſque toûjours le corps qui parle en eux; & le corps ne parlant que pour le corps, & que pour les biens qui ont rapport au corps, le moindre intéreſt détermine à ſon utilité particuliére, le mouvement qui ne s'étoit produit d'abord que pour l'utilité d'un ami, parce qu'on y trouvoit quelque avantage: car il eſt toûjours agréable de ſe faire & de ſe conſerver des amis. Enfin il n'y a point d'amitié ſolide & durable, que celle qui eſt fondée ſur la Religion, fortifiée par la Raiſon, animée & ſoûtenuë par le doux plaiſir d'une mutuelle poſſeſſion de la vérité: Religion, Raiſon, vérité, purs fantômes à l'égard d'une imagination frappée & excitée par d'autres objets. Tout cela n'a rien de ſenſible: tout cela n'a donc rien de ſolide. Tout cela

la n'a nul rapport au corps, & à la société qui se forme par le corps & pour le bien du corps : tout cela n'a donc rien qui flate l'imagination, laquelle ne parle que pour le bien du corps, que pour celui qui l'anime, qui la réjouït, qui lui donne & qui lui conserve l'être.

XIV. Lors qu'un homme a ce malheureux dessein de faire fortune, de se pousser & de s'élever en ce monde; qu'il cherche pour amis ceux qui ont l'imagination forte & vive, qu'il les ébranle & les mette en mouvement. Leur mouvement le portera peut-être jusqu'aux plus hautes dignités. C'est l'imagination qui regne ici-bas, & qui distribuë les richesses & les honneurs. Il ne faut qu'une imagination dominante, pour placer un fat honorablement dans tous les esprits, & pour couvrir de confusion & de honte le plus sage, le plus sçavant, le plus vertueux personnage de l'Etat. Que celui donc qui veut s'avancer, se mette bien dans l'esprit de ceux qui ont du mouvement, qu'il gagne leurs bonnes graces, qu'il les excite & qu'il les pique. Ils le méneront bien loin : ils l'éléveront bien haut. Mais qu'il prenne garde à lui. Rien

n'eſt plus incompréhenſible, ni plus intraitable que l'imagination. Il eſt monté ſur des machines ombrageuſes & difficiles à conduire. Il doit en bien connoître les reſſorts fantaſques & journalliers : il doit les éprouver & les manier adroitement. Autrement, ces amis qui l'ont élevé, le jetteront par terre, & le foulleront aux pieds avec autant de colére & de rage, qu'ils lui auront donné des marques de faveur & d'amitié.

XV. Mais ceux qui contens de leur fortune, veulent avoir de bons & de véritables amis; qu'ils en cherchent parmi les amateurs de la vérité & de la juſtice; qu'ils établiſſent leurs amitiés ſur une mutuelle communion des vrais biens, des biens immuables, qui rendent les amitiés fermes & conſtantes, des biens inépuiſables, qui banniſſent l'envie & la jalouſie ; & qu'ils ſe perſuadent que les perſonnes qui paroiſſent les moins exactes aux devoirs de l'amitié, ſont les amis les plus fidéles & les plus ſincéres, ſi c'eſt la froideur du tempérament qui en ſoit la cauſe. Leur imagination n'eſt ni volage, ni ombrageuſe : mais qu'elle ſoit telle qu'il vous plaira, ils ſçavent la retenir & la régler. Leurs paſſions ne ſont ni vives,

ni

ni emportées : ils ſçavent eſtimer & aimer par raiſon. Chez eux l'amitié n'eſt point une paſſion inconſtante, c'eſt une vertu ſolide : & quoi que, faute d'eſprits & de feu, ils paroiſſent au dehors froids & immobiles, ils ont pour nous tous les ſentimens & les mouvemens qu'ils doivent avoir.

XVI. Mais, quoi que ſouvent nous devions être contens de ceux qui ne nous donnent point de marques ſenſibles de leur amitié, nous ne devons point être contens de nous-mêmes, ſi nous ne faiſons vivement ſentir la nôtre. Car la plus-part des hommes étant plus ſenſibles que raiſonnables, ils ne ſeront jamais contens de nous, s'ils ne liſent ſur nôtre viſage, & s'ils ne ſont convaincus par nos ſervices, que leurs intéreſts nous ſont chers. Nous ſommes par devoir obligés à faire pour eux des pas que nous ne ferions point pour nous-mêmes. Ils ne ſentent point la peine que le mouvement nous donne ; car ils ſe plaiſent dans l'agitation. Ils n'ont peut-être pas le même ſentiment que nous, des biens de la vie préſente ; car leurs paſſions les aveuglent. Ainſi, jugeant des autres par eux-mêmes, ils croiront que nous manquons

pour eux d'estime & d'amitié, si, pour leur rendre service, nous ne quittons des occupations plus saintes & plus importantes, si nous ne faisons pour eux ce que nous ne ferions pas pour nous-mêmes; & cette pensée ne manquera pas d'exciter en eux quelques passions injustes, & peut-être criminelles.

XVII. C'est pour cela que la société est une pénible & fâcheuse servitude pour tous ceux qui n'y sont point nés, & qui peuvent se passer des autres : c'est peut-être la plus rude des pénitences. C'est un commerce, où les personnes les plus honnêtes & les plus équitables perdent souvent beaucoup plus qu'ils n'y gagnent: ils y mettent beaucoup, & retirent peu. Il ne faut point faire de liaisons particulières, qui obligent à des devoirs que la disposition de la machine, ou d'autres raisons ne nous permettent pas de rendre : car il ne faut point se faire des amis pour les rendre ses ennemis. Rien n'est plus désolant qu'un ennemi autrefois ami, & qui abuse des faveurs qu'on lui a faites. Qu'un chacun examine donc ses forces, & ne se laisse point surprendre au dangereux plaisir de connoître & d'être connu; & ne lie de société, qu'autant

tant qu'il est en état & dans la volonté d'en remplir les devoirs, qu'autant qu'il peut être utile aux autres, sans se faire tort à soi-même, ou du-moins qu'autant qu'il peut se faire moins de tort, qu'il ne rend de service aux autres.

CHAPITRE XXVI.

Continuation du même sujet. Pour se faire aimer, il faut se rendre aimable. Qualités qui rendent aimables. Régles pour la conversation. Des differens airs. Des amitiés Chrêtiennes.

I. QUoi qu'il ne faille point lier de société particuliére avec toutes sortes de personnes, principalement lors qu'on ne se sent point assez de force & d'adresse pour l'entretenir; néanmoins il faut se faire aimer généralement de tout le monde, afin qu'il n'y ait personne à qui l'on ne puisse être utile. Or, pour se faire aimer, il faut se rendre aimable. C'est une prétention injuste & ridicule, que d'exiger de l'amitié: & ceux qui ne se font point aimer, ne s'en doivent prendre qu'à eux-mêmes. Si l'on ne rend pas toûjours justice au mérite, à-cause

qu'on ne le connoit pas, & qu'ordinairement on en juge mal; tout le monde est sensible aux qualités aimables, & ceux qui les possédent, ne manquent jamais d'amis. Le mérite des autres efface le nôtre; & quand on leur rend justice, il semble qu'on se fasse tort. On ne peut les élever, sans se rabbaisser soi-même; & lors qu'on les met au dessous de soi, on croit en être plus grand. Mais, quand on aime les gens, on ne se fait aucun tort. Il semble au-contraire, que l'ame s'étende en se répandant dans les cœurs, & qu'elle se revête & se pare de la gloire qui environne ses amis. Ainsi l'on se fait toûjours aimer, pourvû qu'on se rende aimable: mais on ne se fait pas toûjours estimer, quelque mérite qu'on ait.

II. Quelles sont donc les qualités qui nous rendent aimables? Rien n'est plus facile que de les découvrir. Ce n'est point d'avoir de l'esprit, de la science, un beau visage, un corps bien droit & bien formé, de la qualité, des richesses, ni même de la vertu: ce n'est point précisément tout cela. Car on peut avoir de l'aversion pour celui qui posséde toutes ces qualités estimables. Quoi donc? C'est de paroître tel, que les autres se persuadent

qu'a-

qu'avec nous ils feront contens. Si celui qui a de grands biens, eft avare : fi celui qui a de l'efprit, eft fuperbe : fi celui qui a de la qualité, eft fier & brutal: fi celui-là même qui a de la vertu & du mérite, prétend que tout lui eft dû ; toutes ces qualités, quelque eftimables qu'elles foient, ne rendront point aimables ceux qui les poffédent. Les hommes veulent invinciblement être heureux : celui-là feul peut donc fe faire aimer, je ne dis pas eftimer, qui eft bon, ou paroit tel. Or perfonne n'eft bon par rapport à nous, quelque parfait qu'il foit en lui-même, s'il ne répand point fur nous les faveurs que Dieu lui fait.

III. Ainfi le bel efprit qui raille toute la terre, fe rend odieux à tout le monde: & le fçavant qui fait parade de fa fcience, s'habille en pédant, & fe traveftit en ridicule. Ceux qui veulent fe faire aimer, & qui ont bien de l'efprit, en doivent faire part aux autres. Qu'ils faffent fi bien valoir les bonnes chofes qu'on dit, qu'avec eux chacun foit content de foi-même. Que celui qui a de la fcience, n'enfeigne point en maître les vérités dont il eft convaincu : mais qu'il ait le fecret de faire naître infenfiblement la lumiére

dans les esprits de ceux qui l'écoutent; de-sorte que chacun s'en trouve éclairé, sans la honte d'avoir été son disciple. Celui qui est libéral n'est point aimable, s'il s'éléve, ou se vante de ses libéralités. En-effet, il reproche ses faveurs à celui à qui il les fait, par la confusion dont il le couvre. Mais celui qui fait part aux autres de son esprit & de sa science, aussi-bien que de son argent & de sa grandeur, sans que personne s'en apperçoive, sans qu'il en tire aucun avantage; il gagne nécessairement tous les cœurs par cette vertueuse libéralité : seule, dis-je, vertueuse & charitable, seule généreuse & sincére; car toute autre libéralité n'est qu'un pur effet de l'amour propre; toute autre est intéressée, ou du-moins fort mal-réglée.

IV. Mais celui qui nous découvre sans cesse par les endroits qui nous font honte, pour s'élever ou se divertir à nos dépens : celui-là même qui, faute de respect pour nous, en use trop librement, & nous traite trop cavalierement : en un mot, toutes les malhonnêtes gens, nous inspirent pour eux une horreur & une aversion irréconciliable. Il n'y a peut-être point d'homme également fort & ro-

robuste par toutes les parties qui le composent ; & lors qu'on sçait que tel est foible par quelque endroit, il ne faut jamais le prendre par là : on ne peut presque le toucher sans le blesser. Il faut traiter les hommes avec respect & charité, & craindre extrémement de les heurter par ce qu'il y a de sensible en eux. Néanmoins il ne faut pas que nos maniéres trop affectées leur reprochent leur extrême délicatesse. On doit agir avec eux naturellement, autant que leur qualité, leur humeur, leurs dispositions actuelles nous le permettent ; & ne pas trop appréhender de les attaquer du côté qu'ils ne craignent rien. On leur fait plaisir de les battre par l'endroit où ils sont forts ; & la raillerie même les réjouït, lors qu'ils sentent bien qu'elle n'est pas capable de les offenser. L'homme aime naturellement l'exercice de l'esprit, lors qu'il en a, aussi-bien que celui du corps, lors qu'il a de la vigueur. La résistance qu'il fait, les victoires qu'il remporte, lui rendent témoignage de sa force & de son excellence, & la fait paroître aux autres ; & cela lui donne en lui-même une secrete complaisance. Car enfin, le mouvement nous réjouït & nous anime ; & tel

qui nous contredit mal-à-propos, nous choque moins, que celui qui ne nous donne aucun ſujet de faire montre des qualités que nous admirons ſottement en nous, & que nous ſouhaitons que les autres admirent.

V. Les hommes ſont bien plus ſenſibles & bien plus délicats ſur les qualités qu'on eſtime dans le monde, que ſur celles qui ſont eſtimables en elles-mêmes: ſur les qualités qui ont rapport à leur état ou à leur emploi, que ſur les perfections eſſentielles à leur être: ſur celles enfin qu'ils n'ont pas, ou plûtôt ſur celles qu'on ne croit pas trop qu'ils ayent, ſoit qu'ils les ayent ou ne les ayent pas, que ſur aucune autre. Ainſi, traiter de poltron un homme de guerre qui n'a point encore donné trop de marques de valeur, c'eſt l'outrager cruellement. Car on eſtime le courage dans le monde: de-plus, on le croit néceſſaire à un homme de guerre: enfin, quand on en manque, ou qu'on appréhende de paſſer pour en manquer, on fait tous ſes efforts pour cacher cette eſpéce de foibleſſe; car on couvre avec grand ſoin tout ce qui découvert, nous couvre de confuſion & de honte. C'eſt la même choſe de toutes les autres con-

conditions. Si l'on fait connoître à un Docteur, ou à un Médecin ignorant, qu'on le croit tel; on ne sera jamais de ses amis, principalement si l'on est assez indiscret, pour dire librement ce qu'on en pense, & que cela vienne jusqu'à lui. Si l'on donne sujet à une femme de croire qu'on la trouve laide, on ne manquera pas de l'irriter. Car les femmes se piquent de beauté, comme les hommes sur l'esprit; je ne dis pas qu'elles ne se piquent point d'esprit, ni même de science: car il y en a qui font étrangement les sçavantes & les spirituelles, & qui le sont même plus que quelques Docteurs. Il faut connoître le monde, pour lui plaire: du-moins faut-il converser avec tant de retenuë, d'honnêteté & de respect avec les gens, qu'ils attribuent à simplicité, ou à quelque inadvertance, le mal qu'on leur fait: autrement il n'est pas possible de se faire aimer; car effectivement on n'est point aimable, lors qu'on blesse, ou qu'on incommode les autres.

VI. Comme l'air & les maniéres parlent un langage bien plus vif & bien plus sensible que le discours, & répréséntent au naturel nos dispositions intérieures à l'égard des autres, ainsi que j'ai dê-

ja dit ; il faut avoir un ſoin particulier de prendre l'air modeſte & reſpectueux , & cela à proportion de la qualité & du mérite connu des perſonnes à qui l'on parle: j'entens l'air qui marque ſenſiblement que nous leur donnons la droite chez nous, que nous leur accordons volontiers dans nôtre eſprit & dans nôtre cœur la place qu'ils ſouhaitent de remplir, & qu'ils croyent bien mériter. L'air ſimple & négligé ne paroit agréable qu'aux inférieurs, & il n'eſt ſupportable que devant nos égaux. Car, quoi que cet air plaiſe, en ce qu'il marque que nous ne nous occupons guéres de nous-mêmes, il déplait en ce qu'il fait ſentir, que nous ne nous mettons guéres en peine des autres. L'air grave incommode fort. Car, outre qu'il fait comprendre que nous nous eſtimons beaucoup, il fait penſer que nous eſtimons peu les autres. Cet air n'eſt permis qu'aux ſupérieurs ; & il ne ſied tout-à-fait bien, que lors qu'il répréſente actuellement la puiſſance dont l'homme eſt revêtu. Il ſied bien à un Souverain, à un Juge qui rend juſtice , à un Prêtre à l'autel, à tout homme qui par ſon caractere, ou autrement, met les autres en la préſence de Dieu. Mais il rend ridicule & mé-

& méprisable, celui qui le prend mal-à-propos, & inspire l'indignation & une secrete aversion pour le sot & le glorieux qui s'en couvre. Mais pour l'air fier & brutal, il irrite les esprits plus qu'on ne sçauroit le dire. Car il marque d'une maniére très-vive & très-sensible, qu'on n'a pour les autres ni estime, ni amitié. Un Souverain qui le prend, se rend redoutable à tout le monde : mais un particulier qui s'en couvre, paroit un monstre épouvantable, & en même tems ridicule, pour lequel naturellement on ne peut avoir que le dernier mépris, & qu'une haine irréconciliable.

VII. Tous les différens airs sont composés de ces quatre. Ce sont tous des effects naturels & nullement libres de l'estime que nous avons de nous-mêmes, par rapport aux autres : & selon que nôtre imagination est frappée par l'apparence de la qualité & du mérite de ceux qui nous environnent, nous prenons, sans y penser, & en conséquence des loix établies pour le bien de la société, l'air qui est le plus propre pour nous conserver dans l'esprit des autres la place que nous croyons mériter, je veux dire que nous nous imaginons actuellement de

mériter. Car ce n'eſt point la Raiſon, mais l'imagination, qui agit dans ces rencontres. Ce n'eſt point une connoiſſance abſtraite de nos qualités par rapport à celles des autres, c'eſt une vûë ſenſible de leur grandeur & de leur baſſeſſe, & le ſentiment intérieur que nous avons de nous-mêmes, qui débande les reſſorts de la machine, pour donner aux dehors du corps la poſture, & répandre ſur le viſage les différens airs, qui découvrent aux hommes les diſpoſitions actuelles de nôtre eſprit à leur égard. Ainſi il eſt évident, que pour prendre naturellement, & ſans qu'il paroiſſe de l'affectation, cet air modeſte & reſpectueux qui nous rend aimables, à ceux-là principalement qui ont beaucoup d'orgueil, il ne ſuffit pas de croire que les autres ont plus de qualité & de mérite que nous; il faut que nôtre imagination en ſoit actuellement émuë, & qu'elle mette en mouvement les eſprits animaux, cauſe immédiate de tous les changemens qui arrivent dans nôtre corps & ſur nôtre corps.

VIII. Néanmoins l'imagination eſt ſi bizarre, & par conſéquent l'eſprit de ceux qui ſe laiſſent conduire à la diſpoſition & au mouvement actuel de leur machine,

machine, qu'il arrive ſouvent que le même air fait dans deux perſonnes différentes; ou dans la même en différens tems, des effets tout oppoſés. Cela dépend de la maniére dont l'imagination eſt montée, & de la qualité des eſprits animaux. Un air pitoyable excite la compaſſion dans les uns, & la haine dans les autres, ou peut-être le mépris ou la riſée. Ainſi il faut ouvrir les yeux, & regarder les gens au viſage, pour y lire l'effet que nôtre air produit en eux, & former ou réformer ſon air ſur le leur; c'eſt là le plus ſeur. Mais c'eſt auſſi ce que chacun fait naturellement & ſans réfléxion, principalement lors qu'on a beſoin du ſecours des autres, & qu'on déſire avec paſſion de gagner leurs bonnes graces. Il n'eſt pas à-propos que j'explique davantage ce qu'il faut faire pour s'accoûtumer à prendre les airs qui nous rendent aimables. Le monde eſt ſi flateur & ſi corrompu, que je craindrois fort qu'on n'en fit un méchant uſage. On n'eſt déja que trop ſçavant ſur cette matiére, & le monde n'en va pas mieux. Car juſqu'à ce que les hommes ſçachent bien conſulter la Raiſon, & mépriſer les maniéres, ils ſeront conduits & ſéduits par l'imagina-

tion des esprits vifs & adroits : parce que c'est l'imagination qui répand sur le visage & sur tout le corps, les différens airs qui flatent les plus sages, & qui ne manquent jamais de tromper les simples.

IX. Lors qu'on est riche & puissant, on n'en est pas plus aimable, si pour cela on n'en devient pas meilleur à l'égard des autres, par ses libéralités, & par la protection dont on les couvre : car rien n'est bon, rien n'est aimé comme tel, que ce qui fait du bien, que ce qui rend heureux. Encore ne sçai-je, si on aime véritablement les riches libéraux, & les puissans protecteurs. Car enfin, ce n'est point ordinairement aux riches qu'on fait la cour, c'est à leurs richesses : ce n'est point les Grands qu'on estime, c'est leur grandeur : ou plûtôt, c'est sa propre gloire qu'on recherche, c'est son appui, son repos, ses plaisirs. Les yvrognes n'aiment point le vin, mais le plaisir de s'enyvrer. Cela est clair : car s'il arrive que le vin leur paroisse amer, ou les dégoute, ils n'en veulent plus. Dès qu'un débauché a contenté sa passion, il n'a plus que de l'horreur pour l'objet qui l'a excitée ; & s'il continuë de l'aimer, c'est que

sa

sa passion vit encore. Tout cela, c'est que les biens périssables ne peuvent servir de lien pour unir étroitement les cœurs. On ne peut former des amitiés durables sur des biens passagers, par des passions qui dépendent d'une chose aussi inconstante qu'est la circulation des humeurs & du sang : ce n'est que par une mutuelle possession du bien commun, la Raison. Il n'y a que ce bien universel & inépuisable, par la jouïssance duquel on fasse des amitiés constantes & paisibles. Il n'y a que ce bien qu'on puisse posséder sans envie, & communiquer sans se faire tort. Il faut s'exciter les uns les autres à l'acquisition de ce bien, & se joindre tous ensemble pour se le procurer mutuellement. Il faut donner aux autres libéralement tout ce qu'on en posséde déja ; & ne point craindre de leur demander ce qu'ils ont conquis par leur attention & par leur travail dans le païs de la vérité. Il faut ainsi s'enrichir des thrésors de la sagesse & de la Raison : car on posséde d'autant mieux la vérité, qu'on la communique davantage. On fera de cette sorte des amis véritables, des amis constans, généreux, sincéres, des amis immortels : car la Raison ne meurt point,

la Raiſon ne change point : elle donne à tous ceux qui la poſſédent, l'immortalité dans la vie, & l'immutabilité dans la conduite.

X. Mais qui nous conduira à la Raiſon, qui nous ſoûmettra ſous ſes loix, qui nous rendra ſes vrais diſciples ? Ce ſera la Raiſon elle-même : mais incarnée, humiliée, renduë viſible & ſenſible, proportionnée à nôtre foibleſſe. Ce ſera Jeſus Chriſt, la ſageſſe du Pere, la lumiére naturelle & univerſelle des intelligences, & qui ne pouvant plus être celle de nos eſprits plongés par le péché dans la chair & le ſang, s'eſt fait péché elle-même, & par la folie de la croix, frappe vivement nos ſens, & attire ſur elle nos regards & nos réfléxions. Oui, Jeſus Chriſt, & Jeſus Chriſt ſeul, peut nous conduire à la Raiſon, & nous réünir en ſa perſonne divine par le miniſtere de ſon humanité clarifiée. Nôtre nature ſubſiſte en lui dans la Raiſon, & la Raiſon regnera par lui dans nos eſprits & dans nos cœurs. Car enfin, c'eſt pour la Raiſon que nous ſommes faits : c'eſt par elle que nous ſommes intelligences : c'eſt ſur elle que nous avons été formés : & c'eſt encore ſur elle que nous devons être

être réformés. Jesus Christ attaché en croix est nôtre sainte victime, & le parfait modéle du sacrifice que nous devons faire de l'amour propre à l'amour de l'ordre : mais résuscité, consommé en Dieu, établi Pontife selon l'ordre éternel dont Melchisedech étoit la figure ; il est la source féconde de ces influences célestes, qui seules peuvent nous apprendre à sacrifier, comme il a fait, nôtre nature corrompuë, & mériter par là un être tout divin, une transformation glorieuse & incorruptible ; mériter par là de nous réünir parfaitement à nôtre principe, & de vivre uniquement de la substance intelligible de la Raison par la charité divine, dans une paix & une société éternelle.

XI. Si nous sommes ici-bas de vrais Chrêtiens, nous serons des amis fidéles ; & nous ne trouverons aussi jamais de fidéle ami, que parmi ceux qui ont une piété solide. Car il n'y a point d'amitié constante & véritable, que dans l'immutabilité de la Raison ; & l'on ne peut maintenant suivre constamment la Raison, que par les forces que donne la Raison incarnée. On ne peut sacrifier ses intérests aux loix de l'amitié, que par une

une charité inconnuë à la nature, & qui ne tire son origine & son efficace que du Sanctuaire véritable, où Jesus Christ exerce la souveraine Sacrificature. Cet ami libertin vous a toûjours été fidéle. Je le veux. C'est qu'il y a toûjours trouvé son compte, ou qu'il espére de dédommager quelque jour son amour propre. Comment cet ami vous serviroit-il à ses dépens, ou sans espérance du retour; que les justes mêmes ne sont d'ordinaire excités à servir Dieu, ou les autres hommes, que dans l'espérance d'une récompense, qui flate d'autant plus leur amour propre éclairé, qu'elle surpasse infiniment la grandeur de leurs services?

XII. Il n'y a point d'amis désintéressés. Ceux-là seuls peuvent passer pour tels, qui n'attendent point de nous leur récompense. Ceux-là donc peuvent seuls être véritablement nos amis, qui ne souhaitent rien dans ce monde qui se renverse. Ceux-là seuls sont nos bons amis, nos amis sincéres, fidéles, salutaires, qui nous rendent service, parce que la Raison & la charité l'ordonnent; & n'espérent que de Dieu seul des biens capables de flater leur amour propre, amour propre

pre ſeul éclairé, généreux & légitime. Faiſons donc choix de ſemblables amis; & pour nos amitiés déja faites, tâchons de les aſſûrer dans l'immutabilité de la Raiſon, & de les ſanctifier dans la ſainteté de la Religion. Ne nous rendons aimables nous-mêmes, que pour faire aimer la loi divine; & regardons le ſalut de nos freres, comme la récompenſe des ſervices que nous leur rendons. Cette récompenſe ſera bientôt ſuivie d'une autre; & nôtre gloire, d'avoir travaillé ſous Jeſus Chriſt à la conſtruction de ſon ouvrage, ſubſiſtera éternellement. Le commerce du monde ne doit tendre qu'à établir en Jeſus Chriſt une ſociété éternelle. Nous ne devons converſer avec les hommes, que pour travailler à leur ſanctification, & qu'ils travaillent à la nôtre. Certainement Dieu ne nous a mis dans le monde, que dans ce deſſein. Heureux, mille fois plus heureux qu'on ne peut s'imaginer, ſi entrant dans ce juſte deſſein de nôtre maître commun, nous nous rendons dignes par Jeſus Chriſt nôtre précurſeur, d'entrer dans ſon repos, & de joüir pour jamais de ſa gloire & de ſes plaiſirs!

CHAPITRE XXVII.

Des devoirs que chacun se doit à soi-même, qui consistent en général, à travailler à sa perfection & à son bonheur.

I. LEs devoirs que chacun se doit à soi-même, aussi-bien que ceux que nous devons au prochain, peuvent se réduire en général, à travailler à nôtre bonheur & à nôtre perfection : à nôtre perfection, qui consiste principalement dans une parfaite conformité de nôtre volonté avec l'ordre: à nôtre bonheur, qui consiste uniquement dans la jouïssance des plaisirs, j'entens de solides plaisirs, & capables de contenter un esprit fait pour posséder le souverain bien.

II. C'est dans la conformité de la volonté avec l'ordre, que consiste principalement la perfection de l'esprit. Car celui qui aime l'ordre plus que toutes choses, a de la vertu: celui qui obéit à l'ordre en toutes choses, remplit ses devoirs: & celui-là mérite un bonheur solide, la récompense légitime d'une vertu éprouvée, qui sacrifie à l'ordre ses plaisirs présens, souffre les douleurs, & se mé-

méprise soi-même par respect pour la loi divine. Cette même loi toute-puissante & toute-juste décidera de son sort, & le récompensera éternellement.

III. Chercher son bonheur, ce n'est point vertu, c'est nécessité: car il ne dépend point de nous de vouloir être heureux; & la vertu est libre. L'amour propre, à parler exactement, n'est point une qualité qu'on puisse augmenter, ou diminuer. On ne peut cesser de s'aimer: mais on peut cesser de se mal aimer. On ne peut arrêter le mouvement de l'amour propre: mais on peut le régler sur la loi divine. On peut par le mouvement d'un amour propre éclairé, d'un amour propre soûtenu par la foi & par l'espérance, & conduit par la charité, sacrifier ses plaisirs présens aux plaisirs futurs, se rendre malheureux pour un tems, afin d'éviter la vangeance éternelle du juste Juge. Car la grace ne détruit point la nature. Le mouvement que Dieu imprime sans cesse en nous pour le bien en général, ne s'arrête jamais. Les pécheurs & les justes veulent également être heureux: ils courrent également vers la source de leur félicité. Mais le juste ne se laisse ni tromper, ni corrompre par les apparences

qui le flatent : l'avantgoût des vrais biens le soûtient dans sa course. Mais le pécheur, aveuglé par ses passions, oublie Dieu, ses vangeances & ses récompenses ; & employe tout le mouvement que Dieu lui donne pour le vrai bien, à courir après des fantômes.

IV. Ainsi l'amour propre, le désir d'être heureux, n'est ni vertu, ni vice : mais c'est le motif naturel de la vertu, & qui devient dans les pécheurs le motif du vice. Dieu seul est nôtre fin : Dieu seul est nôtre bien : la Raison seule est nôtre loi ; & l'amour propre, ou le désir invincible d'être heureux, est le motif qui doit nous faire aimer Dieu, nous unir à lui : nous soûmettre à sa loi. Car nous ne sommes point à nous-mêmes ni nôtre bien, ni nôtre loi. Dieu seul possède la puissance : lui seul est donc aimable, lui seul est donc redoutable. Nous voulons invinciblement être heureux : nous devons donc obéïr inviolablement à sa loi. Car enfin, on ne peut trop se mettre dans l'esprit, que le Tout-puissant est juste ; que toute désobéïssance sera punie, & toute obéïssance récompensée. Maintenant on est heureux dans le désordre : l'exercice de la vertu est dur & pénible.

Cela

Cela doit être pour éprouver nôtre foi, & nous faire acquérir des mérites légitimes. Mais cela ne doit & ne peut continuer d'être. Il n'y a point de Dieu, si l'ame n'est immortelle, & si l'Univers ne change un jour de face : car un Dieu injuste est une chimere. L'esprit voit clairement tout ceci. Et qu'en doit conclurre son amour propre éclairé, son désir invincible & insatiable de la félicité? Qu'il faut se soûmettre entiérement à la loi divine, pour être solidement heureux. Cela est dans la derniére évidence.

V. Nôtre amour propre est donc le motif, qui secouru par la grace, nous unit à Dieu, comme à nôtre bien, ou à la cause de nôtre bonheur; & nous soûmet à la Raison, comme à nôtre loi, ou au modéle de nôtre perfection. Mais il ne faut pas faire nôtre fin, ou nôtre loi, de nôtre motif. Il faut véritablement & sincérement aimer l'ordre, & s'unir à Dieu par la Raison. Il faut préférer à toutes choses la loi divine : parce qu'on ne peut la mépriser, & cesser de s'y conformer, sans perdre le libre accès qu'on a par elle auprès de Dieu. Il ne faut pas désirer que l'ordre s'accommode

à nos

à nos volontés : cela n'eſt pas poſſible ; l'ordre eſt immuable & néceſſaire : ni que Dieu ne puniſſe point nos déſordres ; Dieu eſt un Juge incorruptible. Ces déſirs nous corrompent : ces déſirs impertinens ſont injurieux à la ſainteté, à la juſtice, à l'immutabilité divine : ils bleſſent les attributs eſſentiels de la Divinité. Il faut haïr ſes déſordres, & former ſur l'ordre tous les mouvemens de ſon cœur : il faut même vanger à ſes dépens, l'honneur de l'ordre offenſé ; ou du-moins ſe ſoûmettre humblement à la vangeance divine. Car celui qui voudroit bien que Dieu ne puniſt point l'injuſtice, ou l'yvrognerie, n'aime point Dieu ; & quoi que par la force de ſon amour propre éclairé, il s'abſtienne de voller & de s'enyvrer, il n'eſt point juſte. Il fait la fin, de ce qui ne doit être que le motif de ſes déſirs. Qu'il invoque le Sauveur des pécheurs, qui ſeul peut changer ſon cœur. Mais celui qui aimeroit mieux qu'il n'y euſt point de Dieu, que d'y en avoir un qui ſe plaiſe à rendre éternellement malheureux ceux-là mêmes qui véritablement aiment l'ordre & la Raiſon, eſt juſte : parce que ce Dieu fantaſtique, injuſte & cruel n'eſt point aimable.

ble. La grace même n'anéantit point l'amour propre, comme j'ai dêja dit; mais elle se contente de le régler, & de le soûmettre à la loi divine. Elle fait aimer le vrai Dieu, & mépriser le désordre & l'injustice, que l'imagination déréglée peut attribuer à la Divinité.

VI. De tout ceci il est manifeste premiérement, qu'il faut éclairer son amour propre, afin qu'il nous excite à la vertu. En second lieu, qu'il ne faut jamais suivre uniquement le mouvement de l'amour propre. En troisiéme lieu, qu'en suivant l'ordre inviolablement, on travaille solidement à contenter son amour propre. En un mot, que Dieu seul étant la cause de nos plaisirs, nous devons nous soûmettre à sa loi, & travailler à nôtre perfection; laissant à sa justice & à sa bonté, de proportionner nôtre bonheur à nos mérites, & à ceux de Jesus Christ, en qui les nôtres sont dignes d'une récompense infinie.

VII. J'ai expliqué dans la premiére Partie de ce Traité, les principales choses qui sont nécessaires pour travailler à sa perfection, ou pour acquérir & conserver l'amour habituel & dominant de

l'or-

l'ordre immuable ; en quoi consistent nos devoirs à nôtre égard. Les voici en général.

VIII. Il faut s'accoûtumer au travail de l'attention, & acquérir par là quelque force d'esprit. Il ne faut consentir qu'à l'évidence, & conserver ainsi la liberté de son esprit. Il faut étudier sans cesse l'homme en général, & soi-même en particulier, pour se connoître parfaitement. Il faut méditer jour & nuit la loi divine, pour la suivre exactement. Qu'on se compare à l'ordre, pour s'humilier & se mépriser. Qu'on se souvienne de la justice divine, pour la craindre, & se réveiller. Qu'on pense à son Médiateur, pour l'invoquer, & se consoler. Regardons Jesus Christ comme nôtre modéle : aimons Jesus Christ comme nôtre Sauveur : suivons Jesus Christ comme nôtre force, nôtre sagesse, le principe de nôtre félicité éternelle. Le monde nous séduit par nos sens : il nous trouble l'esprit par nôtre imagination : il nous entraîne & nous précipite dans les derniers malheurs par nos passions. Il faut rompre le commerce dangereux que nous avons avec lui par nôtre corps, si nous voulons augmenter

ter l'union que nous avons avec Dieu par la Raison. Car ces deux unions de l'esprit à Dieu, de l'esprit au corps, sont incompatibles. On ne peut s'unir parfaitement à Dieu, sans abandonner les intérests du corps, sans le mépriser, sans le sacrifier, sans le perdre.

IX. Ce n'est pas qu'il soit permis de se donner la mort, ni même de ruiner sa santé. Car nôtre corps n'est pas à nous: il est à Dieu, il est à l'Etat, à nôtre famille, à nos amis. Nous devons le conserver dans sa force & dans sa vigueur, selon l'usage que nous sommes obligés d'en faire. Mais nous ne devons pas le conserver contre l'ordre de Dieu, & aux dépens des autres hommes. Il faut l'exposer pour le bien de l'Etat, & ne point craindre de l'affoiblir, de le ruiner, de le détruire, pour exécuter les ordres de Dieu. C'est la même chose de nôtre honneur & de nos biens. Tout est à Dieu & à la charité, & doit être conservé, employé, sacrifié en l'honneur & par dépendance de la loi divine, l'ordre immuable & néceſſaire. Je n'entre point dans le détail de tout ceci, parce que

je n'ai prétendu expoſer que les principes généraux ſur leſquels chacun eſt obligé de régler ſa conduite, pour arriver heureuſement au lieu véritable de ſon repos & de ſes plaiſirs.

Fin de la ſeconde Partie.

TABLE des CHAPITRES.

SECONDE PARTIE. Des Devoirs.

CHAP.

FIN.

